



NEMASKA LITHIUM INC.

NOTICE ANNUELLE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

Date d'émission : 10 octobre 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.	COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS	2
2.	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....	2
2.1	DÉNOMINATION SOCIALE, ADRESSE ET CONSTITUTION.....	2
2.2	LIENS INTER-SOCIÉTÉS.....	2
3.	ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS.....	3
3.1	HISTORIQUE DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.....	3
3.2	EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2016.....	8
3.3	EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2017.....	9
3.4	FAITS SAILLANTS POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2018 ET JUSQU'À LA DATE DE LA PRÉSENTE NOTICE ANNUELLE.....	11
3.5	AUTRES FAITS SAILLANTS POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 JUIN 2018 ET JUSQU'À LA DATE DE LA PRÉSENTE NOTICE ANNUELLE.....	13
4.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	16
4.1	GÉNÉRALITÉS	16
4.2	DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES	16
4.3	FACTEURS DE RISQUE	62
5.	DIVIDENDES ET POLITIQUE RELATIVE AUX DIVIDENDES.....	78
6.	DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	79
6.1	ACTIONS ORDINAIRES	79
6.2	BONS DE SOUSCRIPTION	79
6.3	OPTIONS DE RÉMUNÉRATION	79
6.4	OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS	80
7.	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	83
7.1	MARCHÉ	83
7.2	COURS ET VOLUME DE NÉGOCIATION.....	84
8.	ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	84
8.1	NOM, POSTES ET TITRES DÉTENUS	84
8.2	INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS	91
9.	POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES.....	93
10.	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	93
11.	INTÉRÊTS DES EXPERTS	93
12.	CONTRATS IMPORTANTS	94
13.	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	95

1. COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Sauf indication contraire, les renseignements qui figurent dans la présente notice annuelle sont en date du 30 juin 2018. Sauf indication contraire, tous les montants dans la présente notice annuelle sont exprimés en dollars canadiens.

*La présente notice annuelle peut contenir ou intégrer par renvoi des énoncés prospectifs concernant les objectifs et les stratégies de Nemaska Lithium Inc. (la « Société »), de même que les attentes de la direction relativement à la croissance, à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Société. Ces énoncés sont dits prospectifs parce qu'ils reposent sur des hypothèses en ce qui a trait à la conjoncture économique à venir et à l'orientation que prendra la Société. Ils sont assujettis à certains risques et à certaines incertitudes (voir la rubrique « **Facteurs de risque** ») qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus par ces énoncés prospectifs. La Société estime raisonnables les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs, mais rien ne garantit qu'elles se concrétiseront. Le lecteur ne doit donc pas s'y fier outre mesure. Les énoncés prospectifs ont été établis à la date de la présente notice annuelle et, sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'envisage ni n'assume la responsabilité de les mettre à jour.*

2. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

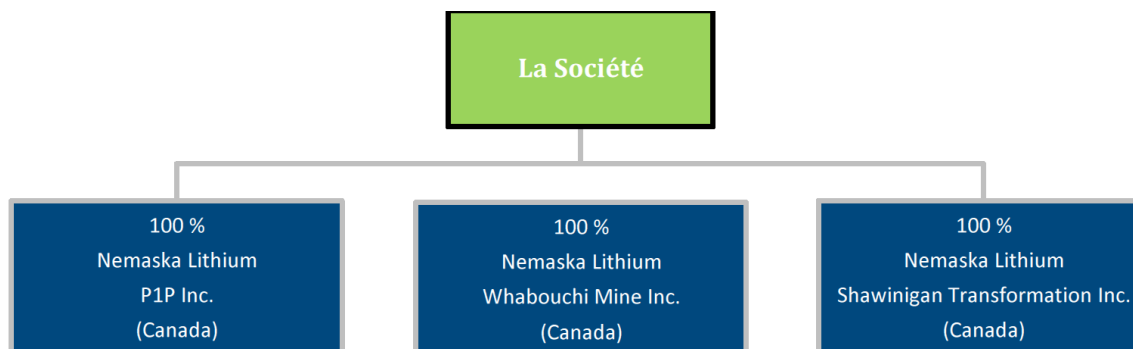
2.1 **Dénomination sociale, adresse et constitution**

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») au moyen de statuts de constitution le 16 mai 2007 sous la dénomination « Ressources James B inc. » et sa version anglaise « James B Resources Inc. ». Le 5 novembre 2008, la Société a déposé des clauses modificatrices afin de changer sa dénomination pour « Exploration Nemaska Inc. » et sa version anglaise « Nemaska Exploration Inc. ». Le 22 novembre 2011, la Société a déposé des clauses modificatrices afin de changer sa dénomination pour « Nemaska Lithium Inc. » et afin d'autoriser les administrateurs de la Société à nommer un ou plusieurs administrateurs supplémentaires conformément au paragraphe (8) de l'article 106 de la LCSA.

Le siège social et les bureaux de la Société sont situés au 450 rue de la Gare-du-Palais, 1^{er} étage, Québec, Province de Québec, Canada, G1K 3X2.

2.2 **Liens inter-sociétés**

L'organigramme corporatif qui suit présente les filiales de la Société à la date de la présente notice annuelle tout en précisant leur juridiction de constitution. Toutes les actions de ces filiales sont directement détenues par la Société.



Tous les actifs de la Société et de ses filiales sont situés dans la province de Québec et, en résumé, chaque entité sociale présentée dans le graphique ci-dessus détient les principaux actifs suivants :

- Nemaska Lithium Inc. : propriété intellectuelle, logiciels et matériel informatique; toutes les actions du capital-actions de ses trois filiales et les investissements dans Corporation Aurifère Monarques (TSXV : MQR) et Vision Lithium Inc. (auparavant Ressources ABE Inc.) (TSXV : VIL) OTC : ABEPF (« **Vision** »);
- Nemaska Lithium PIP Inc. : équipement et contrat de location requis pour faire fonctionner l'usine de démonstration électrochimique située à Shawinigan, Québec (l'« **Usine de Phase 1** »), conçue pour produire de l'hydroxyde de lithium de haute pureté à partir d'un concentré de spodumène ou à partir du sulfate de lithium; et les bureaux administratifs à Shawinigan, Québec;
- Nemaska Lithium Whabouchi Mine Inc. (« **Nemaska Whabouchi** »): bail minier, claims miniers, baux d'usage des terres de surface et actifs de prospection et d'évaluation, y compris la préparation du site, le bâtiment du concentrateur, les bureaux administratifs et le concentrateur modulaire léger de séparation en milieu dense (« **DMS** »); et
- Nemaska Lithium Shawinigan Transformation Inc. (« **Nemaska Shawinigan** »): terrains et bâtiments commerciaux situés à Shawinigan, Québec et reliés à la future usine électrochimique commerciale (l'« **Usine électrochimique commerciale** »).

3. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS

3.1 Historique des trois dernières années

Introduction et perspectives générales

La Société avait commencé ses activités en tant que société de ressources du Québec effectuant des travaux d'exploration et de mise en valeur de son gisement de spodumène qu'elle détient en propriété exclusive, connu sous le nom de propriété Whabouchi et situé dans la région d'Eeyou Istchee, Baie-James au Québec (la « **Propriété Whabouchi** » et, avec l'Usine électrochimique commerciale, le « **Projet Whabouchi** »). Suivant une étude de faisabilité initialement réalisée en 2014 et révisée en 2016, ainsi qu'un appel public à l'épargne générant un produit brut de 69 millions \$ en juillet 2016 (le « **Placement public 2016** »), la Société a commencé les travaux de construction et d'ingénierie du Projet Whabouchi.

Parallèlement, à l'aide d'un produit de 38 millions \$ provenant de différentes sources, la Société a construit et mis en service l'Usine de Phase 1 au cours du deuxième semestre de 2016 et du premier trimestre de 2017. L'Usine de Phase 1 ainsi que le concentrateur modulaire DMS installé sur la Propriété Whabouchi ont permis à la Société, entre autres, de qualifier ses produits auprès d'un client. La Société a finalisé, en mai 2016, l'acquisition du terrain et des bâtiments existants à Shawinigan, Québec afin d'implanter l'Usine de Phase 1 et l'Usine électrochimique commerciale.

La Société est désormais une société de produits chimiques en développement dont les activités seront intégrées verticalement, depuis l'extraction de spodumène à la commercialisation d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium de haute pureté. Ces sels de lithium sont principalement destinés au marché en forte croissance des batteries au lithium, largement alimenté par la demande croissante dans le monde entier de véhicules électriques et de stockage d'énergie. La Société exploitera la mine, l'un des plus riches gisements de spodumène de lithium au monde, en volume et en teneur, ainsi que le concentrateur situé sur la Propriété Whabouchi (le « **Concentrateur** »). Le concentré de spodumène ainsi produit sera traité à l'Usine électrochimique

commerciale à l'aide d'un procédé unique d'électrolyse à membrane pour lequel la Société détient plusieurs brevets.

Grâce à une offre publique supplémentaire en juin 2017 pour un produit de 50 millions \$ (le « **Placement public 2017** »), la Société a pu poursuivre la construction de la Propriété Whabouchi et des travaux d'ingénierie sur les deux sites. Durant presque un an suivant le Placement public 2017, la Société s'est concentrée sur la levée de fonds pour obtenir l'investissement total requis pour le Projet Whabouchi d'un montant alors estimé à 549 millions \$.

Dans le cadre de ces efforts de financement, et plus particulièrement à la lumière de la vérification diligente technique rigoureuse réalisée par les créanciers/investisseurs potentiels, la Société a décidé de mener une nouvelle étude de faisabilité pour le Projet Whabouchi. Cette décision découlait également de la réévaluation par la Société des demandes actuelles et prévisibles du marché, de ses discussions avec des clients potentiels et de ses travaux d'optimisation de ses processus. Les résultats de l'étude, publiés en janvier 2018, prévoyaient une augmentation de la durée de vie de la mine et de la production, ce qui a porté l'investissement requis à 801 millions de dollars.

Pendant ce temps, compte tenu de la priorité donnée à la Propriété Whabouchi, aucun travail n'a été effectué sur le projet de lithium Sirmac (la « **Propriété Sirmac** ») que la Société a vendu au début de 2018 à Vision en contrepartie d'une combinaison d'espèces, d'actions ordinaires de l'acheteur et d'une redevance.

La Société a pour vision de faciliter l'accès à l'énergie verte par le biais de ses produits et processus, au bénéfice de l'humanité; sa mission est de devenir un producteur et un fournisseur verticalement intégré d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium pour le marché émergent des batteries au lithium, largement attribuable aux véhicules électriques, aux téléphones portables, aux tablettes et aux autres produits de consommation, ainsi que qu'au stockage de l'énergie. Étant donné l'état actuel et prévu de l'approvisionnement en hydroxyde de lithium et en carbonate de lithium, la Société estime le moment opportun pour intégrer cette chaîne d'approvisionnement.

Propriété intellectuelle

La Société a obtenu le brevet canadien No 2 871 092, le brevet australien No 2013252439 et les brevets américains No 9 677 181 et No 10 066 305 en lien avec son processus exclusif de préparation d'hydroxyde de lithium de grande pureté, ainsi que les brevets canadiens No 2 905 197, No 2 928 227, No 2 940 027 et No 2 964 148; les brevets australiens No 2014339706 et No 2014231593; le brevet chilien No 55.597; le brevet européen No 3 060 669; le brevet japonais No 6368347; et le brevet américain No 10 036 094 qui protègent spécifiquement les améliorations du procédé d'électrolyse membranaire pour la préparation d'hydroxyde de lithium. La Société a également obtenu les brevets canadiens No 2 874 917 et No 2 928 224; les brevets américains No 9 382 126 et No 9 890 053; le brevet européen No 2 855 735; le brevet japonais No 6335316 et le brevet australien No 2013270412 qui ont trait à son processus exclusif de préparation du carbonate de lithium de grande pureté. La Société détient à présent un portefeuille de brevets comprenant dix familles de brevets différentes qui ont trait à ses processus exclusifs de préparation d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium, ainsi qu'aux améliorations de ceux-ci. En plus des brevets susmentionnés, la Société a 51 demandes de brevets en cours dans 11 juridictions différentes (Australie, Canada, Chili, Chine, Hong Kong, OEB, Inde, Japon, République de Corée, États-Unis, PCT).

Objectifs

Les principaux objectifs commerciaux de la Société, sous réserve de l'obtention, en temps utile, du solde du produit obtenu dans le cadre de son financement de 1,1 milliard \$ (le « **Structure de financement du Projet** »), consistent à commencer la production du concentré de spodumène sur sa Propriété Whabouchi au cours du

deuxième semestre de l'année civile 2019 et de commencer à produire des sels de lithium dans l'Usine électrochimique commerciale au cours du deuxième semestre de l'année civile 2020. En particulier, les principaux objectifs que la Société prévoit atteindre au cours des 12 à 18 prochains mois suivant la date de la présente notice annuelle sont présentés ci-dessous, sans ordre particulier :

- exploiter l'Usine de Phase 1 en mode continu afin de convertir une solution de sulfate de lithium en hydroxyde de lithium et aussi de convertir du concentré de spodumène de la Propriété Whabouchi pour produire des échantillons d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium qui seront acheminés à plusieurs clients potentiels de la Société pour qualification et évaluation et qui doivent répondre aux spécifications des clients;
- signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour remplir toutes les conditions préalables pour recevoir i) le paiement de la seconde tranche de 75 millions \$US en vertu de l'entente sur la production de 150 millions \$US (l'« **Entente sur la production (Stream)** ») avec Orion Mine Finance II LP (« **Orion** ») et ii) le produit du placement de 350 millions \$US d'obligations remboursables de premier rang (le « **Placement d'Obligations** »);
- prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles pour s'assurer que la Société se conforme aux obligations de l'Entente sur la production (Stream) et respecte en tout temps les modalités du Placement d'Obligations datées du 29 mai 2018 (les « **Modalités des Obligations** »);
- rendre compte publiquement, avec la diffusion de ses résultats financiers trimestriels, de l'évolution du Projet Whabouchi par rapport à son calendrier de construction et à son budget;
- construire la mine Whabouchi et le Concentrateur de manière à ce que la production du concentré de spodumène débute au cours de la seconde moitié de l'année civile 2019;
- construire l'Usine électrochimique commerciale pour débiter la production, au cours de la seconde moitié de l'année civile 2020, d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium de haute pureté à partir de concentré de spodumène provenant de la Propriété Whabouchi et de poursuivre la conversion de la solution de sulfate de lithium fournie par un client;
- conclure avec FMC Corporation (« **FMC** ») une entente d'approvisionnement modifiée et mise à jour de manière satisfaisante afin de différer le début de la période de fourniture et de reporter certaines échéances;
- modifier de manière satisfaisante son entente d'approvisionnement avec Johnson Matthey Battery Materials Ltd. (« **JM** ») afin de prolonger divers délais;
- poser tous les gestes nécessaires ou utiles pour faire en sorte que les obligations qui lui incombent en vertu de ses ententes d'approvisionnement avec ses autres clients soient remplies conformément à leurs modalités et conditions; et
- embaucher et fidéliser le personnel requis de gestion, d'exploitation, de services techniques et administratifs et de soutien afin d'atteindre les objectifs précités.

Avancement de l'Usine de Phase 1

La Société a continué d'exploiter l'Usine de Phase 1, conçue pour produire de l'hydroxyde de lithium de haute pureté à partir d'un concentré de spodumène et de sulfate de lithium. Depuis février 2017, l'Usine de Phase 1 produit une solution d'hydroxyde de lithium pouvant être utilisée dans les batteries à partir du sulfate de lithium fourni par JM et, depuis septembre 2017, l'Usine de Phase 1 est également en mesure de traiter du concentré de spodumène provenant de l'échantillonnage en vrac de la Propriété Whabouchi au cours des huit premiers mois de l'année civile 2017.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, les travaux suivants ont été réalisés :

- ingénierie, installation, mise en service et exploitation de la section de calcination et de cuisson à l'acide;
- livraison en continu d'hydroxyde de lithium en solution à JM pour un total cumulatif à ce jour d'environ 47 tonnes produites au moyen de la solution de sulfate de lithium;
- livraison d'hydroxyde de lithium en solution à JM pour un total d'environ 13 tonnes produites grâce à la conversion du concentré de spodumène produit à la Propriété Whabouchi;
- production des premiers kilos d'hydroxyde de lithium monohydrate; et
- bon de commande transmis à un fournisseur d'équipement de séchage à petite échelle pour la production d'hydroxyde de lithium monohydrate.

Avancement de l'Usine électrochimique commerciale

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, les travaux suivants ont été effectués :

- les travaux d'ingénierie pour l'approvisionnement des équipements importants ont été complétés (i.e, appareils d'électrolyse, four de calcination flash, équipement d'hydroxyde de lithium monohydrate (LHM), équipement de sulfate de lithium monohydraté (LSM), équipement de reconcentration d'acide sulfurique (SARC), four pour cuisson à l'acide);
- les travaux d'ingénierie pour l'approvisionnement d'autres équipements progressent selon l'échéancier;
- les travaux d'ingénierie liés aux contrats de démolition ont été complétés;
- l'optimisation et la mise à l'essai des principaux éléments du schéma de production;
- l'embauche des principaux membres du personnel d'exploitation et de soutien;
- la démolition des immeubles existants non requis par l'ancien propriétaire, a été terminée en juin 2018; et
- la préparation du site pour l'installation du four de calcination flash progresse comme prévu.

La Société prévoit que la construction, l'installation et la vérification pré-opérationnelle de l'Usine électrochimique commerciale prendront environ 24 mois à partir de la date de la présente notice annuelle.

Avancement à la Propriété Whabouchi

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, les travaux suivants ont été réalisés :

- atteinte d'une production d'environ 1 050 tonnes de concentré de spodumène d'une teneur moyenne de 6,25 % en Li_2O sur le site de la mine à l'aide du concentrateur modulaire DMS qui avait débuté en avril 2017. Environ 15 tonnes de concentré de flottation d'une teneur moyenne de 6,2 % en Li_2O ont été produites par SGS à Lakefield, en Ontario. Il reste environ 125 tonnes de « fines » d'une teneur moyenne de 4,6 % en Li_2O ; 3 600 tonnes de « fines » d'une teneur moyenne de 1,3 % en Li_2O ainsi qu'environ 100 tonnes de mixtes (*middlings*) d'une teneur moyenne de 3,8 % en Li_2O produites à l'aide du concentrateur modulaire DMS qui sont empilées sur le site de la mine. Quelque 13 000 tonnes de minerai concassé seront prêtes à être traitées lorsque le Concentrateur sera mis en service;

- construction de la ligne de transport hydroélectrique d'environ 17 kilomètres allant de la sous-station de Nemiscau à la sous-station qui a également été construite sur le site minier, afin de raccorder la ligne de transport hydroélectrique à l'infrastructure, avec une alimentation réussie du poste de départ principal le 18 août 2018;
- travaux de génie civil dans le cadre de la préparation générale du site et de la zone de concassage;
- les travaux de fondations de béton à l'intérieur du Concentrateur sont en cours;
- début des travaux de fondations de béton extérieures;
- commencement des travaux de génie civil pour les bassins 11 et 11 N;
- début d'une partie de la distribution d'électricité de 4,16 kV sur le site;
- poursuite des travaux d'ingénierie, y compris les appels d'offres commerciaux et l'évaluation technique du matériel utilisé dans les principaux procédés;
- optimisation et mise à l'essai des principaux éléments du schéma de production;
- embauche des principaux dirigeants et du personnel d'exploitation et de soutien;
- achèvement des travaux d'ingénierie pour la fourniture d'équipements principaux;
- achèvement des travaux d'ingénierie pour l'attribution des principaux contrats CSA;
- modèles 3D incorporant tous les domaines, qui progressent selon la conception approuvée du fournisseur;
- plan de préparation opérationnelle en cours;
- plan d'exploitation minière détaillé de 3 à 5 ans en cours d'élaboration; et
- forage de définition en cours dans la zone de la fosse initiale de la mine.

La Société s'attend à ce que le processus de construction, d'installation et de vérification pré-opérationnelle à la Propriété Whabouchi ainsi que la construction du Concentrateur prendront approximativement de 12 à 15 mois à partir de la date de la présente notice annuelle.

Rapports Techniques

Le 23 février 2018, la Société a déposé un rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report - Feasibility Study on the Whabouchi Lithium Mine and Shawinigan Transformation Plant* », en vigueur au 7 novembre 2017 et émis en date du 21 février 2018 (le « **Rapport technique** »), dont les résultats ont été annoncés par la Société le 9 janvier 2018. Le Rapport technique est publié sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Le Rapport technique a été préparé par Maxime Dupéré, P. Géo, Patrick Perez, P. Eng., M. Sc., Anthony Boyd, P. Eng., Ph. D., James Anson, P. Eng., Ph. D., Pierre Girard, P. Eng., Dominic Tremblay, P. Eng., M.A. Sc., Martin Stapinsky, P. Geo., M. Sc., Pd. D., Alain Michaud, P. Eng., Michel Tremblay, P. Eng. et Rock Gagnon, P. Eng. (les « **Auteurs du Rapport technique** »), chacun étant une « personne qualifiée » et « indépendante » de la Société au sens du Règlement 43-101. Le Rapport technique a été préparé conformément au Règlement 43-101.

La Société avait déjà déposé un rapport technique mis à jour intitulé « *NI 43-101 Technical Report - Feasibility Study Update on the Whabouchi Lithium Deposit and Commercial Electrochemical Plant (Revised)* », en vigueur le 4 avril 2016, émis en date du 19 mai 2016 et révisé le 8 juin 2016 concernant le Projet Whabouchi. Ce rapport technique antérieur avait été déposé auprès des autorités de réglementation et publié sur le site SEDAR le 8 juin 2016.

Jusqu'à présent, la Société a financé en partie ses activités et l'acquisition de droits miniers constituant ses propriétés par l'émission d'actions ordinaires de son capital, par le Placement d'Obligations, par l'obtention de subventions et de versement initial tel que mentionné précédemment. Ces émissions au cours des exercices clos les 30 juin 2016, 2017 et 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, sont décrites ci-dessous.

3.2 Exercice financier terminé le 30 juin 2016

Le 29 juillet 2015, la Société a reçu une décision d'évaluation environnementale positive pour le Projet Whabouchi de la part du Ministre de l'Environnement du Canada et le 4 septembre 2015, la Société a reçu le certificat d'autorisation (le « CA ») pour le Projet Whabouchi de la part du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC »), munissant ainsi la Société de toutes les autorisations environnementales de base.

Le 2 février 2016, la Société annonçait la réception de la première tranche de 2 117 969 \$ et la deuxième tranche de 2 117 969 \$ a été reçue le 29 juin 2016 (voir ci-dessous) en rapport avec ce qui précède. Le versement des autres tranches était prévu comme suit : i) la troisième, 4 614 864 \$, sera versée à l'atteinte des jalons conduisant à la conception, à l'installation, à la mise en service de l'Usine de Phase 1 et à la production d'hydroxyde de lithium provenant de sulfate de lithium; ii) la quatrième, soit 2 732 198 \$, sera versée lors de la production d'hydroxyde de lithium ou de carbonate de lithium à partir de spodumène (envisagée au cours du quatrième trimestre de 2017); et iii) la cinquième, soit 1 287 000 \$, sera versée à la réalisation du projet et l'acceptation du rapport final de Technologie du développement durable Canada (« TDDC »).

Le 23 mars 2016, la Société a reçu la deuxième tranche de 450 000 \$ d'une subvention Technoclimat (subvention d'un montant total de 3 millions \$ non-remboursable dans le cadre du programme Technoclimat).

Le 29 avril 2016, la Société annonçait l'achat d'un concentrateur modulaire DMS pour la Propriété Whabouchi, afin de produire du concentré pour alimenter l'Usine de Phase 1 et servir aussi à la formation de la main-d'œuvre. La Société a acheté le concentrateur modulaire DMS pour 750 000 \$ en espèces et 3 000 000 d'actions ordinaires de son capital, dont 1 500 000 sont assujetties à une période de rétention de quatre mois, 750 000 pour huit mois, et 750 000 pour 12 mois.

Le 10 mai 2016, la Société annonçait la conclusion d'une convention d'achat avec la Société de développement de Shawinigan visant certains terrains et bâtiments sélectionnés existants (le « Site Shawinigan ») de l'ancienne usine Laurentide de Produits forestiers Résolu à Shawinigan, Québec. Le Site Shawinigan accueille l'Usine de Phase 1 ainsi que l'Usine électrochimique commerciale, laquelle transformera le concentré de spodumène en hydroxyde de lithium et en carbonate de lithium de haute pureté. Le prix d'acquisition de 2 millions \$ était payable en deux tranches : une première tranche de 300 000 \$ et une seconde de 1,7 millions \$. Le prix d'achat a été payé au complet avec le paiement de la seconde tranche en août 2018.

Le 11 mai 2016, la Société annonçait la conclusion d'ententes avec JM relatives à i) une avance de 12 millions \$ en échange de produits et de services de valeur égale provenant de l'Usine de Phase 1, et ii) l'approvisionnement à long terme en sels de lithium (collectivement, les « Conventions JM »).

Le 24 mai 2016, la Société annonçait la réception de la première tranche de 5 millions \$ de Ressources Québec inc. (« RQ »), une filiale d'Investissement Québec agissant en qualité de mandataire pour le gouvernement du Québec. Le placement privé avec RQ totalisant 10 millions \$ fut annoncé le 11 mars 2016 et mis en mains tierces jusqu'à la clôture de la transaction JM (annoncée le 11 mai 2016).

Le 29 juin 2016, la Société annonçait la réception de la deuxième tranche de 2 117 969 \$ versée par le TDDC dans le cadre du programme Technoclimat.

Actions émises en contrepartie d'espèces

Entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016, 136 000 options de rémunération ont été exercées par un courtier, à un prix de levée de 0,12 \$ par action ordinaire, tandis que, durant la même période, des actionnaires ont exercé 3 911 516 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire, 5 537 500 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,20 \$ par action ordinaire, 1 150 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,22 \$ par action ordinaire, 4 344 265 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,25 \$ par action ordinaire et, finalement, 3 467 500 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,28 \$ par action ordinaire. À la suite de ces exercices, la Société a reçu un montant total de 4 137 859 \$ et a émis un total de 18 546 781 actions ordinaires.

Entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016, des consultants, des membres du Conseil et des dirigeants de la Société ont exercé 1 055 575 options d'achat d'actions à un prix de levée moyen de 0,22 \$ par action ordinaire. La Société a reçu un montant total de 232 219 \$ et a émis un nombre total de 1 055 575 actions ordinaires de la Société en lien avec ces exercices. À la suite de ces exercices, un montant de 112 307 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social et bons de souscription.

Le 24 mars 2016, la Société annonçait la conclusion d'un placement privé sans courtier avec RQ (29 411 765 unités pour 10 millions \$) et Corporation de développement Nemaska (8 823 530 unités pour 3 millions \$) pour un produit brut total de 13 millions \$ par l'émission de 38 235 295 unités à un prix de 0,34 \$ l'unité. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires, et chaque bon de souscription entier donnait droit à son porteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,48 \$ jusqu'au 24 mars 2018.

Émissions pour achat de droits miniers

Aucune émission pour l'achat de droits miniers n'a été faite au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2016.

Autre

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 juin 2016, des frais de financement au montant de 300 482 \$ ont été payés en regard du placement privé sans courtier avec RQ.

3.3 Exercice financier terminé le 30 juin 2017

Le 8 juillet 2016, la Société annonçait avoir complété le Placement public 2016 et sa migration à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») suivant laquelle toutes ses actions ordinaires émises et en circulation, y compris les bons de souscription émis aux termes du Placement public 2016, commençaient à transiger sur la TSX sous l'actuel symbole boursier « **NMX** » pour les actions ordinaires et sous le symbole boursier « **NMX.WT** » pour les bons de souscription.

Le 31 octobre 2016, la Société annonçait avoir conclu une entente avec FMC aux termes de laquelle la Société vend à FMC 8 000t de carbonate de lithium par année à compter de la mi-2018 (l'« **Entente FMC** »). Il s'agit de la deuxième entente d'approvisionnement pluriannuelle pour la Société, la première étant les Conventions JM.

Le 29 novembre 2016, la Société annonçait avoir obtenu son premier brevet américain (N° 9 382 126) décrivant son procédé exclusif de préparation d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium au moyen de l'électrolyse membranaire, de même que son deuxième brevet canadien, CA 2 905 197 protégeant des améliorations au

procédé d'électrolyse membranaire dans la préparation d'hydroxyde de lithium. La technologie protégée par ces brevets a été utilisée dans l'Usine de phase 1.

Le 1^{er} décembre 2016, la Société a mis à jour son estimation des ressources minérales au terme de sa campagne de forage de l'été 2016, résultant en une augmentation du i) total des ressources mesurées et indiquées de 36,620 millions de tonnes (« **Mt** ») d'une teneur moyenne de 1,48 % Li_2O (par rapport à 27,991 Mt d'une teneur moyenne de 1,57 % Li_2O), et ii) total des ressources inférées de 7,188 Mt d'une teneur moyenne de 1,37 % Li_2O (par rapport à 4,686 Mt d'une teneur moyenne de 1,51 % Li_2O). La date d'entrée en vigueur de l'estimation des ressources minérales fut le 30 novembre 2016.

Le 14 mars 2017, la Société confirmait le fonctionnement continu du concentrateur modulaire DMS à la moitié de sa capacité et annonçait les résultats récents des échantillons composites de concentré.

Le 3 avril 2017, la Société recevait de FMC un paiement forfaitaire de 10 millions \$US conformément à l'Entente FMC (telle qu'amendée afin de prolonger l'échéancier pour fournir à FMC du carbonate de lithium au plus tard le 1^{er} avril 2019) et tel qu'annoncé le 22 mars 2017.

Le 5 mai 2017, la Société annonçait que JM a effectué un paiement anticipé de 2 millions \$ à la Société (sur le paiement d'étape final de 3 millions \$) suivant la réception de la première livraison d'hydroxyde de lithium conformément à l'entente de vente conclue avec JM pour l'approvisionnement en hydroxyde de lithium monohydrate. Il a été prévu que le montant final de 1 million \$ serait payé suivant une deuxième livraison d'hydroxyde de lithium conforme aux spécifications finales de JM.

Le 12 juin 2017, la Société annonçait avoir conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale inc. (ensemble, les « **Preneurs fermes** »), en vertu de laquelle les Preneurs fermes convenaient d'acheter, par voie de prise ferme, 47 620 000 actions ordinaires de la Société au prix de 1,05 \$ l'action pour un produit total brut de 50 millions de dollars. La Société a utilisé le produit net pour la poursuite du développement de la mine et du Concentrateur ainsi que l'Usine électrochimique commerciale et pour les besoins généraux du fonds de roulement.

Le 20 juin 2017, la Société annonçait la deuxième livraison de 3,5 tonnes d'hydroxyde de lithium à JM, laquelle répondait aux spécifications finales de JM relativement à l'hydroxyde de lithium, et a fourni une mise à jour de ses activités à l'Usine de Phase 1. L'Usine de Phase 1 produit actuellement de l'hydroxyde de lithium sur une base régulière en utilisant le sulfate de lithium fourni par JM. Les processus exclusifs de la Société fonctionnent tel qu'anticipé.

Actions émises en contrepartie d'espèces

Le 8 juillet 2016, la Société complétait le Placement public 2016 par voie de prospectus simplifié et par l'entremise de courtiers pour un produit brut total de 69 000 115 \$ par l'émission de 60 000 100 unités, ce qui incluait l'exercice de l'option de surallocation, à un prix de 1,15 \$ l'unité en vertu du prospectus simplifié de la Société daté du 4 juillet 2016. Chaque unité étant composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier peut être exercé jusqu'au 8 juillet 2019 pour acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 1,50 \$. La Société peut accélérer cette date d'expiration du 8 juillet 2019 si le cours de clôture des actions ordinaires inscrites à la TSX est égal ou supérieur à 2,25 \$ pour une période de 20 jours de bourse consécutifs.

Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, 1 475 000 options d'achat d'actions ont été levées par des dirigeants, administrateurs et consultants à des prix variant entre 0,10 \$ et 0,92 \$, et les actionnaires ont exercé 15 457 650 bons de souscription à des prix variant entre 0,20 \$ et 0,28 \$ pour un montant total de 4 006 705 \$. Par

conséquent, la Société a émis 16 932 650 actions ordinaires. À la suite de ces exercices, un montant de 257 106 \$ a été reclassé du surplus d'apport vers le capital social et les bons de souscription.

Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, la Société a octroyé 4 225 000 options d'achat d'actions à des cadres et employés nouvellement embauchés, à un prix d'exercice moyen de 1,23 \$ par action ordinaire.

Le 29 juin 2017, la Société a complété le Placement public 2017 par voie de prospectus simplifié et par l'entremise de courtiers pour un produit brut total de 50 001 000 \$ par l'émission de 47 620 000 actions à un prix de 1,05 \$ par action en vertu du prospectus simplifié de la Société daté du 22 juin 2017.

Émission pour achat de droits miniers

Aucune émission en contrepartie de droits miniers n'a été faite au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2017.

Autre

Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, des commissions ont été payées aux courtiers pour un montant total de 7 072 116 \$ et un nombre total de 3 600 006 bons de souscription aux courtiers ont été émis, donnant collectivement droit aux détenteurs d'acquérir un nombre total d'au plus 3 600 006 unités de la Société au prix de 1,15 \$ par unité, chacune étant composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Sous réserve des dispositions relatives à l'accélération décrites ci-dessus, chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier peut être exercé jusqu'au 8 juillet 2019 afin d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 1,50 \$.

3.4 Faits saillants pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle

Au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, la Société a réalisé des progrès importants pour la mise en place de la structure requise de financement pour la construction et la mise en service du Projet Whabouchi de même que l'établissement d'une équipe d'expérience pour mener ses travaux de construction et de mise en service, et veiller à la préparation opérationnelle une fois la construction terminée. Le 1^{er} octobre 2018, la Société fournissait, par le biais d'un communiqué de presse, une mise à jour sur la construction et l'échéancier de Projet Whabouchi (et signalait aucune blessure avec perte de temps au cours des 149 367 heures de travail d'ingénierie et de construction effectuées à chacun des Sites Whabouchi et Shawinigan).

Au 1^{er} septembre 2018, une somme totale de 272,4 millions \$ ou 31 % du budget total du projet de 874,7 millions \$, incluant la contingence, a été engagée. Le budget total de 874,7 millions de dollars comprend un montant de 73,5 millions de dollars déjà investi par la Société au 30 novembre 2017 et identifié comme coûts déjà investis (*sunk costs*) dans le Rapport technique.

Ententes de financement

Le 30 mai 2018, la Société complétait la mise en place de l'intégralité de la Structure de financement du Projet de 1,1 milliard \$ (849 millions \$US) comprenant l'Entente sur la production (Stream) de 150 millions \$US, le financement par capitaux propres totalisant 454 millions \$ et le Placement d'Obligations de 350 millions \$US.

Placement d'Obligations

Les obligations émises pour un produit totalisant 350 millions \$US (approximativement 455 millions \$ basé sur un taux de change de 1,00 \$: 0,77 \$US) sont libellées en dollars américains, portent intérêt au taux annuel de 11,25 % et viennent à échéance le 30 mai 2023, à moins qu'elles ne soient rachetées par la Société avant échéance. Les intérêts sont payables trimestriellement, à terme échu, à la date applicable pour le paiement de l'intérêt en février, mai, août et novembre de chaque année, et ce à compter du 30 août 2018. À la date de la présente notice annuelle, la Société n'avait pas encore reçu aucun montant du placement d'obligations et n'a pas enregistré aucun passif financier relativement à ces obligations.

De plus, conformément aux Modalités des Obligations, la Société a dû procéder au dépôt de 40 millions \$ provenant du placement public clôturé en mai 2018 dans un compte de banque à usage restreint, étant un compte pour dépassement de coûts pour lequel la Société doit remplir certaines conditions afin d'obtenir les approbations requises pour en utiliser les fonds. La tranche inutilisée du 40 millions \$ à la fin de la construction sera mise à la disposition de la Société une fois qu'un ingénieur indépendant (pour et au nom des porteurs d'obligations) émettra son rapport final. Entre-temps, le dépôt est comptabilisé à titre de liquidités soumises à des restrictions dans les états financiers consolidés.

S'agissant du Placement d'Obligations, la Société a engagé, au 30 juin 2018, des frais de financement d'un montant de 16 665 072 \$ et les a comptabilisés en tant que frais de financement différés dans les états financiers consolidés. Ces frais de financement seront comptabilisés contre les obligations lorsque la Société aura rempli toutes les conditions préalables puisque ces frais sont directement attribuables aux obligations. Dans le cadre du Placement d'Obligations, la Société a payé en avance les intérêts du premier trimestre le 30 mai 2018. Ce paiement couvre les intérêts de 12 689 560 \$ pour les mois de juin, juillet et août 2018. Par conséquent, la Société a incorporé 4 275 830 \$ au titre du mois de juin 2018 dans les immobilisations corporelles et elle a comptabilisé les intérêts payés d'avance d'un montant de 8 413 730 \$ à l'égard de la tranche restante.

Entente sur la production (Stream)

Le 12 avril 2018, la Société concluait l'Entente sur la production (Stream) selon laquelle la Société doit, en contrepartie de 150 millions \$US, vendre à Orion 14,5 % de sa production d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium provenant de l'Usine électrochimique commerciale (et de concentré de spodumène au-delà de 300 000 tonnes – collectivement les « **Produits visés par l'Entente sur la production** ») à un prix escompté, tel que convenu. Conformément aux termes de l'Entente sur la production, le prix d'achat payé par Orion à la Société correspond à 40 % du revenu des ventes des Produits visés par l'Entente sur la production. La Société agira à titre d'agent pour Orion pour les ventes de ces produits aux tiers acheteurs. Au moyen de cet arrangement, Orion recevra 60 % du revenu des ventes des Produits visés par l'Entente sur la production, ce qui lui procurera, sur une base nette, approximativement 8,7 % des ventes de ces produits. La quantité maximale des Produits visés par l'Entente sur la production (Stream) livrables par année ne pourra excéder l'équivalent de 5 000 tonnes de ces produits.

Le 23 août 2018, la Société confirmait que NMX Shawinigan avait reçu, de sociétés affiliées à Orion, un premier versement de 75 millions \$US en vertu de l'Entente sur la production (Stream) conclue le 12 avril 2018. Ce versement représentait la première tranche d'un paiement anticipé total de 150 millions \$US à être effectué par Orion conformément à l'Entente sur la production. Par conséquent, au premier trimestre de l'année financière 2019, la Société comptabilisera un passif lié à l'Entente sur la production (Stream) et devra alors porter les frais de financement différés connexes en réduction de ce passif. La deuxième tranche de 75 millions \$US sera payable lorsque certaines conditions techniques et autres conditions usuelles seront remplies, lesquelles doivent être remplies au plus tard le 31 décembre 2019.

Quant à l'Entente sur la production, la Société a encouru, au 30 juin 2018, des frais de financement d'un montant de 1 794 965 \$ qu'elle a comptabilisés dans les états financiers consolidés. Ces frais de financement seront comptabilisés contre les passifs lorsque la Société aura rempli toutes les conditions préalables puisque ces frais sont directement attribuables à l'Entente sur la production.

Financement par actions

Le 30 mai 2018, la Société a réalisé, par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs fermes, un appel public à l'épargne par voie de prise ferme de 280 millions \$ aux termes d'un supplément de prospectus daté du 23 mai 2018 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 29 mars 2018. Par conséquent, la Société a émis 280 000 000 d'actions ordinaires au prix de 1,00 \$ par action.

La Société a réalisé de manière concomitante un placement privé de 80 millions \$ avec RQ dans le cadre duquel la Société a émis 80 millions d'actions ordinaires à un prix de 1,00 \$ par action.

Finalement, le 30 mai 2018, suivant la clôture de l'appel public à l'épargne, du placement privé avec RQ et du Placement d'Obligations, la Société a émis à SoftBank Group Corp. (« **SoftBank** »), 83 729 011 actions ordinaires à un prix de 1,12 \$ par action pour un produit brut total de 93 776 492 \$ à la suite de la conversion de 83 729 011 reçus de souscription qui avait été émis à SoftBank le 5 avril 2018.

3.5 Autres faits saillants pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle

Le 26 juillet 2017, la Société et JM annonçaient le paiement d'étape final de 1 million \$ suivant la réception et l'acceptation par JM d'un deuxième envoi de 3,5 tonnes d'hydroxyde de lithium par la Société, lequel respecte les spécifications de JM relatives à l'hydroxyde de lithium et met ainsi fin aux paiements d'étape par JM, puisque la Société a respecté tous les livrables de l'entente de collaboration annoncée le 11 mai 2016.

Le 4 décembre 2017, la Société annonçait qu'elle avait produit 1,5 tonne d'hydroxyde de lithium de qualité batterie à partir de concentré de spodumène de la Propriété Whabouchi. Les analyses effectuées par un laboratoire indépendant ont confirmé que l'hydroxyde de lithium produit dans l'Usine de Phase 1 rencontrait les spécifications des fabricants de cathodes à l'échelle mondiale. L'hydroxyde de lithium était prêt pour livraison, laquelle était prévue pour être livrée le même jour à un fabricant de cathodes situé au Québec. La production d'hydroxyde de lithium à partir de concentré de la Propriété Whabouchi est en cours à l'Usine de Phase 1 et des livraisons supplémentaires d'hydroxyde de lithium se poursuivront sur une base régulière au cours des prochains mois suivant cette annonce.

Le 14 décembre 2017, la Société annonçait que le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (« **MERN** ») avait émis un bail minier pour le Projet Whabouchi, en vertu de l'article 100 de la *Loi sur les mines*. Le bail comprend les droits miniers et de surface nécessaires à l'exploitation du gisement Whabouchi et est valide pour une période initiale de 20 ans (expirant le 25 octobre 2037). Par la suite, le bail peut être renouvelé tous les 10 ans pour la durée des activités d'exploitation minière. De plus, la Société a également obtenu les baux requis pour l'occupation du domaine de l'État, conformément à l'article 239 de la *Loi sur les mines*, lesquels permettent d'utiliser les terres pour y déposer les résidus miniers et pour y mettre en place le Concentrateur, les installations auxiliaires ainsi que les autres installations nécessaires à des activités minières.

Le 19 décembre 2017, la Société annonçait que, conformément à l'article 232.1 de la *Loi sur les mines* (Québec), la Société a déposé un plan de réaménagement et restauration pour le Projet Whabouchi, qui a été approuvé par le MERN en septembre 2017. Cette étude rend compte des coûts associés à tous les travaux nécessaires pour la restauration d'un site minier conformément au *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le*

gaz naturel et la saumure. Les coûts de restauration et de fermeture de la mine, approuvés par le MERN, sont évalués à 9 074 664 \$. Par conséquent, la Société a effectué un premier versement représentant 50 % des coûts de restauration et de fermeture. Le deuxième versement, qui représente 25 % de ces coûts, a été versé le 19 septembre 2018, alors que le dernier versement devra être effectué en septembre 2019.

Le 8 janvier 2018, la Société annonçait qu'elle avait produit et rendu disponible pour collecte par son client, deux autres tonnes d'hydroxyde de lithium de qualité batterie sous forme de solution aqueuse, à partir du concentré de spodumène de la Propriété Whabouchi. À ce jour, la Société a livré trois tonnes d'hydroxyde de lithium sous forme de solution aqueuse produite avec son concentré de spodumène de la Propriété Whabouchi. La Société signalait qu'elle avait reçu également un versement de 4,6 millions \$ de TDCC pour avoir atteint le second jalon dans le développement de l'Usine de Phase 1.

Le 2 février 2018, la Société a annoncé la conclusion de la vente de 100 % de sa participation indivise dans la propriété Sirmac à Vision, une société de ressources minières spécialisée dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières. La propriété Sirmac est composée de 24 titres miniers désignés sur carte couvrant une superficie totale d'environ 1 100 hectares et située à environ 180 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau, dans la province de Québec. Le 31 janvier 2018, la Société a reçu en contrepartie 15 000 000 d'actions ordinaires du capital-actions de Vision au prix de 0,40 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie totale de 6 millions \$ représentant 19,18 % des actions ordinaires émises et en circulation de Vision, immédiatement après l'acquisition. La Société a également reçu 250 000 \$ et d'autres contreparties. Immédiatement avant l'acquisition, la Société ne détenait aucun titre de Vision. Les actions de Vision sont présentement détenues à des fins d'investissement et la Société peut, de temps à autre et en tout temps, acquérir d'autres actions ordinaires de Vision ou d'autres titres de capitaux propres, de créance ou autres titres ou instruments de Vision sur le marché libre, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables ou autrement, et se réserve le droit de céder une partie ou la totalité de ses titres sur le marché libre ou autrement, en tout temps et de temps à autre, et de prendre part à des opérations de couverture ou à des opérations similaires à l'égard des titres, le tout selon les conditions du marché, les affaires et les perspectives de Vision, et d'autres facteurs pertinents.

Le 25 avril 2018, la Société annonçait la clôture du placement privé (le « **Placement SoftBank** ») de 88 460 446 reçus de souscription (les « **Reçus** ») au prix de 1,12 \$ le Reçu pour un produit brut total de 99 075 000 \$, en vertu d'une convention de placement (la « **Convention de placement SoftBank** ») conclue le 5 avril 2018 avec SoftBank. Aux termes du Placement SoftBank et après la conversion des Reçus, SoftBank acquerra jusqu'à 9,9 % des actions ordinaires de la Société. Le produit brut du placement a été mis en mains tierces, jusqu'à ce que les conditions relatives à la libération des fonds bloqués soient remplies ou qu'il y soit renoncé.

Le 29 mai 2018, la Société annonçait la signature d'une entente pour la vente de concentré de spodumène avec Hanwa Co., Ltd., agissant en qualité d'agent pour General Lithium Corp., cette dernière ayant signé l'entente à titre d'intervenante. D'après cette entente et par l'entremise de NMX Whabouchi, la Société fournira du concentré de spodumène sur une base d'achat ferme (*take-or-pay*) pour un prix établi d'après une formule utilisant le prix du marché au moment de la livraison. La période des livraisons commencera après la construction de la Propriété Whabouchi et se poursuivra jusqu'au démarrage à pleine capacité de l'Usine électrochimique commerciale.

Le 3 juillet 2018, la Société annonçait la signature d'une entente visant l'approvisionnement par la Société d'hydroxyde de lithium de qualité batterie à LG Chem, Ltd. (« **LG** »). Aux termes de cette entente, la Société a convenu de fournir à LG, sur une base d'achat ferme (*take-or-pay*) et par l'entremise de NMX Shawinigan, 7 000 tonnes par année d'hydroxyde de lithium produit à l'Usine électrochimique commerciale, pour une période initiale de livraison de 5 ans prévu pour débiter en octobre 2020.

Le 20 août 2018, la Société annonçait la signature d'une entente visant l'approvisionnement d'hydroxyde de lithium de qualité batterie par la Société à Northvolt AB (« **Northvolt** »). En vertu de cette entente, la Société convient de fournir, par l'entremise de NMX Shawinigan et Northvolt convient d'acheter, sur une base d'achat ferme (*take-or-pay*), jusqu'à 5 000 mais pas moins de 3 500 tonnes métriques par année d'hydroxyde de lithium produit à l'Usine électrochimique commerciale, pour une période d'approvisionnement de 5 ans commençant lors du début de la production commerciale, tant à l'Usine électrochimique commerciale qu'à l'usine projetée par Northvolt à Skellefteå en Suède.

Le 23 août 2018, la Société annonçait que NMX Shawinigan avait reçu un premier versement de 75 millions \$US de sociétés du même groupe qu'Orion en vertu de l'Entente sur la production. Ce versement représente la première tranche d'un paiement anticipé total de 150 millions \$US à être effectué par Orion conformément à l'Entente sur la production. La seconde tranche de 75 millions \$US sera payable lorsque certaines conditions techniques et autres conditions usuelles seront remplies, lesquelles doivent être remplies au plus tard le 31 décembre 2019.

Le 29 août 2018, la Société confirmait avoir satisfait aux conditions préalables requises avant la date butoir (i.e. le 30 août 2018, tel que défini aux Modalités des obligations) en vertu de son Placement d'Obligations de 350 millions \$US.

Le 23 août 2018, la Société payait, à titre de paiement final pour l'achat du Site Shawinigan, 1 700 000 \$ à la Société de Développement de Shawinigan Inc.

Le 12 septembre 2018, la Société recevait de TDDC une somme de 2 732 198 \$ en lien avec la subvention non-remboursable pour la construction et l'exploitation de l'Usine de Phase 1.

Émission pour achat de droits miniers

Aucune émission pour l'achat de droits miniers n'a été faite au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle.

Autre

Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018, la Société a reçu une somme totale de 15 853 751 \$ suivant l'exercice de i) 19 842 875 bons de souscriptions par les actionnaires à un prix moyen de 0,48 \$; ii) 2 864 518 bons de souscription aux courtiers entraînant l'émission de 3 849 197 actions ordinaires à un prix moyen de 1,42 \$ par action; et iii) 1 651 750 options des dirigeants, employés, consultants et anciens membres du conseil d'administration à un prix variant entre 0,10 \$ et 1,20 \$ pour un total de 25 343 822 actions ordinaires émises suivant ces exercices.

Entre le 1^{er} juillet 2018 et la date de la présente notice annuelle, 375 000 options ont été exercées par un consultant à un prix d'exercice de 0,125 \$ par action. La Société a également émis 1 850 000 options à des prix d'exercice allant de 0,85 \$ et de 1,04 \$, a annulé 250 000 options qui avaient été émises à un prix d'exercice de 1,04 \$ et 233 334 options exerçables à un prix de 1,20 \$ ont expiré.

4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

4.1 Généralités

4.1.1 La Société

La Société est désormais une société de produits chimiques en développement dont les activités seront intégrées verticalement, depuis l'extraction de spodumène à la commercialisation d'hydroxyde de lithium et de carbonate de lithium de haute pureté. Ces sels de lithium sont principalement destinés au marché en forte croissance des batteries au lithium dans le monde entier, largement alimenté par la demande croissante de véhicules électriques et de stockage d'énergie. La Société exploitera la mine, l'un des plus riches gisements de spodumène de lithium au monde, en volume et en teneur, ainsi que le Concentrateur). Le concentré de spodumène ainsi produit sera traité à l'Usine électrochimique commerciale à l'aide d'un procédé unique d'électrolyse membranaire pour lequel la Société détient plusieurs brevets.

Tous les projets et actifs de la Société sont situés dans la province de Québec, au Canada. Actuellement, la Société ne possède aucune mine en activité. En date de la présente notice annuelle, la Société comptait 83 employés.

4.2 Description des propriétés minières

4.2.1 La Propriété Whabouchi

La description qui suit de la Propriété Whabouchi constitue un résumé du Rapport technique qui a été préparé par les Auteurs du Rapport technique, chacun étant une « personne qualifiée » et « indépendante » de la Société au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** »). De plus, cette information doit être lue à la lumière des renseignements plus détaillés contenus dans le texte intégral du Rapport technique. Le sommaire ci-dessous est assujéti à toutes les hypothèses, conditions et qualifications énoncées dans le Rapport technique. Le Rapport technique a été préparé conformément au Règlement 43-101 et pour toute question technique additionnelle, il est nécessaire de se référer au texte intégral du Rapport technique, lequel a été déposé auprès des autorités réglementaires et publié sur SEDAR à l'adresse internet www.sedar.com le 23 février 2018. Les termes et les abréviations utilisés dans ce sommaire et non autrement définis dans la présente notice annuelle ont le sens qui leur est donné dans le Rapport technique. Sauf si autrement spécifié, l'information fournie dans cette section est tirée de l'information exposée dans le Rapport technique.

4.2.2 Introduction

Met-Chem, une division de DRA Americas Inc. (« **MC-DRA** ») a fourni des services d'ingénierie et d'intégration pour tous les aspects de l'étude de faisabilité (« **EF** ») relative à la Propriété Whabouchi et à l'Usine électrochimique commerciale avec la participation d'autres entreprises. L'étude comprend l'estimation des ressources par SGS Geostat, l'estimation des réserves, la mine et le Concentrateur par MC-DRA, l'Usine électrochimique commerciale par Hatch et NORAM, les infrastructures du Site Whabouchi par MC-DRA, les infrastructures de Shawinigan par Hatch, l'élimination des stériles et des résidus et la gestion des eaux par SNC-Lavalin (« **SNC** »), les coûts d'investissement et d'exploitation (par MC-DRA pour le Site Whabouchi, Hatch pour Shawinigan et SNC pour l'élimination des stériles et des résidus) ainsi que l'analyse économique par MC-DRA.

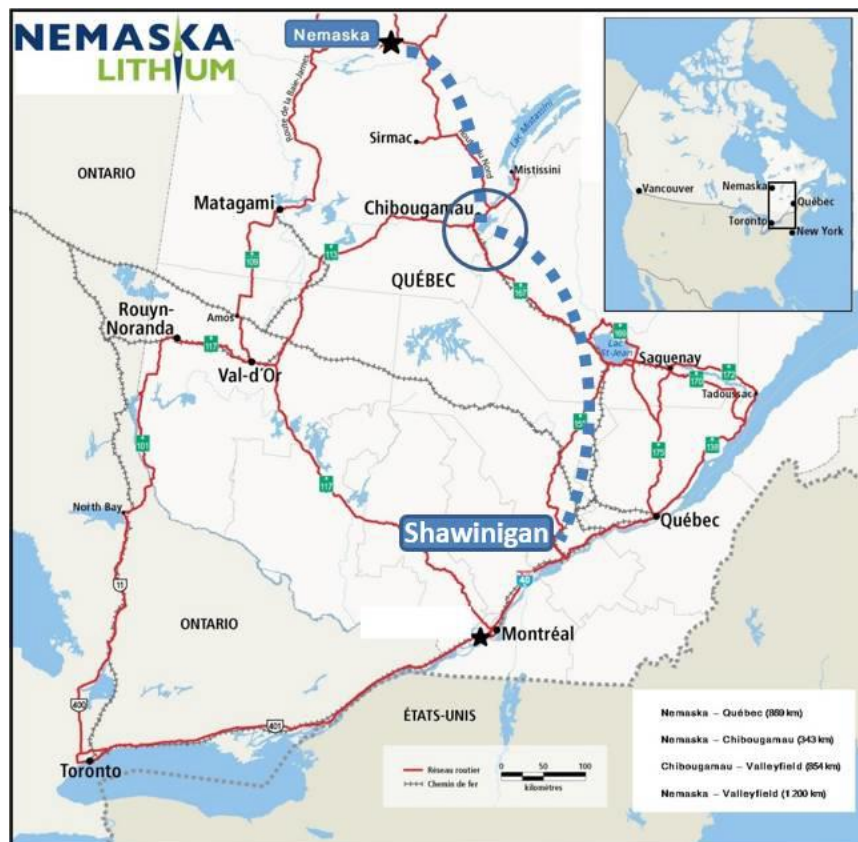
Les références à « **SGS** » dans le Rapport technique sont réputées référer à :

- SGS Geostat; ou
- SGS Canada inc.; ou
- Lakefield SGS; ou
- SGS Mineral Services.

4.2.3 Description et emplacement de la Propriété

La Propriété Whabouchi se situe dans la région d'Eeyou Istchee, Baie-James dans la province de Québec, plus précisément à quelque 30 km à l'est de la collectivité de Nemaska et à 300 km au nord-nord-ouest de la municipalité de Chibougamau. Le centre de la Propriété Whabouchi est situé à environ UTM 5 725 750 mN, 441 000 mE, NAD83 Zone 18. La Propriété Whabouchi est accessible par la Route du Nord, une route principale de gravier entretenue à l'année qui relie Chibougamau et Nemaska. Cette route traverse la Propriété Whabouchi près de son centre. L'aéroport de Nemiscau se trouve à 18 km à l'ouest de la Propriété Whabouchi.

Figure : Localisation générale de la Propriété Whabouchi



Depuis la publication du Rapport technique en février 2018, les limites des titres miniers composant la Propriété Whabouchi ont été mises à jour par le MERN. Cela a été fait suite à la délivrance par le MERN du bail minier numéro 1022 (le « **Bail minier** »). La Propriété Whabouchi est maintenant composée d'un bloc contenant 35 claims miniers et le Bail minier, énumérés ci-dessous (les « **Titres miniers** »).

**Tableau – Liste des Titres miniers de la Propriété Whabouchi
(mise à jour en date de la notice annuelle)**

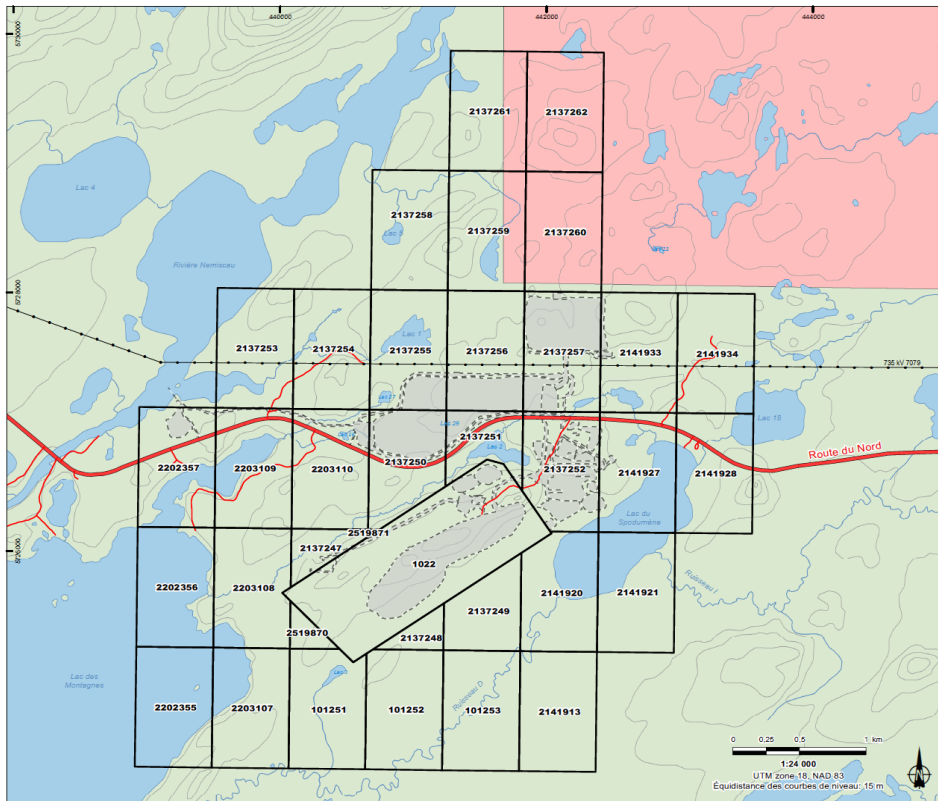
SNRC	Titre		Date de renouvellement	Date d'expiration
SNRC 32012	BM	1022	24 août 2019	25 octobre 2037
SNRC 32012	CDC	101251	1er septembre 2019	2 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	101252	1er septembre 2019	2 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	101253	1er septembre 2019	2 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137247	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137248	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137249	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137250	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137251	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137252	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137253	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137254	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137255	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137256	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137257	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137258	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137259	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137260	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137261	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2137262	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2519870	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2519871	24 septembre 2019	25 novembre 2019
SNRC 32012	CDC	2202355	19 novembre 2019	20 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2202356	19 novembre 2019	20 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2202357	19 novembre 2019	20 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141913	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141920	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141921	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141927	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141928	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141933	22 novembre 2019	23 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2141934	22 novembre 2019	23 janvier 2020

SNRC	Titre		Date de renouvellement	Date d'expiration
SNRC 32012	CDC	2203107	23 novembre 2019	24 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2203108	23 novembre 2019	24 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2203109	23 novembre 2019	24 janvier 2020
SNRC 32012	CDC	2203110	23 novembre 2019	24 janvier 2020

Le 26 octobre 2017, la Société a obtenu le Bail minier selon les conditions de la *Loi sur les mines* et celles prévues par règlement. La superficie du Bail minier totalise 138,106 hectares, soit le lot 4 994 037 du cadastre de Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest. Le Bail minier confère à son locataire le droit d'extraire toutes les substances minérales appartenant à la Couronne sur les terres susmentionnées, mais ne donne pas le droit aux substances minérales de surface, au pétrole, au gaz naturel ou à la saumure. Le Bail minier est d'une durée de 20 ans à compter de la date de signature du propriétaire, le 26 octobre 2017, et se terminera le 25 octobre 2037, renouvelable par terme de 10 ans.

La Société détient une participation de 100 % dans la Propriété Whabouchi par l'intermédiaire de sa filiale NMX Whabouchi. La Société a acquis 16 claims auprès du groupe Victor Cantore, en tant que vendeur (les « **Claims Cantore** ») le 17 septembre 2009 ; le 15 janvier 2010, dix claims ont été acquis de Golden Goose Resources Inc. (« **Golden Goose** ») faisant partie d'un contrat plus important d'achat de titres miniers (594 claims composant les propriétés Lac Levac et Lac des Montagnes), et sept claims ont été acquis par désignation sur carte directement par la Société. Deux claims (numéros 2519870 et 2519871) ont été créés par le MERN à la suite de la division et de la renumérotation des claims numéros 2137247 et 2137248, opérations devenues nécessaires en raison de la conversion de parties de celles-ci en Bail minier. Tous les claims étaient, à la date effective du Rapport technique, enregistrées au nom de la Société. Toutefois, postérieurement à la date du Rapport technique, la Société a transféré à sa filiale NMX Whabouchi, tous ses droits, titres et intérêts sur ses actifs immobiliers et ses droits miniers directement liés à la Propriété Whabouchi aux termes d'un acte de transfert d'actifs en date effective du 2 avril 2018. Par conséquent, NMX Whabouchi est depuis cette date, le propriétaire enregistré du Bail minier et des Titres miniers. Pour les Claims Cantore, la Société a versé, à la date effective du Rapport technique, un montant total de 1 010 000 \$ en espèces au vendeur et a émis un total de 4 500 000 actions ordinaires du capital de la Société. Les vendeurs des Claims Cantore ont conservé une redevance de 3 % sur le rendement net de fonderie (« **NSR** ») sur les Claims Cantore et sur quatre des sept claims acquis par désignation sur carte par la Société, dont 1 % peut être racheté par la Société pour un montant de 1 million \$. Golden Goose a conservé une redevance NSR de 2 % sur les dix claims cédés à la Société, la moitié (soit 1 %) pouvant être rachetée par la Société au montant de 1 million \$ pour une période de trois ans à compter de la date d'acquisition. À la date de la présente notice annuelle, les 35 Titres miniers sont en règle. Le gisement Whabouchi est situé sur les Claims Cantore. Les Titres miniers ont une durée de deux ans, renouvelable indéfiniment, et les dates d'expiration actuelles des claims susmentionnés vont du 2 novembre 2019 au 24 janvier 2020.

Figure – Carte des titres miniers (mise à jour en date de la notice annuelle)



4.2.4 Accessibilité, climat, ressources locales, infrastructures et physiographie

Site Whabouchi

a) Accessibilité

La Propriété Whabouchi est facilement accessible par la Route du Nord, qui la traverse près de son centre. Cette route relie la ville de Chibougamau, située à environ 300 km au sud sud-est, et conduit à la communauté de Nemaska et à la Route de la Baie-James. À partir de la route, le gisement est accessible par une route forestière bien entretenue pendant les mois d'été.

b) Physiographie et climat

La Propriété Whabouchi est caractérisée par une topographie relativement plate à l'exception de la crête locale où se trouvent les pegmatites les plus compétentes, formant l'expression de surface du gisement. L'élévation au-dessus du niveau de la mer varie de 275 m à 325 m avec une altitude moyenne de 300 m. Des lacs et des rivières couvrent environ 15 % de la superficie de la Propriété Whabouchi. La flore du secteur est typique de l'environnement de la taïga observé dans la région. On y retrouve un mélange de forêts d'épinettes noires et de marécages couverts de mousse de tourbe. Une vaste portion de la Propriété Whabouchi a été dévastée par des incendies de forêt il y a moins de 15 ans. Il n'y a pas de pergélisol à cette latitude et la couverture de mort-terrain varie de 0 m près de la crête à 25 m dans la partie sud de la Propriété Whabouchi. Le climat de la région est subarctique. Cette zone climatique est caractérisée par de longs hivers froids et des étés courts et frais. La température moyenne quotidienne varie de -20 °C en janvier à + 17 °C en juillet. Le dégel se produit

habituellement au début de juin et l'englacement, au début de novembre. Les précipitations annuelles se chiffrent en moyenne à 640 mm de pluie de mars à novembre et à 350 cm de neige de septembre à mai, pour un total moyen annuel d'environ 770 mm.

c) Ressources et infrastructures locales

L'infrastructure la plus proche comprenant des services généraux est le campement Relais Routier Nemiscau, situé à 12 km à l'ouest de la Propriété Whabouchi, où la Société a mis en place ses installations d'hébergement. La communauté de Nemaska, située à 30 km à l'ouest de la Propriété Whabouchi, dispose également de logements et de services généraux. La région est desservie par l'aéroport de Nemiscau (par des vols réguliers d'Air Creebec et des vols nolisés) ainsi que par le réseau de téléphonie mobile des principaux fournisseurs de services canadiens.

Hydro-Québec possède plusieurs infrastructures et installations dans la région, y compris les centrales électriques Poste Albanet et Poste Nemiscau situées respectivement à environ 20 km à l'est et 12 km à l'ouest de la Propriété Whabouchi. Des lignes électriques de 735 kV reliant les deux centrales longent la Route du Nord et traversent la Propriété Whabouchi près de son centre. De même, une ligne de 69 kV reliant la centrale électrique Poste Nemiscau à la mine Whabouchi est actuellement en construction.

d) Droits superficiels

Tous les claims constituant la Propriété Whabouchi sont situés sur des terres du domaine de l'État. La Société a obtenu en octobre 2017 tous les droits superficiels pour construire et exploiter les infrastructures projetées.

Site de Shawinigan

L'Usine électrochimique commerciale est située dans un secteur de la ville identifié comme Grand-Mère, adjacent à la rivière Saint-Maurice entre le pont Grand-Mère et la 8^e Rue Sud.

a) Accessibilité

Le site est facilement accessible par l'autoroute 55 via les autoroutes 40 ou 20. Il se trouve à environ 40 km au nord de Trois-Rivières, à environ 140 km à l'ouest de la ville de Québec, à environ 170 km de Montréal et à environ 530 km au sud-ouest de Chibougamau

b) Physiographie et climat

La région de Shawinigan est située à la transition entre les basses terres du fleuve Saint-Laurent et le Bouclier canadien (Grenville, province géologique des Laurentides). Elle se trouve dans la région des forêts mixtes laurentiennes. Le paysage est principalement composé de collines arrondies entourées de petites vallées fluviales, la grande vallée de la rivière Saint-Maurice étant un élément central. Le principal élément physiographique régional est certainement la rivière Saint-Maurice (bassin hydrographique de 42 651 km²), la quatrième plus grande rivière qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent, et qui représente de 6 à 15 % de son débit selon la période de l'année. Le débit annuel moyen est estimé à environ 755 m³/s près de Shawinigan, soit environ 40 km en amont de son embouchure dans le fleuve Saint-Laurent. Le climat est froid et tempéré. La température annuelle moyenne est de 4,7 °C à Shawinigan. Chaque année, les précipitations totalisent en moyenne 1 063 mm. La température moyenne quotidienne varie de -12,7 °C en janvier à +19,5 °C en juillet.

c) Ressources et infrastructures locales

Shawinigan a accès au réseau ferroviaire du CN et se trouve à moins de 45 km de deux ports : Trois-Rivières et Bécancour. Un aéroport régional accessible aux avions régionaux est situé à Trois-Rivières, à environ 20 minutes de Shawinigan. Les aéroports internationaux de Montréal et de Québec sont à moins de deux heures de route de Shawinigan.

Pour les envois internationaux outre-mer, le port de Montréal, ouvert toute l'année, ne se trouve qu'à environ 90 minutes de l'Usine électrochimique commerciale et il est relié au réseau routier de Montréal.

Le site est desservi par une conduite de gaz naturel à haute pression, par le système d'aqueduc municipal et par un réseau d'effluents.

Historique

Le gouvernement du Québec a réalisé de nombreux levés géologiques et de nombreuses études géoscientifiques dans la région d'Eeyou Istchee / Baie-James. Les levés géologiques des années 1960 (Valiquette 1964, 1965 et 1975) englobent toute la superficie de la Propriété Whabouchi. En 1998, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a rendu publics les résultats d'un levé régional détaillé de sédiments de fonds de lacs réalisé en 1997. Les premiers travaux d'exploration rapportés dans la région remontent à 1962 et ont été menés par Canico; ils comprennent la découverte d'une pegmatite riche en lithium par des géologues du Bureau des mines du Québec. Cette même année, Canico a réalisé deux sondages dans la pegmatite, suivis de trois sondages au diamant dans la même crête de pegmatite en 1963. En tout, 462,99 m ont été forés. Le meilleur résultat obtenu est 1,44 % Li₂O sur 83,2 m (Elgring 1962).

On ne rapporte aucune activité d'exploration au cours des dix années suivantes. En 1973, James Bay Nickel Ventures (Canex Placer) a effectué une reconnaissance à grande échelle couvrant la Propriété Whabouchi. De 1974 à 1982, des travaux d'exploration ont été rapportés exclusivement par la Société de développement de la Baie-James (« SDBJ »), dont principalement des levés géochimiques à grande échelle suivis de levés géologiques de reconnaissance des anomalies (Pride 1974, Gleeson 1975 et 1976). Deux programmes d'exploration, l'un en 1978 et l'autre en 1980, ont visé l'exploration du lithium et comporté l'évaluation de la pegmatite à spodumène à la Propriété Whabouchi (Goyer et coll. 1978, Bertrand 1978, Otis 1980, Fortin 1981 et Charbonneau 1982). Aucun travail n'a été effectué de 1982 à 1987.

En 1987, Westmin Resources a réalisé un levé aérien Dighem III. Une partie de ce levé était situé immédiatement à l'est de la Propriété Whabouchi (McConnell 1987). En 1987-1988, Muscocho Exploration Ltd. a aussi réalisé des levés magnétiques et des levés à très basse fréquence (VLF) sur le terrain de la majeure partie de la Propriété Whabouchi. La pegmatite à spodumène a donné une faible réponse magnétique et à très basse fréquence. Les efforts d'exploration de Muscocho visaient la recherche de sulfures massifs. Un programme de 14 trous, dont 11 situés dans la partie sud de la Propriété Whabouchi, a été complété. Plusieurs anomalies d'arsenic ont été obtenues, avec un maximum de 3 750 ppm, comme dans le sondage ML-88-8 (Brunelle 1987, Gilliat 1987 and Zuiderveen 1988).

En 2002, pendant des travaux d'exploration visant à découvrir du tantale, Inco a sondé à nouveau la pegmatite à spodumène, prélevant 11 échantillons en rainure et sept échantillons au hasard. Les meilleurs résultats obtenus par Inco ont été 0,026 % Ta et des valeurs de Li₂O variant de 0,3 % à 3,72 % (Babineau 2002). En 2008, Golden Goose a prélevé des échantillons sur les indices Valiquette (Ni) et de chromite dans la partie sud du Site Whabouchi (Beaupré 2008).

La Société a amorcé ses travaux d'exploration sur la Propriété Whabouchi à l'automne 2009. Au cours de la visite du site, plusieurs affleurements de pegmatite à spodumène ont été observés et neuf échantillons ont été prélevés et analysés pour le Li₂O. Les résultats les plus élevés et les plus bas obtenus lors de la visite du site sont l'échantillon de capture # 946511, d'une teneur en Li₂O de 6,3 %, et l'échantillon de capture # 946508 avec une teneur en Li₂O de 1,18 %. Un programme de décapage mécanique et d'excavation de tranchées a été mené dans le but de découvrir et d'échantillonner les pegmatites à spodumène principales, ainsi que de réaliser un petit programme de forage conçu pour valider les résultats historiques.

En 2010 et en 2011, la Société a réalisé des travaux d'exploration sur la Propriété Whabouchi, notamment trois campagnes de forage, du décapage mécanique, des travaux de géophysique terrestre et aérien, le prélèvement d'un échantillon en vrac de 50 tonnes et des essais métallurgiques. Une première ressource minérale a été estimée en mai 2010 par SGS. Une première évaluation économique préliminaire du projet a ensuite été réalisée en mars 2011 par Equapolar en collaboration avec BBA. L'estimation initiale des ressources minérales de la Propriété Whabouchi, en date du 28 mai 2010, était de 9,78 Mt d'une teneur en Li₂O de 1,63 % pour les catégories de ressources mesurées et indiquées, et de 15,40 Mt d'une teneur en Li₂O de 1,57 % pour la catégorie des ressources présumées. À la suite de nouveaux forages effectués en 2011, SGS a fourni à la Société une estimation à jour des ressources minérales (en date du 6 juin 2011) aux fins d'inclusion dans l'évaluation économique préliminaire (préparée par Met-Chem Canada Inc. et datée du 2 octobre 2012). Cette estimation des ressources minérales mise à jour était de 11 294 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,58 % pour la catégorie des ressources mesurées, de 13 785 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,50 % pour la catégorie des ressources indiquées et de 4 401 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,54 % pour la catégorie des ressources présumées. Les ressources minérales ont été rapportées à l'intérieur d'un modèle de fosse optimisé et d'une teneur de coupure en Li₂O de 0,43 %.

De 2012 à 2013, la Société a effectué d'autres forages afin de mesurer les propriétés géotechniques des roches, de condamner certains secteurs de la Propriété Whabouchi pour la construction et d'accroître le niveau de confiance des ressources minérales découvertes en 2011 dans la fosse théorique.

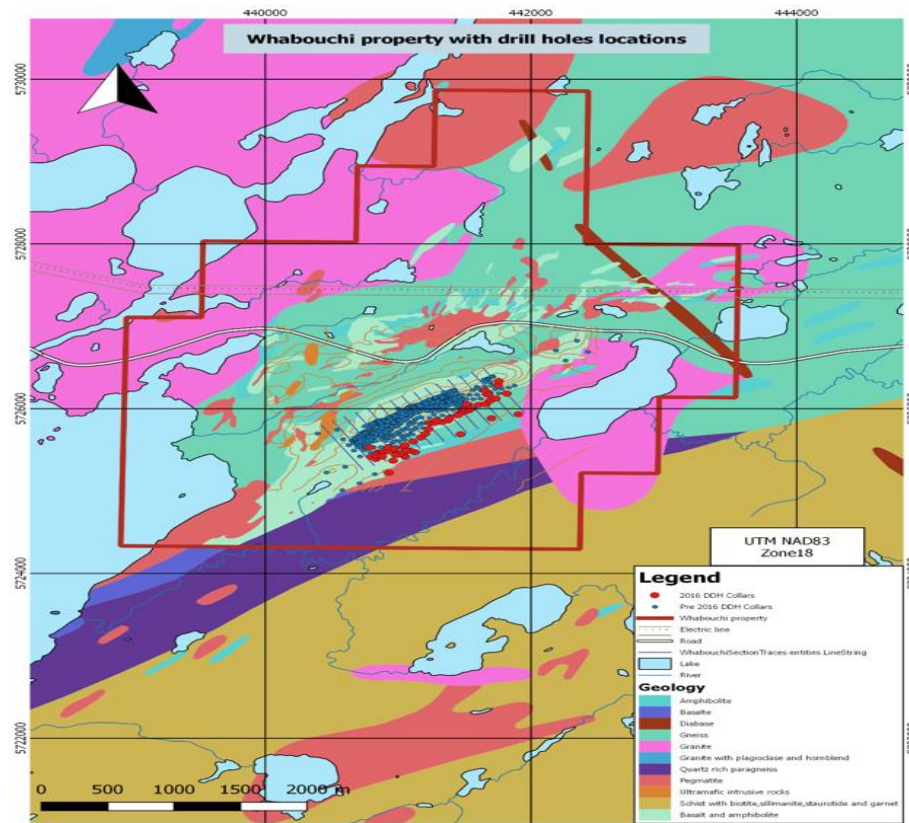
Au cours de 2016, la Société a mené un programme de forage de définition mettant en évidence une nouvelle zone minéralisée nommée Doris. La Société a lancé un programme d'échantillonnage en vrac visant à extraire jusqu'à 60 000 tonnes de matériel minéralisé et à effectuer un essai pilote sur ce matériel.

Au cours de 2017, la Société a mené un programme de forage de définition sur la Propriété Whabouchi dans le but de mieux définir les superficies mesurées en fonction des cinq premières années d'exploitation minière. Ce programme a également permis d'accroître les connaissances et les ressources relativement à la zone Doris.

Cadre géologique et minéralisation

La Propriété Whabouchi se trouve dans la partie nord-est de la province du Supérieur, dans le craton du Bouclier canadien, plus précisément dans la ceinture volcano-sédimentaire du *Lac des Montagnes*, laquelle est constituée principalement de métasédiments et d'amphibolites mafiques et ultramafiques. On y retrouve un essaim de dykes de pegmatite à spodumène, constitué d'une série de dépôts de pegmatite subparallèles et subverticaux sur une largeur composée totale atteignant 90 m. La pegmatite minéralisée suit une orientation générale nord-est-sud-ouest, s'étend sur une distance latérale de 1,3 km et atteint une profondeur verticale de plus de 500 m sous la surface.

Figure : Carte géologique de la propriété et emplacement des trous de forage



La minéralisation à valeur économique de la Propriété Whabouchi se trouve dans un complexe de dykes de pegmatite à spodumène. Le spodumène est un minéral qui contient 8 % Li_2O (oxyde de lithium) lorsqu'il est à l'état pur. De plus, le spodumène contient des quantités minimales de niobium et de tantale. En temps normal, les essais menés sur le spodumène rapportent des teneurs de 7,6 % à 8,0 % de Li_2O (oxyde de lithium), selon le degré de remplacement par du Na_2O (oxyde de sodium). En règle générale, la pegmatite du Site Whabouchi prélevée par des carottes de forage rapporte une teneur moyenne de 1,62 % Li_2O (oxyde de lithium) et une teneur maximale de 4,59 % Li_2O (oxyde de lithium). On observe deux phases distinctes dans la pegmatite trouvée sur le Site Whabouchi : une phase à spodumène composant l'essentiel de la pegmatite et, dans une moindre mesure, une pegmatite stérile à quartz et à feldspath dont la couleur varie de blanc à rosé. La minéralisation en lithium prend principalement la forme de cristaux de spodumène de moyenne à grande taille (jusqu'à 30 cm). On y trouve aussi de la pétalite (teneur moyenne de moins de 2 % dans le gisement).

La géologie de la propriété consiste en un assemblage volcano-sédimentaire métamorphosé au niveau de l'amphibolite. Les roches volcaniques comprennent principalement des roches basaltiques-andésitiques et la formation de gabbro. Les textures primaires ne sont pas identifiables et aucune donnée de géochimie ne permet d'identifier correctement les types de roches. Les unités sédimentaires vont des méta-conglomérats avec des clastes allongés aux unités sédimentaires à grains fins.

La séquence volcano-sédimentaire est envahie par différents corps de granites et de pegmatites de composition variable et probablement d'âge variable (aucune contrainte en matière d'âge n'est disponible sur les corps envahissants locaux). Les granites varient en texture et en composition, allant des granites blanc et roses à grains fins au granite à l'hornblende-oligoclase gris et au phénocrystal de microcline rose.

Types de gisements

L'interprétation du modèle de pegmatite a été développée par l'auteur Gary H. K. Pearce en 2011, sur la base d'une cartographie géologique, d'un travail d'évaluation et de travaux de développement sur un certain nombre de gisements de pegmatite majeurs pendant de nombreuses années.

La mine Whabouchi renferme de la pegmatite à métaux rares contenant du lithium. L'intrusion de cette pegmatite correspond à la dernière phase de la cristallisation d'un pluton de granite parental. Les fluides résiduels à haute pression, à la fois composés d'eau en abondance, de silice, d'alumine, d'alcali et riches en éléments rares ou volatils issus de la cristallisation d'un pluton à une profondeur modeste, se concentrent dans la coupole du granite au moment de sa cristallisation. Sous la pression croissante, ces fluides dilatent les fractures dans les couches rocheuses supérieures d'une manière analogue à un dispositif hydraulique dans un équipement mécanique, creusant des rainures qui favorisent l'intrusion de pegmatite dans les couches moins profondes. La cristallisation progressive des principaux minéraux lithogénétiques issus de ces fluides enrichit les fluides finaux en métaux rares. Le processus culmine par la formation de pegmatite à métaux rares encore sous la pression des fluides. On en trouve différents types selon l'abondance et le type de métaux rares associés au pluton et les conditions physicochimiques influant sur la séquence d'intrusion.

Les pétrologues spécialisés dans les pegmatites catégorisent la variété des types et des sous-types en combinant les critères suivants :

- Les signatures minéralogiques-géochimiques;
- la structure interne ou la zonalité; et
- les conditions de pression-température de cristallisation.

Ces critères sont reliés par l'entremise du degré de fractionnement, qui résulte de l'évolution chimique, de la température et de la pression des fluides pegmatitiques dans le temps, ainsi que de la distance du granite parental. Les pegmatites à éléments rares complexes évoluent généralement comme suit : en profondeur, dans des conditions de haute pression et de température élevée, de simples pegmatites granitiques de quartz, de feldspath et de mica se cristallisent dans des fractures au-dessus et à l'intérieur du pluton de granite solidifié. Au-dessus de ce niveau, les minéraux de colombo-tantalite partent de compositions à teneur élevée en niobium et progressent vers des ratios tantale/niobium plus élevés où les pegmatites complexes apparaissent avec des minéraux porteurs de lithium, de césium et de rubidium. Des variations peuvent apparaître, dans lesquelles la pétalite est le minéral de lithium dominant, souvent avec la pollucite, la lépidolite, etc. Alternativement, le spodumène domine dans une classification connue sous le nom de pegmatite albite-spodumène. Le tantale peut se retrouver dans divers minéraux et la cassitérite peut être présente. Une phase finale marnolitique ou greisen à basse pression et basse température peut comprendre du lépidolite, du quartz, des minéraux riches en tantale, de l'étain, de la topaze, etc. Lorsque le béryllium est relativement abondant, le béryl (le plus souvent) ou d'autres minéraux au béryllium prennent forme tout au long de la séquence depuis le granite parental jusqu'à la minéralisation mariolitique finale.

Trois caractéristiques du cadre géologique des pegmatites à métaux rares sont courantes :

- Emplacement dans des appuis empilés concordants;
- présence d'une zone mobile syntectonique compressée, quasi verticale, qui constitue l'emplacement de l'intrusion de pegmatite; et
- les roches hôtes sont le plus souvent des volcanites mafiques dominantes souvent avec des métasédiments intercalés et des roches gabbroïques.

La pegmatite de la Propriété Whabouchi contient un essaim très fractionné de dépôts de pegmatite riche en spodumène qui présente une zonalité typique (à divers degrés) – une zone d'éponte d'albite relativement mince aux points de contact, suivie d'une zone riche en feldspath-K avec de moindres quantités d'albite, de quartz et de mica et peu ou pas de spodumène, suivie d'un noyau riche en spodumène et en quartz (avec des quantités variables de feldspath et de mica) constituant plus de 90 % de la coupe transversale typique. La mine Whabouchi ne présente aucun noyau de quartz, caractéristique clé d'une zonalité de pegmatite. Les travaux stratigraphiques réalisés sur les roches hôtes ne sont pas suffisants pour établir que les dépôts sont des sills dominants comme dans le cas classique. La concordance des dépôts avec la ceinture de roches vertes et la persistance de dépôts de pegmatite, même minces, sur une distance latérale et une profondeur de 100 m ou plus appuient ce contrôle structural. Les sections forées à 700E et à 800E sur la grille semblent le montrer, en ce sens que le toit de la zone pegmatite principale est en basalte et que l'éponte inférieure est en gabbro

Exploration

En octobre 2009, la Société a amorcé son programme d'exploration, qui consistait en des travaux de décapage mécanique, d'excavation de tranchées (16 tranchées, distance latérale de 1 000 m) et d'échantillonnage en rainure (35 rainurages pour un total de 295 échantillons) exposant avec succès des pegmatites à spodumène. Sept trous ont été forés au diamant (plus un trou abandonné), permettant de recouper des zones de pegmatite.

Un deuxième programme d'exploration a été mené de janvier à avril 2010. Dans le cadre de ce programme, 59 trous totalisant 11 600 m ont été forés. En plus des travaux de forage, 14 km linéaires de levés magnétiques couvrant la partie principale de la zone minéralisée et 670 km linéaires de levés magnétiques par hélicoptère ont été réalisés sur la Propriété Whabouchi. Plus tard, en mai 2010, la Société a réalisé 2 780 m de décapage mécanique à la bordure sud de la principale zone minéralisée (16 tranchées et sept zones de contact) et a prélevé 649 échantillons en rainure. Le décapage a également permis de cartographier la géologie de surface.

À la fin de 2010, 23 trous avaient été forés. En 2011, 41 trous supplémentaires ont été forés, dont 26 pour le forage intercalaire et trois pour les essais métallurgiques, pour un total de 9 500 m. En mai 2011, un échantillon en vrac de 50 t a été prélevé à la surface aux fins d'essais métallurgiques.

En 2013, 14 trous de forage ont été ajoutés afin de mieux définir la minéralisation vers la bordure est et d'accroître le niveau de confiance des ressources minérales découvertes en 2011 dans la fosse théorique. Au total, 1 815 m ont été forés et 351 échantillons ont été analysés pour la présence de Li₂O.

En 2016, 51 trous de forage ont été ajoutés pour : 1) convertir les ressources présumées présentes dans la fosse en ressources indiquées; 2) augmenter le niveau de confiance dans les ressources minérales présentes de 0 m à 200 m; 3) étendre le potentiel minéral en profondeur. Au total, 17 424 m ont été forés et 4 039 échantillons ont été analysés pour la présence de Li₂O. Une nouvelle zone nommée Doris a été découverte au sud-est de la mine Whabouchi connu.

La campagne 2017 (avril à juin) visait à confirmer l'extension des veines pegmatitiques de la zone Doris et à mieux définir la continuité géologique et la teneur en lithium de la zone principale ciblée à exploiter au cours des cinq premières années d'exploitation minière. Cette campagne a permis d'ajouter 48 trous totalisant 4 361 m sur la Propriété Whabouchi.

Forage

En tout, 244 trous ont été forés par la Société dans le but de définir le gisement. En plus des forages, un vaste décapage mécanique à la surface a permis la réalisation de plus de 140 rainures. Les tableaux ci-dessous résument

les forages et les échantillonnages en rainure réalisés par la Société pour définir l'intrusion de pegmatite minéralisée.

Tableau : Travaux de forage réalisés par la Société sur la Propriété Whabouchi

Année	Nombre	Profondeur (en mètres)
2009	8	999
2010	82	15 670
2011	41	9 257
2013	14	1 815
2016	51	17 424
2017	48	4 361
Total	244	49 526

Tableau : Échantillonnages en rainure réalisés par la Société sur la Propriété Whabouchi

Année	Rainures	Nombre d'échantillons
2009	35	295
2010	108	649
Total	143	944

Les échantillons prélevés pour fins d'analyse représentent environ 36 % des carottes de forage. Les trous de forage sont généralement espacés les uns des autres de 25 m à 50 m avec des azimuts variant de N312° à N340° (moyenne de N330°). Les pendages des sondages variant de 43° à 75° (moyenne de 50°). Les trous les plus profonds atteignent une profondeur verticale de 640 m sous la surface. L'intersection en forage de la zone minéralisée varie de presque 70 % de l'épaisseur réelle. Sur le plan géométrique, les pegmatites à spodumène prennent la forme d'une série de dykes (ou sills) intrusifs empilés incluant une intrusion principale de plus grande épaisseur. Certaines pegmatites contiennent des radeaux ou xénolites locaux de la roche hôte pouvant mesurer quelques mètres en épaisseur et des centaines de mètres en longueur. Les données de forage indiquent que l'intrusion de pegmatite mesure plus de 1 300 m en longueur et jusqu'à 90 m d'épaisseur. Les intrusions sont généralement orientées vers NO50° et présentent des pendages vers le sud à des angles variant entre 70° et 85°. Ces intrusions atteignent des profondeurs verticales de 530 m sous la surface

Préparation, analyse et sécurité des échantillons

Cette section est basée sur l'information fournie par la Société et sur les observations formulées au cours des programmes de vérification indépendante menées à la Propriété Whabouchi par SGS le 27 novembre 2013 et durant le programme de forage à l'été 2016. De plus, les procédures d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (« QA/QC ») de 2017 et les résultats de forage ont été vérifiés par SGS et une visite du site a été menée le 5 décembre 2017.

L'inscription (*logging*) et l'échantillonnage des rainures et des carottes de forage ont été menés sur la Propriété Whabouchi ou aux installations à proximité. Tous les échantillons prélevés par la Société durant les programmes

d'exploration de 2009, 2010, 2011 et 2013 ont été envoyés au laboratoire de la Table Jamésienne de Concertation Minière (la « **TJCM** ») à Chibougamau (Québec). Les pulpes des échantillons prélevés en 2009 et 2010 ont été envoyées pour analyse au laboratoire de SGS situé à Don Mills (Ontario). Les pulpes des échantillons prélevés en 2011 et 2013 ont été envoyées pour analyse aux laboratoires Chemex d'ALS Canada inc. (« **ALS Chemex** ») de Vancouver-Nord (Colombie-Britannique) et de Val-d'Or (Québec). Les pulpes des échantillons prélevés en 2016 ont été envoyées pour préparation au laboratoire de SGS situé à Québec, (Québec) et pour analyse au laboratoire de SGS situé à Don Mills (Ontario). Les carottes de forage restantes sont conservées dans des casiers métalliques recouverts sur le Site.

La manipulation des échantillons prélevés par rainure et par forage a été effectuée sur le site et la procédure d'inscription (logging) et d'échantillonnage a été effectuée par les employés et entrepreneurs de la Société. Les observations sur la lithologie, la structure, la minéralisation, le nombre d'échantillons et l'emplacement ont été notées sur papier par les géologues et les techniciens, puis enregistrées dans une base de données numériques Microsoft Access. Les copies de la base de données sont stockées sur un disque dur externe pour en assurer la sécurité.

Les échantillons en rainures ont été recueillis à partir de deux coupes de scie à diamant (typiquement de 4 cm de largeur de 4 cm de profondeur). Chaque échantillon mesure généralement 1 m de long et est cassé directement à partir de l'affleurement, identifié et numéroté puis placé dans un nouveau sac en plastique. Les carottes de forage de dimensions NQ (4,8 cm de diamètre) et HQ (6,4 cm de diamètre) ont été placées dans des boîtes de carottes en bois et livrées deux fois par jour par l'entrepreneur en forage aux installations d'exploitation forestière du projet au camp de Nemiscau. La carotte de forage a d'abord été alignée et mesurée par un technicien pour sa récupération. Les mesures de récupération de la carotte ont été suivies par les mesures RQD (*Rock Quality Designation*). Après un examen sommaire de la carotte, elle a été enregistrée et les intervalles d'échantillonnage ont été définis par un géologue. Avant l'échantillonnage, la carotte a été photographiée à l'aide d'un appareil photo numérique et les boîtes de carottes ont été identifiées avec le numéro de boîte, l'identification du trou et en utilisant des étiquettes en aluminium avec les mentions « De » et « À ». En raison de la dureté des unités de pegmatite, la récupération des matériaux en rainure et de la carotte de forage était généralement très bonne, avec une moyenne de plus de 95 %.

Le géologue a établi, marqué et étiqueté les intervalles d'échantillonnage sur la base d'observations de la lithologie et de la minéralisation. L'échantillon type mesure un mètre de long, mais la longueur des échantillons peut varier en fonction des contacts lithologiques entre la pegmatite minéralisée et la roche hôte. En règle générale, un échantillon de roche hôte a été prélevé de chaque côté en contact avec la pegmatite.

Les échantillons de carottes de forage de dimension NQ (4,8 cm de diamètre) ont été divisés en deux, dont une moitié a été placée dans un nouveau sac en plastique avec l'étiquette d'échantillon et l'autre moitié a été replacée dans la boîte de carotte avec la deuxième étiquette d'échantillon pour référence. Le troisième échantillon a été archivé sur place. La carotte de forage de dimension HQ (6,4 cm de diamètre) a été recueillie pour une partie du programme de 2011 à des fins métallurgiques. La première moitié de la carotte de forage de dimension HQ (6,4 cm de diamètre) a été sélectionnée pour des essais métallurgiques. La deuxième moitié a été divisée en deux quarts, un quart placé dans un nouveau sac en plastique avec l'étiquette d'échantillon et le quart restant a été replacé dans la boîte de carotte avec la deuxième étiquette d'échantillon pour référence. Les échantillons ont ensuite été catalogués et placés dans des sacs de riz ou des seaux, pour l'expédition. Les formulaires d'expédition d'échantillons ont été préparés sur place avec un exemplaire inséré avec l'envoi, un exemplaire envoyé par courriel à TJCM et un exemplaire conservé pour référence. Les échantillons ont été transportés régulièrement par les employés ou les entrepreneurs de la Société en camion directement aux installations de TJCM à Chibougamau. Au laboratoire de TJCM, l'envoi d'échantillons a été vérifié et une confirmation de la réception et du contenu de l'envoi a été envoyée par courriel au gestionnaire de projet de la Société.

Les échantillons prélevés par rainure et par forage dans le cadre des programmes d'exploration de 2009, 2010, 2011 et 2013 ont été transportés directement par des représentants de la Société. Les échantillons ont été pulvérisés par le laboratoire de la TJCM afin de les rendre conformes aux exigences des protocoles d'analyse, puis expédiés à SGS ou à ALS Chemex aux fins d'analyse. Les auteurs du rapport technique de 2011 ont visité les installations le 10 mars 2010. En 2016, les échantillons ont été pulvérisés aux installations de SGS situées dans la ville de Québec, selon les mêmes spécifications que celles utilisées par TJCM.

Tous les échantillons reçus par TJCM ont été inventoriés et pesés avant d'être traités. Ceux ayant une humidité excessive ont été séchés. Les échantillons ont été concassés à l'aide de concasseurs à mâchoires jusqu'à ce que 80 à 85 % passent à travers un crible de 2 mm. La matière concassée a ensuite été passée au diviseur à riffles pour produire des sous-échantillons de 275 à 300 g. Ceux-ci ont été pulvérisés au moyen d'un broyeur à anneau double (à anneau et à galet) ou d'un broyeur à disque jusqu'à ce que 85 à 90 % puissent traverser un crible de 200 mesh (75 µm). Le reste de l'échantillon concassé (rejet) a été placé dans le sac en plastique original. Enfin, les échantillons pulvérisés ont été expédiés à SGS ou à ALS Chemex par le service de livraison de colis sécurisé de Postes Canada.

Tous les échantillons reçus par SGS, à Québec, ont été inventoriés, pesés et séchés avant d'être traités. Les échantillons ont été concassés à l'aide de concasseurs à mâchoires jusqu'à ce que 75 % passent à travers un crible de 2 mm. La matière concassée a été divisée en sous-échantillons de 250 g et pulvérisée au moyen d'un broyeur à anneau double (à anneau et à galet) ou d'un broyeur à disque jusqu'à ce que 85 % puissent traverser un crible de 200 mesh (75 µm). Les échantillons pulvérisés ont été expédiés au laboratoire de SGS situé à Lakefield, Ontario, par le service de livraison de colis sécurisé Purolator.

La majorité des analyses de 2009 et 2010 ont été effectuées au laboratoire de SGS situé à Don Mills, en Ontario. Ce laboratoire est accrédité ISO/IEC 17025 par le *Conseil canadien des normes*. Deux méthodes ont été utilisées pour analyser les échantillons pulvérisés provenant de la Propriété Whabouchi. La première méthode qu'utilise SGS est l'analyse de 55 éléments par fusion au peroxyde de sodium suivie d'une spectrométrie à plasma à couplage inductif (« **ICP-OES** ») et d'une spectrométrie de masse à plasma à couplage inductif (« **ICP-MS** ») (code ICM90A de SGS). Cette méthode utilise 10 g de la pulpe et produit différentes limites de détection pour chaque élément, incluant une limite inférieure de détection de 10 ppm pour le lithium (« **Li** »). L'analyse selon la méthode ICM90A a été menée au début du programme d'exploration de 2009-2010 pour vérifier le contenu des autres éléments de la minéralisation. La seconde méthode a analysé 20 g de pulpe par fusion au peroxyde de sodium de qualité minérale avec méthode de finition ICP-OES comportant une limite inférieure de détection de 0,01 % en Li (code ICP90Q de SGS). La méthode analytique ICP90Q a été utilisée au début du programme d'exploration sur des échantillons analysés par la méthode ICM90A ayant rapporté des teneurs en Li de plus de 0,3 %. La méthode ICP90Q pour le Li a été utilisée ultérieurement de façon plus systématique. Les résultats d'analyse ont été envoyés par voie électronique à la Société et compilés dans un chiffrier *MS Excel* par le gestionnaire de projet.

Les résultats d'analyses de 2016 ont été effectués au laboratoire SGS situé à Lakefield, Ontario, accrédité par le *Conseil des normes du Canada*. Une digestion à quatre acides avec spectrométrie optique d'émission à plasma inductif (« **ICP-AES** ») (code GSG GO ICP41Q) a été utilisée et vérifiée par fusion au peroxyde de sodium AAS (SGS code GC AAS93B).

La ré-analyse de certaines pulpes de 2010 et 2016 et les analyses de 2011 et de 2013 ont été menées par ALS Chemex en utilisant une ICP-AES (code Li-OG63 d'ALS). La méthode analytique Li-OG63 menée sur 4 g de pulpe a rapporté une limite inférieure de détection de 0,01 % de Li.

La Société a mis en place un protocole interne d'AQ/CQ en insérant régulièrement des matériaux de référence (standards et blancs) et des échantillons dupliqués dans le flux d'échantillons. La Société a également procédé à

la ré-analyse de certaines pulpes en 2010 et en 2011 dans un deuxième laboratoire, dans le cadre de son protocole d'AQ/CQ.

SGS a terminé l'examen de la préparation et de l'analyse des échantillons, y compris le protocole d'analyse en matière d'AQ/CQ mis en place par la Société pour le Projet Whabouchi. SGS a visité la Propriété Whabouchi le 27 novembre 2013 et à plusieurs reprises au cours de l'été 2016 afin d'examiner les procédures de préparation des échantillons de la Société et les infrastructures locales, ainsi que de mener un programme d'échantillonnage indépendant. Les Auteurs du Rapport technique ont visité le site le 5 décembre 2017. Les données d'AQ/CQ des campagnes précédentes, jusqu'en 2017, ont été examinées. Un examen des résultats d'analyse en matière d'AQ/CQ pour les blancs et les échantillons dupliqués n'a mis en évidence aucun problème d'analyse. Cependant, les observations relatives aux matériaux de référence et aux échantillons dupliqués de pulpes de 2016 suggèrent la présence d'un biais quant aux données analytiques entre les laboratoires de SGS et d'ALS d'environ 5 %, SGS Laboratory affichant la teneur moyenne la plus élevée. SGS a vérifié l'effet d'une teneur plus élevée de 5 % sur les résultats de l'analyse de 2016 relatifs aux estimations des ressources et a constaté que la différence est négligeable. Des mesures correctives relativement aux données seront prises si nécessaire.

Des mesures de densité relative (« DR ») ont été prises en 2010 et en 2011 sur des échantillons minéralisés afin d'estimer la densité apparente moyenne de la mine Whabouchi. Ces mesures ont été considérées comme acceptables aux fins du Rapport technique.

Les Auteurs du Rapport technique sont d'avis que les protocoles de préparation d'échantillons, d'analyse et d'AQ/CQ utilisés par la Société pour le Projet Whabouchi sont conformes aux normes généralement reconnues de l'industrie et que les données du Projet Whabouchi sont de qualité adéquate. SGS recommande de poursuivre son protocole interne d'AQ/CQ pour les blancs, les échantillons dupliqués (carottes et pulpe) et les standards (matériaux de référence).

Vérification des données

Un total de 39 échantillons dupliqués de carottes de forage ont été prélevés de trous de forage en 2013 par SGS sur des échantillons de trous de forage prélevés en 2011 et 2013, puis soumis pour analyse de Li au laboratoire de SGS Minerals Laboratory à Lakefield (Ontario). Les échantillons dupliqués ont été analysés selon le même protocole utilisé par la Société lors des programmes de forage de 2009 et 2010 (code ICP90Q), à la différence près que la préparation des échantillons a eu lieu au laboratoire de SGS Minerals Services et non à celui des laboratoires TJCM.

Les résultats comparatifs démontrent que les différences moyennes de teneur entre les échantillons originaux et les échantillons de contrôle varient entre 1 % et 12 %, une différence acceptable pour des échantillons dupliqués de carottes de forage vu la nature grossière de la minéralisation de spodumène généralement observée sur le Site Whabouchi. La pondération des teneurs moyennes entre les échantillons originaux et de contrôle présente des résultats similaires.

La base de données numérique de trous de forage fournie par la Société a été validée pour les champs de données suivants : emplacement du collet, azimut, pendage, longueur du trou, données de déviations, lithologies et valeurs analytiques. La validation n'a retourné que des écarts mineurs au niveau des lithologies et des données d'analyse, lesquels ont été transmis à la Société et corrigés dans la base de données finale des trous de forage.

Dans le cadre de la vérification des données du Projet Whabouchi, les données analytiques de la base de données ont été validées en fonction des valeurs des certificats d'analyse des laboratoires. Aucune erreur n'a été notée durant la validation.

La base de données finale comprend les échantillons en rainure prélevés en 2009 et 2010 des tranchées en surface ainsi que les données de forage des programmes de forage de 2009, 2010, 2011, 2013, 2016 et 2017. Le dernier trou de forage assorti de résultats d'analyse dans la base de données est WHA-17-243. Les quelques sondages historiques et données d'analyse de rainurages n'ont pas été pris en considération pour l'actuelle estimation des ressources minérales, mais ils ont été conservés pour des fins de modélisation. Les Auteurs du Rapport technique sont d'avis que la base de données finale contient suffisamment de données pour procéder à l'estimation des ressources minérales.

Traitement du minerai et essais métallurgiques

Des essais relatifs au traitement du minerai ont été effectués pour évaluer le potentiel de production de concentré de spodumène et de production d'hydroxyde de lithium ($\text{Li}_2\text{O}\cdot\text{H}_2\text{O}$) et de carbonate de lithium (Li_2CO_3) séparément. Un résumé des essais relatifs à la production de concentré de spodumène est présenté à la rubrique « Concentrateur de Whabouchi » ci-dessous. Un résumé des essais relatifs à la production électrochimique de $\text{Li}_2\text{O}\cdot\text{H}_2\text{O}$ et de Li_2CO_3 est présenté à la rubrique « Usine électrochimique commerciale » ci-dessous.

Concentrateur de Whabouchi

Entre 2010 et 2017, plusieurs programmes d'essais ont été réalisés pour développer le schéma du Concentrateur. Le schéma porte notamment sur le tri du minerai, la classification hydraulique, la séparation en milieu dense DMS et les méthodes de flottation. On y retrouve également des sommaires d'essais de criblage, de décantation, de filtration, de congélation, de séchage et de séparation magnétique effectués par différents laboratoires et fournisseurs.

Le tri du minerai a été mis à l'épreuve à pleine échelle par deux fournisseurs afin d'évaluer la capacité du minerai à un tri grossier. Le minerai peut être efficacement séparé en rejets et accepté avec des pertes de lithium minimales. Cette méthode a été mise en œuvre dans le schéma afin de réduire la contamination par l'amphibolite.

La séparation hydraulique a été mise à l'épreuve pour retirer la muscovite avant les deux principaux procédés de séparation (DMS et flottation). Ce procédé a été utilisé dans des campagnes d'usines pilotes. Il a également été mis à l'essai dans le laboratoire d'un fabricant.

Plusieurs programmes d'essais de DMS, soit des essais en laboratoire de séparation de liquides lourds et des essais en usine-pilote, ont été réalisés depuis le début du développement du schéma. Les essais de DMS fonctionnent bien avec des particules de moins de 9,5 mm et s'améliorent lorsque la dimension supérieure est réduite à 6,3 mm. Les essais de DMS peuvent produire un concentré final, un rejet final et un flux de mixtes qui sera retraité en flottation.

Plusieurs programmes d'essais ont eu recours à la flottation. Des essais en laboratoire et des essais en usine pilote ont été effectués parallèlement depuis 2010. Les plus récents programmes visant à tirer profit de la libération grossière du minerai et de la flottation de particules grossières par hydroflottation ont été introduits. En outre, la flottation en colonne affiche une meilleure sélectivité relativement à la récupération de la muscovite et d'autres contaminants dans le concentré de flottation fine lorsqu'on ajoute de l'eau de lavage. Les essais finaux de conception ont été réalisés à Eriez, qui fournit la technologie d'hydroflottation. La teneur et le taux de récupération se sont avérés très bons lors de ces essais. La consommation de réactifs a été considérablement réduite grâce à l'optimisation.

Des essais d'épaississement, de filtration et de congélation ont été effectués pour calibrer divers équipements et valider les conditions dans lesquelles le transport des concentrés pourrait poser problème.

Enfin, des essais de séchage du concentré DMS ont été effectués afin d'évaluer les conditions requises pour avoir un bon concentré pour la séparation magnétique sèche du concentré DMS grossier. Cette dernière opération de valorisation du minerai a été mise à l'épreuve chez deux fournisseurs.

Usine électrochimique de Shawinigan¹

Des essais approfondis ont été effectués sur le concentré de spodumène de la Propriété Whabouchi afin de déterminer la conception et le calibrage des équipements requis pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydrate (« **HLM** ») de grande qualité.

Les aspects clés du processus ont été mis à l'épreuve en laboratoire et/ou en usine pilote. Un sommaire de haut niveau suit :

- **Calcination** : Des essais en usine pilote à grande échelle ont été effectués en collaboration avec des fournisseurs réputés de fours et de calcinateur flash. Ces essais ont démontré que, dans les bonnes conditions, le concentré pouvait être calciné et atteindre des taux élevés d'extraction du lithium (> 95 %).
- **Cuisson à l'acide** : Des essais ont été réalisés en laboratoire et en usine pilote afin de déterminer les paramètres de mélange et de cuisson à l'acide requis pour bien sulfater le lithium et obtenir un taux élevé d'extraction du lithium. L'incidence de l'utilisation d'acide recyclé a été largement étudiée.
- **Lixiviation** : Plusieurs essais de lixiviation en laboratoire et en usine pilote ont permis de déterminer les paramètres de fonctionnement et de conception optimaux.
- **Élimination des impuretés** : Plusieurs essais d'élimination des impuretés ont été effectués dans le but de répondre aux exigences strictes relatives aux cellules électrochimiques. Le schéma traditionnel d'élimination des impuretés a été modifié afin d'améliorer l'efficacité et de réduire la taille de l'équipement. Des essais théoriques en laboratoire et en usine pilote ont étudié les réactifs et les durées de séjour afin d'élaborer le schéma proposé. Les essais ont démontré qu'une solution de grande pureté répondant aux exigences électromembranaires pouvait être produite.
- **Processus électromembranaire** : Diverses phases d'essais d'électrolyse membranaire ont été menées par Electrosynthesis Company. Les objectifs consistaient à déterminer les paramètres de fonctionnement optimaux (concentration, efficacité et densité de courant, configuration, etc.) et d'estimer le cycle de vie de la membrane et de l'anode. La stabilité à long terme du procédé a été démontrée au moyen d'une série d'essais en continu totalisant environ 1 000 heures et désignée comme le « test de 1 000 heures ».
- **Cristallisation de l'HLM** : Des essais de cristallisation de l'HLM ont été effectués en laboratoire.
- **Concentration d'acide** : Des travaux ont été réalisés pour développer le diagramme de phase ternaire du réseau d'alimentation en eau pour le sulfate de lithium – acide sulfurique – en fonction de la température. On y indique la solubilité et, dans une moindre mesure, les courbes du point d'ébullition. Ces expériences ont permis de confirmer la structure du schéma et de fournir des données de base pour la conception de l'équipement. Les essais en laboratoire et en usine pilote effectués chez des fournisseurs ont fourni des renseignements supplémentaires aux fins du calibrage et de la conception des équipements.

¹ Usine électrochimique commerciale

Estimations des ressources minérales

SGS a complété la mise à jour des ressources minérales à partir de la base de données numérique fournie par la Société (au 21 août 2017), laquelle contenait des données sur les rainures de tranchées et sur les trous de forage compilées par la Société depuis 2009. La base de données ayant servi à produire l'estimation des ressources minérales a été constituée d'un total de 593 rainures et trous de forage au diamant, notamment de forages historiques au diamant et de rainures non analysées.

Les ressources minérales ont été estimées à l'aide d'un modèle de blocs de ressources avec interpolation selon la méthode de krigeage ordinaire. Le modèle géologique de 2017 a été mis à jour en fonction des nouvelles données d'exploration de 2016 et 2017; les données analytiques contenues dans les solides 3-D ont ensuite été normalisées en fonction de longueurs composites de 2 m. Les données composites ont servi à l'interpolation de la teneur en Li₂O des blocs selon la méthode de krigeage ordinaire dans une grille à espacements réguliers qui comble le modèle en trois dimensions. L'estimation des ressources minérales du Site Whabouchi a été conçue et rapportée selon la perspective d'une fosse à ciel ouvert. Un modèle de fosse optimisé utilisant le logiciel d'optimisation de fosse MineSight© a été produit par MC-DRA en 2016 et validé plus tard, en octobre 2017, au moyen du modèle de blocs complété. Les ressources minérales sont constituées des blocs interpolés situés sous l'interface roche-morts-terrains, à l'intérieur du modèle de fosse optimisé et au-dessus d'une teneur de coupure en Li₂O déterminée. Les blocs sont ensuite classés en fonction du niveau de confiance (proximité des composites, variance de la teneur des composites et géométrie des solides minéralisés). La modélisation filaire 3D, le modèle de blocs et l'estimation des ressources minérales ont été réalisés par SGS en fonction de renseignements fournis par la Société.

Les estimations finales des ressources minérales à l'intérieur de la fosse à ciel ouvert sont rapportées à une teneur de coupure en Li₂O de 0,3 %; elles totalisent 16 953 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,57 % pour la catégorie des ressources mesurées, 20 403 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,41 % pour la catégorie des ressources indiquées, avec 6 687 Mt supplémentaires d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,37 % pour la catégorie des ressources présumées.

Les estimations des ressources minérales de la mine souterraine sont rapportées à une teneur de coupure en Li₂O de 0,60 %; elles totalisent 12 000 t d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,87 % pour la catégorie des ressources mesurées, 233 000 t d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,59 % pour la catégorie des ressources indiquées et 9 376 Mt d'une teneur moyenne en Li₂O de 1,39 % pour la catégorie des ressources présumées.

Tableau : Estimation des ressources minérales dans la fosse de la mine Whabouchi

Teneur de coupure en Li ₂ O (%)	Catégorie	Tonnage* (t)	Teneur moyenne en Li ₂ O (%)
0,30	Mesurées	16 953 000	1,57
0,30	Indiquées	20 403 000	1,41
0,30	Mesurées et indiquées	37 356 000	1,48
0,30	Présumées	6 687 000	1,37

Note : Les ressources minérales ont été estimées en utilisant les définitions standard de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) quant aux ressources et aux réserves minérales en conformité avec le Règlement 43-101. Des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré une viabilité économique. Les ressources présumées ne tiennent pas compte des ressources mesurées et indiquées.

La densité utilisée est de 2,71 t/m³.

Date d'effet : 24 novembre 2017.

Les blocs touchant la fosse ont été retirés.

*Arrondi au millier près.

Tableau : Estimation des ressources minérales au-dessous de la fosse de la mine Whabouchi

Teneur de coupure en Li₂O (%)	Catégorie	Tonnage* (t)	Teneur moyenne en Li₂O (%)
0,60	Mesurées	12 000	1,87
0,60	Indiquées	233 000	1,59
0,60	Mesurées et indiquées	245 000	1,60
0,60	Présumées	9 376 000	1,39

Note : Les ressources minérales ont été estimées en utilisant les définitions standard de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) quant aux ressources et aux réserves minérales en conformité avec le Règlement 43-101. Des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré une viabilité économique. Les ressources présumées ne tiennent pas compte des ressources mesurées et indiquées.

La densité utilisée est de 2,71 t/m³.

Date d'effet : 24 novembre 2017.

Les blocs touchant la fosse ont été retirés.

*Arrondi au millier près.

Estimations des réserves minérales

Réserves minérales de la fosse à ciel ouvert

La date d'effet de l'estimation des réserves minérales est le 7 novembre 2017. Les réserves minérales de la mine Whabouchi ont été estimées à l'aide du modèle actualisé de ressources préparé par SGS. Elles représentent la portion des ressources minérales mesurées et indiquées ayant été jugées économiquement exploitables et intégrant les pertes d'exploitation et l'ajout des déchets dilués.

La première étape de l'estimation des réserves minérales consistait à mener une analyse d'optimisation de la fosse. Cette analyse repose sur des critères économiques et visant à établir la teneur de coupure et la mesure dans laquelle il serait possible d'exploiter le gisement de façon rentable. L'analyse d'optimisation de la fosse s'est faite à l'aide du module MS-Economic Planner du logiciel MineSight® (version 12.0-3). L'optimisateur utilise l'algorithme Lerchs-Grossman 3-D pour établir les limites rentables de la fosse en fonction des coûts d'exploitation et de traitement ainsi que du revenu par bloc saisis dans le logiciel.

L'analyse d'optimisation de la fosse a permis d'identifier le modèle de fosse devant servir à la conception de la fosse à ciel ouvert. Les ressources mesurées et les ressources indiquées supplémentaires qui sont à l'extérieur des limites de ce modèle de fosse optimisé ont ensuite été évaluées en vue de l'exploitation d'une mine souterraine. La teneur de coupure en Li₂O pour la fosse à ciel ouvert a été établie à 0,34 %.

Une fosse à ciel ouvert a été conçue avec un angle de pente générale de 56° en s'appuyant sur l'étude géotechnique de Journeaux Associés. La fosse compte des banquettes hautes de 20 m avec une rampe d'accès ayant une largeur de 20 m et une pente maximale de 10 %. La fosse mesurera environ 1 350 m de long sur 340 m de large à la surface et sa profondeur maximale à partir de la surface atteindra 223 m. Cette fosse comprend 15,5 Mt de réserves minérales prouvées et 8,5 Mt de réserves minérales probables, pour un total de 24,0 Mt à une teneur en Li₂O de 1,53 %. Pour les exploiter, il faudra déblayer 1,4 Mt de morts-terrains, 69,4 Mt de stériles (incluant des ressources minérales présumées). Cette quantité totale de déchets miniers (70,9 Mt) se traduit par un ratio de décapage de 3,0:1. Le tableau ci-dessous présente les réserves minérales de la fosse à ciel ouvert de la mine Whabouchi. Les réserves minérales justifient la dilution du minerai.

Tableau : Réserves minérales de la fosse à ciel ouvert de la mine Whabouchi

Catégorie	Tonnage (Mt)	Teneur en Li ₂ O (%)
Prouvées	15,5	1,56
Probables	8,5	1,48
Prouvées et probables	24,0	1,53

Réserves minérales souterraines

La mine souterraine sera développée lorsque la fosse à ciel ouvert aura atteint la fin de sa vie utile. Elle sera mise en production après l'épuisement des réserves de la fosse à ciel ouvert (au cours de la 24^e année).

La mine souterraine sera accessible à partir d'un portail situé à une élévation de 162,5 m et une rampe d'accès principale qui reliera les sept sous-niveaux (galeries de roulage) situés du côté de l'épente inférieure du gisement souterrain. Les sous-niveaux seront espacés aux 30 m aux élévations suivantes : 182 m, 152 m, 122 m, 92 m, 62 m, 32 m et 2 m.

Les réserves de la mine souterraine ont été estimées à 12,7 Mt et la teneur en Li₂O pour les catégories de réserves prouvées et probables a été établie à 1,16 %. Les réserves tiennent compte de la dilution et de la récupération et ont été estimées en fonction d'un coût de 29,52 \$/t de minerai et des paramètres économiques. Une teneur de coupure en Li₂O de 0,63 % a été utilisée pour déterminer le point auquel les matières extraites génèrent des profits, après déduction des coûts d'extraction, de traitement, de transport et des frais généraux et administratifs. Le tableau ci-dessous présente les réserves minérales souterraines de la mine Whabouchi. Les réserves minérales tiennent compte de la dilution du minerai.

Tableau : Réserves minières souterraines de la mine Whabouchi

Catégorie	Tonnage (Mt)	Teneur en Li ₂ O (%)
Prouvées	1,5	1,36
Probables	11,1	1,13
Prouvées et probables⁽¹⁾	12,7	1,16

Note :

- (1) Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Réserves combinées (fosse à ciel ouvert et mine souterraine)

Les réserves minérales combinées de la fosse à ciel ouvert et de la mine souterraine de la mine Whabouchi ont été estimées à 36,7 Mt de minerai d'une teneur en Li₂O de 1,40 %, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les réserves prouvées représentent 46 % des réserves totales.

Tableau: Réserves minières combinées de la mine Whabouchi

	Catégorie	Tonnage (Mt)	Teneur en Li ₂ O (%)
Fosse à ciel ouvert (FCO)	Prouvées	15,5	1,56
	Probables	8,5	1,48
	FCO : Réserves prouvées et probables	24,0	1,53
Mine souterraine (MS)	Prouvées	1,5	1,36
	Probables	11,1	1,13
	MS : Réserves prouvées et probables	12,7	1,16
Réserves totales FCO et MS	Prouvées	17,0	1,54
	Probables	19,6	1,28
	Réserves prouvées et probables⁽¹⁾	36,7	1,40

Note :

(1) Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

Jusqu'à présent, rien n'indique la présence de problèmes de nature métallurgique, environnementale, juridique, fiscale, socioéconomique ou politique, ou liés à d'autres aspects du projet, qui pourraient modifier de manière importante l'estimation des ressources et des réserves minérales.

Méthodes d'exploitation de la mine

La mine Whabouchi se situant à proximité de la surface, une exploitation à ciel ouvert est plus favorable d'un point de vue économique et technique. C'est donc cette méthode qui est privilégiée pour les couches supérieures du gisement. Or, l'exploitation à ciel ouvert a souvent des répercussions environnementales et sociales plus importantes que l'exploitation souterraine, essentiellement en raison de son empreinte plus grande à la surface. Pour atténuer les effets de la mine sur ces aspects, le changement pour l'exploitation souterraine a été privilégié lorsque les caractéristiques géologiques et les facteurs économiques le permettaient. Ainsi, à compter de la 24^e année, la mine passera à une exploitation souterraine pour réduire d'une part son empreinte à la surface et d'autre part la quantité de stériles à y être empilée à la surface. Cette approche prolongera la durée de vie de la mine sans trop étendre la superficie à la surface touchée par l'exploitation, ce qui accroîtra l'importance cumulative des retombées économiques du projet à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Mine à ciel ouvert

La méthode minière sélectionnée sera une exploitation conventionnelle à ciel ouvert utilisant camions, pelles, forage et dynamitage. La végétation, la terre végétale et le mort-terrain seront décapés et empilés en vue de la

réhabilitation future du site. Le minerai et les stériles seront extraits à l'aide de banquettes hautes de 4 m, forés, dynamités et chargés par des excavatrices à commande hydraulique à bord de camions poids lourd hors route.

La terre végétale et le mort-terrain seront empilés à 100 m à l'est de la sortie de la fosse et au sud du Concentrateur. Les matières qui constitueront cette pile de stockage serviront aux futurs travaux de réhabilitation du site.

Une méthode de co-disposition a été choisie pour les résidus du Concentrateur et les stériles de la mine. La co-disposition consiste en la construction de cellules de stériles dans lesquelles sont disposés les résidus fins. Le mélange de déchets fins et grossiers a pour effet de réduire les vides associés principalement aux flux de déchets grossiers tout en rendant les déchets fins plus robustes. Les résidus produits par le Concentrateur auront une teneur en humidité d'environ 14 %. Les résidus seront transportés du Concentrateur à l'amas de stériles à l'aide des mêmes camions de 64 t utilisés dans la fosse à ciel ouvert.

Les opérations minières se dérouleront sur 50 semaines par année, 24 heures sur 24, à raison de deux quarts de travail de 12 heures chacun. Durant les deux semaines d'arrêt planifié, le Concentrateur sera soit alimenté depuis la pile de stockage de minerai brut, soit soumis à un entretien planifié.

Le plan minier repose sur une production annuelle de 215 022 t de concentré, ce qui équivaut à une production de minerai brut de 1,03 Mt par an. La quantité totale de matière extraite annuellement durant les 24 ans de vie utile de la mine à ciel ouvert variera de 0,26 Mt en préproduction à un maximum de 5,3 Mt la 10e année. La teneur diluée annuelle moyenne en Li₂O variera de 1,47 % à 1,59 % au cours de la période de 24 ans.

L'équipement minier pour la mine à ciel ouvert comprend six camions de transport de 64 t, deux excavatrices à commande hydraulique avec godets de 6 m³, deux foreuses diesel alimentées dans la fosse et calibrées pour des trous de forage de 114 mm (4,5 po) et divers équipements de soutien et de service. Le dynamitage se fera à l'aide d'explosifs à émulsion en vrac d'un facteur de poudre moyen de 0,37 kg/t. La main-d'œuvre de la mine a été estimée à quelque 109 employés.

Mine souterraine

À compter de la 24e année d'exploitation, la mine à ciel ouvert cessera et le minerai sera extrait d'une mine située sous le fond de la fosse. L'exploitation souterraine devrait durer dix ans, soit du début de la 24e année à la fin de la 33e année. Une période de préparation à la production de la mine souterraine de 14 mois est prévue au cours des derniers mois de la 23e année en vue d'atteindre un taux de production de croisière de 1,3 Mt de minerai brut au début de la 25e année.

Le développement et l'exploitation de la mine souterraine seront confiés à un entrepreneur minier qui sera responsable d'excaver et de transporter le minerai et les stériles depuis la mine souterraine jusqu'à une pile de stockage située au fond de la mine à ciel ouvert. La Société s'occupera de la gestion et des travaux de génie afin de superviser l'entrepreneur et de lui fournir l'encadrement technique dont il aura besoin pour mener à bien ses tâches en toute sécurité. La Société continuera de s'occuper directement du transport du minerai et des stériles depuis le fond de la fosse jusqu'au concasseur et à la zone de stockage des stériles, mais aussi de tout ce qui concerne les résidus miniers. À cette fin, le personnel de la Société utilisera l'équipement mobile existant employé dans le cadre de l'exploitation à ciel ouvert. La mine souterraine fonctionnera sept jours sur sept à raison de deux quarts de travail de dix heures chacun.

La méthode minière sélectionnée est l'abattage par trous longs dans des chambres hautes de 30 m. Sur la base des conditions géotechniques et hydrogéologiques, il est prévu qu'il sera nécessaire de remblayer les chambres

excavées. La toute dernière phase d'excavation consistera en l'exploitation du pilier de couronne d'une épaisseur de 30 m du fond de la mine à ciel ouvert.

À mi-chemin de la partie ouest de la mine à ciel ouvert, un portail souterrain menant à un plan principal incliné vers le bas donnera accès aux sept galeries de roulage horizontales qui, à leur tour, ouvriront sur les points de soutirage des diverses chambres.

La production annuelle requise de la mine souterraine a été ajustée afin de maintenir une production de concentré de lithium similaire de 215 022 t. Au cours de la 24^e année d'extraction de minerai de la mine à ciel ouvert, une période de chevauchement est prévue pour accélérer la production de la mine souterraine. Ainsi, le Concentrateur sera alimenté en minerai brut sans interruption.

L'entrepreneur fournira et fera fonctionner l'équipement minier souterrain : deux jumbos de développement, deux foreuses de production, trois chargeurs-transporteurs et quatre camions de transport. Les camions transportent le minerai et les stériles de la mine souterraine au portail, où ils seront empilés en vue de leur récupération et leur transport par la Société jusqu'au concasseur ou au parc à résidus.

L'exploitation de la mine souterraine nécessitera 86 employés durant la phase de développement et 70 employés durant celle de production. Ces chiffres excluent les membres des équipes de direction et d'ingénierie de la Société ainsi que le personnel chargé des stériles et des résidus.

Méthodes de récupération

Concentrateur de Whabouchi

Le Concentrateur est situé à 675 m au nord-est de la mine à ciel ouvert. Le Concentrateur est conçu pour produire une quantité nominale de 215 022 tonnes sèches de concentré de spodumène par année. Le minerai brut sera envoyé au concasseur à mâchoires principal, puis criblé pour convenir à la limite d'alimentation des trieuses de minerai. Le minerai trié sera alors transporté aux concasseurs à cône secondaires et tertiaire. Le minerai concassé final sera entreposé dans une pile de stockage située devant le Concentrateur.

Le minerai concassé sera criblé sur le tamis pour minerai fin, et le refus de criblage sera valorisé dans un circuit de séparation en milieu dense après une étape d'élimination du mica par hydroséparation visant à produire un concentré de spodumène grossier, un résidu et un produit de mixtes. Le concentré grossier sera ensuite séché dans un séchoir rotatif avant d'être traité par un système de séparation magnétique à sec. Le produit magnétique sera éliminé avec les résidus, alors que le produit non magnétique constituera la première portion du concentré de spodumène final.

Les mixtes du DMS seront broyés jusqu'à moins de 0,85 mm et combinés avec les fines criblées du minerai fin. Ce produit alimente une étape fine d'élimination du mica par hydroséparation, puis est envoyé au circuit de flottation. Le circuit de flottation comprend le descalammage, la séparation magnétique humide, l'attrition et deux étapes de flottation de spodumène. La flottation est réalisée à une taille grossière ($-850 \mu\text{m}/+200 \mu\text{m}$) dans une unité de séparation par hydroflottation et à une taille fine ($-200 \mu\text{m}/20 \mu\text{m}$) par circuit de colonnes de flottation.

Les résidus provenant de la concentration par DMS, de la séparation magnétique sèche, de l'élimination du mica par hydroséparation, du descalammage, de la séparation magnétique humide et de la flottation seront asséchés au moyen d'une combinaison d'opérations de tamisage, d'épaississement et de filtration avant d'être stockés dans un dôme. Les résidus seront transportés par camion jusqu'à la zone de co-disposition avec les résidus miniers.

Le concentré de spodumène de flottation sera épaissi et filtré dans un filtre-presse à plateaux vertical jusqu'à un taux d'humidité inférieur à 8 %, puis combiné au concentré de DMS sec pour être transporté par camion jusqu'à Chibougamau. Le concentré expédié aura une teneur en humidité de moins de 5 % pour en prévenir le gel durant les mois d'hiver. À Chibougamau, il sera transféré dans des wagons ferroviaires pour être transporté à l'Usine électrochimique commerciale, où il subira d'autres traitements.

Usine électrochimique commerciale

Les paramètres de conception de procédé, le bilan pondéral, les schémas de procédé, la liste d'équipements et les plans de l'Usine électrochimique commerciale ont été préparés en vue d'une capacité annuelle de traitement de 215 022 tonnes (sèches) de concentré de spodumène. L'usine est conçue pour produire 33 000 tonnes d'équivalent en carbonate de lithium (« LCE ») par année sous la forme de cristaux d'hydroxyde de lithium monohydraté et de poudre de carbonate de lithium. L'usine peut varier la production de cristaux d'hydroxyde de lithium monohydraté de 50 à 100 % du total d'unités de Li produites et de poudre de carbonate de lithium de 0 à 50 % du total d'unités de Li produites.

L'Usine électrochimique commerciale devrait fonctionner sept jours par semaine et 24 heures par jour. La disponibilité de l'usine a été estimée à 85 % à partir de points de référence d'industries comparables et d'une analyse de disponibilité de haut niveau. Le taux de récupération global de lithium est basé sur des résultats de laboratoire et sur une modélisation poussée du bilan massique.

Tableau : Sommaire des critères de conception de l'Usine électrochimique commerciale

Paramètres	Unité	Valeur
Taux moyen de traitement du concentré	tonne (sèche) par année	215 022
Composition du concentré	% de DMS / % de flottation	42 / 58
Teneur du concentré (totale)	% de Li/Li ₂ O	2,9 / 6,25
Pourcentage d'humidité du concentré	% de H ₂ O	4,0
Répartition de la taille du concentré F100	microns	9 500
Taux de production de solution de sulfate de lithium	tonne (sèche) par année d'équivalent en Li ₂ SO ₄ H ₂ O	2 000
Temps de fonctionnement de l'usine	heures par jour	24
Disponibilité globale de l'usine	%	85
Production moyenne d'hydroxyde de lithium monohydraté	tonne par année	24 500
Taux d'humidité moyen du produit d'hydroxyde de lithium monohydraté	%	≤0,1
Teneur du produit d'hydroxyde de lithium monohydraté	% de LiOH	≥57,5 (< 20 ppm Na)
Production moyenne de carbonate de lithium	tonne par année	11 500
Taux d'humidité moyen du produit de carbonate de lithium	%	≤0,45
Teneur du produit de carbonate de lithium	% de Li ₂ CO ₃	≥ 99,5
Taux de récupération global de lithium	%	95,9

Le concentré de spodumène est transporté de la Propriété Whabouchi vers l'Usine électrochimique commerciale dans des wagons ferroviaires de 92 tonnes (100 tonnes américaines). L'alimentation de l'Usine électrochimique commerciale consiste en un mélange de concentré par DMS et de concentré de flottation.

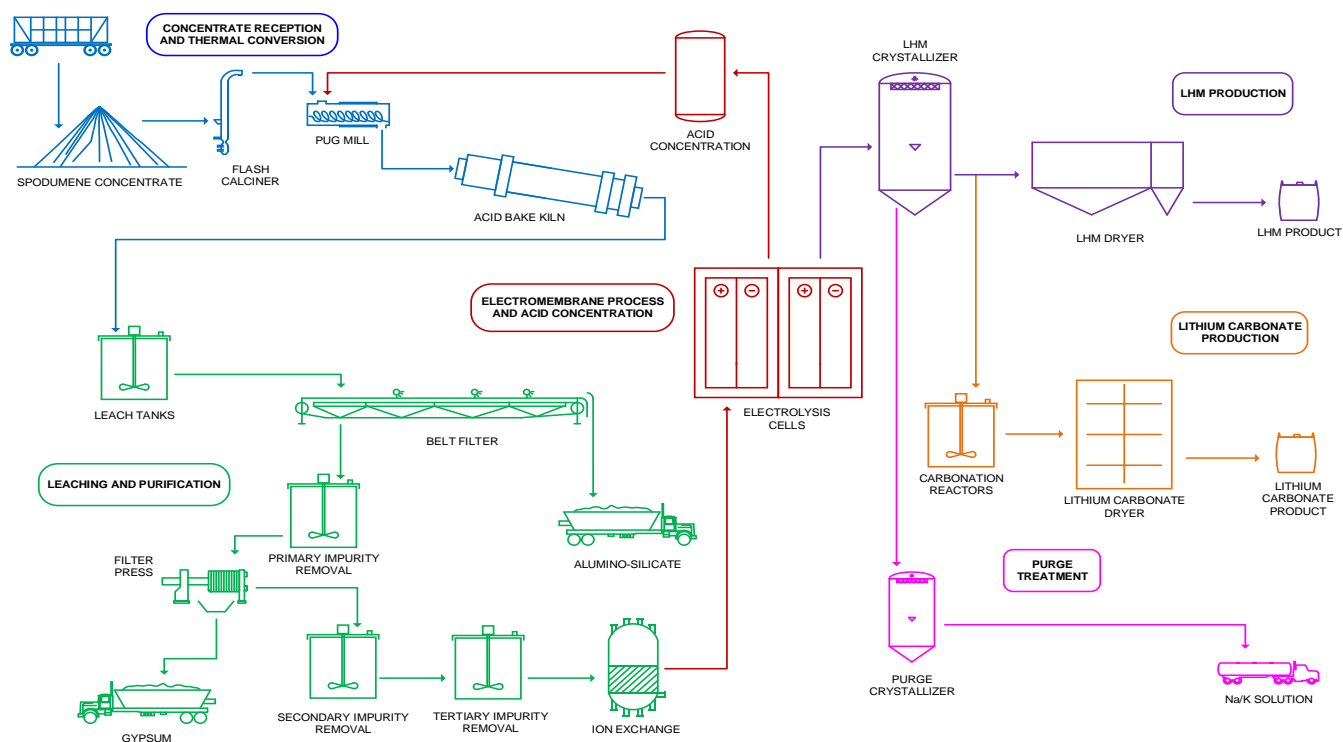
La première étape importante du processus est la calcination du concentré, alors que le minéral spodumène est converti de la forme alpha à la forme bêta. Par la suite, le bêta-spodumène est mélangé à de l'acide sulfurique dans un malaxeur à hélice, et le mélange d'acide et de minéral est envoyé à un four pour être cuit à l'acide. La chaleur du four entraîne la réaction des oxydes avec l'acide sulfurique pour produire des sulfates (principalement des sulfates de lithium, mais aussi une quantité mineure de sulfates de certaines impuretés). Le produit cuit à l'acide est mélangé à de l'eau à l'étape de la lixiviation du concentré, puis envoyé à un filtre à bande qui sépare le minéral de gangue (une forme de silicate d'aluminium) de la solution de lixiviation enrichie contenant les sulfates de lithium et certaines impuretés. La solution de lixiviation enrichie subit ensuite trois étapes de purification et de filtration : enlèvement des impuretés primaires (« **EIP** »), enlèvement des impuretés secondaires (« **EIS** ») et enlèvement des impuretés tertiaires (« **EIT** »). La solution est polie dans un système d'échange d'ions (« **EI** ») qui élimine les traces de calcium restant.

Ces trois étapes de purification et d'échange d'ions éliminent de nombreuses impuretés, y compris l'excès d'acide, le calcium, le silicium, le fer, l'aluminium, le manganèse et le magnésium.

La solution EI polie est envoyée aux électrolyseurs. Au cours de ce processus, le sulfate de lithium est converti en hydroxyde de lithium (solution de catholyte) et en acide sulfurique (solution d'anolyte). La solution d'anolyte est envoyée à la concentration d'acide sulfurique. L'acide concentré est recyclé dans le malaxeur à hélice avec de l'acide d'appoint frais. Le catholyte issu de l'électrolyse est envoyé à l'étape de cristallisation de l'HLM. Un processus de double cristallisation produit des cristaux d'HLM purs et des condensats qui sont également entièrement réutilisés dans le processus. Un petit courant de purge provenant de la cristallisation de l'HLM est envoyé à une unité de traitement, où le lithium est récupéré et le sodium et le potassium sont purgés. Les cristaux d'HLM sont séchés afin de pouvoir être vendus. Jusqu'à 50 % des cristaux d'HLM peuvent être convertis en carbonate de lithium dans un circuit dédié à la vente en tant que produit final de carbonate de lithium.

Un organigramme simplifié, présenté ci-dessous, résume le processus de l'Usine électrochimique commerciale.

Figure : Schéma simplifié de l'Usine électrochimique commerciale



Infrastructure du projet

Concentrateur de Whabouchi

La mine Whabouchi est située au kilomètre 276 le long de la *Route du Nord*, une route publique qui assure l'accès au campement de base et servira à la fois pendant la construction et l'exploitation. Le campement se trouve à quelque 12 km à l'ouest de la mine et du Concentrateur, alors que l'aéroport de Nemiscau est à sept km à l'ouest du campement. Les infrastructures envisagées à la mine sont :

- Des routes de service et de transport de minerai;
- un garage d'entretien;
- une guérite;
- des bureaux de gestion et un vestiaire;
- des bureaux d'ingénierie et d'administration;
- un entrepôt;
- le bâtiment du Concentrateur;
- des bureaux d'ingénierie et un vestiaire au Concentrateur;
- un laboratoire métallurgique; et
- une installation de stockage en vrac d'explosifs, un magasin d'amorces et de détonateurs et une poudrière.

En plus des bâtiments, les services suivants seront aménagés :

- L'alimentation en eau fraîche, y compris pour la protection-incendie;
- l'épuration des eaux usées;
- le stockage et la distribution de diesel et de gaz propane; et
- un poste pour l'alimentation et la distribution d'électricité.

Installation de stockage pour la co-disposition

Une méthodologie de co-disposition sera utilisée pour le stockage des résidus produits au Concentrateur et des stériles issus de la mine. La méthodologie de co-disposition adoptée consiste à confiner les résidus asséchés dans des cellules de stériles.

La durée de vie du Projet Whabouchi (mines à ciel ouvert et mines souterraines) sera de 33 ans et générera 50,8 Mm³ de matériel. Quatre installations de stockage pour la co-disposition ont été aménagées au nord de la Route du Nord, sur la Propriété Whabouchi. Tous les stériles et les résidus du Concentrateur seront contenus dans ces installations de stockage pour la co-disposition, à l'exception de 6 Mm³ de stériles qui devraient être éliminés dans la mine à ciel ouvert et pourraient être utilisés comme matériau de remblai pour l'exploitation souterraine.

Usine électrochimique commerciale

L'Usine électrochimique commerciale sera située à Shawinigan (Québec) sur le site d'une ancienne usine de pâtes et papiers. Outre l'Usine électrochimique commerciale, les infrastructures prévues comprennent ce qui suit :

- Une mise à niveau du réseau ferroviaire déjà en place;
- des installations de réception et de déchargement de spodumène;
- un poste pour l'alimentation et la distribution d'électricité;
- des installations de manutention des résidus et des sous-produits;
- des services pour le site;
- des bâtiments de site;
- des routes;
- une guérite;
- un système de contrôle; et
- un système de communication.

Études de marché et contrats

Les principaux renseignements contenus dans l'étude de marché ont été préparés par Roskill Consulting Group Ltd. (« **Roskill** »), une firme de services-conseils indépendante et expérimentée.

Voici les principales conclusions des rapports reçus par la Société :

- La demande d'hydroxyde de lithium pour batteries devrait s'accroître à un TCAC de 38,8 % entre 2016 et 2031;
- la demande de carbonate de lithium pour batteries devrait s'accroître à un TCAC de 13,1 % entre 2016 et 2031; et
- la demande croissante d'hydroxyde de lithium, au cours des prochaines années, est principalement liée à l'utilisation de batteries secondaires.

À la date du Rapport technique, la Société avait conclu deux ententes commerciales de ventes totalisant environ 14 000 tonnes d'équivalent en carbonate de lithium. Ces ententes sont valides entre 42 et 60 mois à compter du début de la production commerciale. Aucun contrat établi n'a été conclu à l'heure actuelle pour la vente de concentré.

En fonction des renseignements fournis dans le Rapport technique, des ententes commerciales de ventes en vigueur et de l'information recueillie lors de discussions avec des clients potentiels et avec d'autres sources, la Société a établi ses prix de vente comme suit (par tonne) :

- Hydroxyde de lithium (EXW Shawinigan) : 14 000 \$ US/t;
- Carbonate de lithium (EXW Shawinigan) : 9 500 \$ US/t (de la 2e à la 5e année);
- Carbonate de lithium (EXW Shawinigan) : 12 000 \$ US/t (de la 6e à la 33e année); et
- Ventes de concentré de spodumène (FAB Port de Trois-Rivières) : 800 \$ UST

Études environnementales, obtention de permis et impact social ou communautaire

Les principaux permis requis aux fins d'effectuer les travaux d'exploration sur la Propriété Whabouchi sont les permis d'aménagement forestier délivré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (le « **MFFP** ») accompagné de la possession de droits miniers actifs. Un certificat d'autorisation (« **CA** ») du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le « **MDDELCC** ») peut également être nécessaire pour effectuer des travaux d'exploration avancés spécifiques tels que, par exemple, le démontage mécanique de plus de 1 000 m³ de morts-terrains. À la date du Rapport technique, la direction de la Société a confirmé avoir des permis et autorisations valides pour mener les travaux. À la connaissance des Auteurs du Rapport technique, il n'y a aucun passif environnemental concernant la Propriété Whabouchi.

Pour la mine Whabouchi, une première version de l'évaluation de l'impact environnemental et social (l'« **ESIA** ») a été déposée pour examen auprès des autorités fédérales (Agence canadienne d'évaluation environnementale, ou « **ACEE** ») et provinciale (Comité consultatif sur la Convention de la Baie James et du Nord québécois, ou « **CBJNQ** ») en avril 2013. Des questions et des commentaires sur cette première version ont été envoyés par ces autorités à la CBJNQ a tenu des audiences publiques en mars et en avril 2015. La Société et/ou la Nation Crie de Nemaska ont également tenu d'autres formes de consultations publiques qui ont permis au CBJNQ de considérer les préoccupations des habitants de ce territoire et de s'assurer qu'elles sont prises en compte dans le Projet Whabouchi et intégrées dans le CA. Le 4 septembre 2015, sur recommandation favorable du CBJNQ, l'administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord Québécois a donné son aval au projet, et la Société a annoncé l'obtention du CA du MDDELCC pour la mine Whabouchi. Le 29 juillet 2015, après évaluation complète de la mine Whabouchi, le ministère canadien de l'Environnement, jugeant peu probable que le Projet Whabouchi ait des conséquences néfastes sur l'environnement, a émis une

décision favorable énonçant les conditions relatives aux mesures d'atténuation des risques et au programme de surveillance que doit mettre en place la Société. Ce même jour, l'ACEE a émis son rapport final d'évaluation environnementale.

La Société a déjà commencé et poursuit la mise en œuvre des dispositions du CA pour le Projet Whabouchi. Le processus visant l'obtention des autorisations et des permis nécessaires pour la construction a commencé au cours du premier trimestre de 2016. Les demandes sont déposées en temps opportun pendant les travaux de construction, de sorte qu'elles ne devraient pas retarder l'échéancier du Projet Whabouchi.

L'Usine électrochimique commerciale sera située à Shawinigan dans une partie des bâtiments de l'ancienne usine de pâtes et papiers de Produits Forestiers Résolu (« PFR »). Le MDDELCC indiqué que ce volet du Projet Whabouchi n'exige pas une ESIA complète, mais seulement un CA. Le cadre juridique pour la construction et l'exploitation des installations projetées englobe des politiques, des règlements et des lignes directrices municipales, provinciales et fédérales. Le processus de demande des permis est clairement établi et les demandes sont déposées pendant les travaux de construction, de sorte qu'elles ne devraient pas retarder l'échéancier du projet. Comme les travaux de construction seront réalisés dans les bâtiments existants, des autorisations et des permis environnementaux ne sont requis que pour les infrastructures situées à l'extérieur des bâtiments existants et pour les nouvelles activités, puisque seules ces activités sont associées à des impacts environnementaux potentiels, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*.

Dans le cadre du processus d'acquisition, la municipalité de Shawinigan et PFR ont assumé l'entière responsabilité de la caractérisation environnementale et de la réhabilitation du site, conformément aux lois et règlements applicables, y compris la politique des sols et réhabilitation des terrains contaminés du Québec. À cet égard, l'entente de principes précise que toutes les responsabilités associées aux activités passées qui ont eu lieu sur ce site relèvent de la pleine responsabilité de la municipalité de Shawinigan. La Société ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour celles-ci. De plus, l'entente précise également que tous les terrains livrés à la Société seront conformes aux critères de qualité du sol applicables à un usage industriel.

Gestion des eaux

Le plan de gestion des eaux de la mine porte sur la gestion des eaux de ruissellement collectées dans la mine à ciel ouvert, la zone industrielle, la pile de stockage de mort-terrain et les installations de stockage pour la co-disposition sur la Propriété Whabouchi.

Les infrastructures de gestion des eaux (bassins, fossés et équipements de pompage) sont calibrées en fonction du volume de ruissellement de surface à gérer, qui varie en fonction du bassin versant des installations de stockage pour la co-disposition. D'ici la phase 3 du Projet Whabouchi, un total de 14 bassins de collecte d'eau, situés dans des zones stratégiquement sélectionnées, seront nécessaires pour gérer le ruissellement de surface sur la Propriété Whabouchi.

La canalisation d'effluent final de la mine Whabouchi acheminera l'eau du bassin de collecte d'eau BC-1 vers l'effluent final de la rivière Nemiscau. Une surveillance régulière du débit et de la qualité des eaux sera effectuée dans le respect intégral des lois, des règlements et des normes applicables.

Dépenses d'investissement et coûts d'exploitation

Propriété Whabouchi et Chibougamau

Dépenses d'investissement

La portée couverte par cette estimation est basée sur les travaux de construction restants, en date de novembre 2017, des installations de démarrage à la Propriété Whabouchi et au site de transfert de Chibougamau. L'estimation des coûts comprend les dépenses d'investissement initiales et les réinvestissements de maintien.

L'estimation des dépenses d'investissement initiales comprend les coûts directs et indirects, les coûts de remise en état, ainsi que certains coûts irrécupérables (*sunk costs*) qui sont pris en compte à des fins d'analyse économique. Les coûts indirects comprennent les services de gestion de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction, ainsi que les coûts du propriétaire. Une provision pour éventualités de 12,5 % est également incluse.

La provision pour les réinvestissements de maintien comprend les coûts de fermeture et de remise en état.

Tableau : Sommaire des dépenses d'investissement pour la Propriété Whabouchi

Description	Dépenses d'investissement (M \$)
Dépenses d'investissement initiales pour la Propriété Whabouchi	
Coûts irrécupérables (<i>sunk costs</i>) (directs et indirects)	63,5
Dépenses d'investissement préalables à la production pour la Propriété Whabouchi	
Coûts directs totaux	158,6
Coûts indirects totaux	79,2
Contingences	29,7
Année de paiement des frais de remise en état (-1)	2,3
Sous-total des dépenses d'investissement préalables à la production	269,9
Total des dépenses d'investissement initiales pour la Propriété Whabouchi	333,4
Total des réinvestissements de maintien pour la Propriété Whabouchi	606,3

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Coûts d'exploitation

L'estimation des coûts d'exploitation porte sur l'exploitation de la mine Whabouchi et sur le transport du concentré jusqu'à l'Usine électrochimique commerciale. Elle couvre les coûts liés à l'extraction du minerai, à la concentration de spodumène et à la gestion des résidus, des stériles et des eaux; les frais généraux et d'administration, comprenant les services pour le site, le transport et l'hébergement des travailleurs et les dépenses d'exploitation; ainsi que les frais d'expédition du concentré à l'Usine électrochimique commerciale.

Les coûts d'exploitation ont été établis en fonction d'un taux de production de concentré de 215 022 tonnes (sèches) par année.

Tableau : Estimation des coûts moyens annuels d'exploitation de la Propriété Whabouchi

	Coûts d'exploitation (\$/a)	Coûts moyens d'exploitation⁽¹⁾ (\$/t de concentré)
Coûts d'exploitation (mine à ciel ouvert, de la 1 ^{re} à la 24 ^e année)	21 416 190	99,60
Coûts d'exploitation (mine souterraine, de la 23 ^e à la 33 ^e année)	35 876 420	166,85
Transport des résidus (mine à ciel ouvert)	275 230	1,28
Coûts d'exploitation de l'usine	20 378 220	94,77
Coûts d'exploitation G & A	15 433 260	71,78
Coût de transport du concentré	10 824 250	50,00
Total⁽¹⁾	68 327 150	317,77

Note :

(1) Coût moyen calculé pour l'exploitation d'une mine à ciel ouvert (exploitation minière souterraine exclue)

Usine électrochimique commerciale

Dépenses d'investissement

L'estimation des dépenses d'investissement comprend les coûts directs et indirects. Les coûts indirects comprennent les services de gestion de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction, ainsi que les coûts du propriétaire. Une provision pour contingences de 15 % est également incluse.

Tableau : Estimation sommaire des dépenses d'investissement

Description	Dépenses d'investissement (M\$)
Dépenses d'investissement initiales pour le site de Shawinigan	
Coûts irrécupérables (<i>sunk costs</i>) (directs et indirects)	10,1
Dépenses d'investissement préalables à la production pour le Site de Shawinigan	
Coûts directs totaux	347,4
Coûts indirects totaux	114,2
Provision pour éventualités	69,7
Sous-total des dépenses d'investissement préalables à la production	531,3
Sous-total des dépenses d'investissement initiales pour le Site de Shawinigan	541,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Coûts d'exploitation

L'estimation des coûts d'exploitation de l'Usine électrochimique commerciale couvre les coûts liés à la transformation du concentré de spodumène en cristaux d'hydroxyde de lithium monohydraté et en poudre de carbonate de lithium.

Les coûts d'exploitation ont été établis en fonction d'un taux de production de 215 022 tonnes (sèches) de concentré par année, d'un taux de production de solution de sulfate de lithium de 2 000 tonnes (sèches) d'équivalent en $\text{Li}_2\text{SO}_4 \cdot \text{H}_2\text{O}$ par année, d'un taux de production de 24 500 tonnes (sèches) d'hydroxyde de lithium monohydraté par année et d'un taux de production de carbonate de lithium de 11 500 tonnes (sèches) par année.

Les sources d'information utilisées pour établir les coûts d'exploitation comprennent des bases de données internes et des sources extérieures, en particulier pour les réactifs et les produits consommables.

Les coûts d'exploitation annuels totaux sont estimés à 65,3 M \$.

L'usine produit d'abord des cristaux de $\text{LiOH} \cdot \text{H}_2\text{O}$, dont la fraction désirée est ensuite gazéifiée pour produire une poudre de carbonate de lithium (Li_2CO_3). Il faut environ 1,14 tonne de cristaux de $\text{LiOH} \cdot \text{H}_2\text{O}$ pour produire 1 tonne de Li_2CO_3 . Le coût par tonne de produit est d'environ :

- 1 661 \$/t pour le $\text{LiOH} \cdot \text{H}_2\text{O}$
- 2 143 \$/t pour le Li_2CO_3

Sont exclus de ces coûts l'approvisionnement et le transport des concentrés, l'approvisionnement en solution de sulfate de lithium recyclée et le transport de celle-ci, le transport et l'élimination de silicate d'aluminium (si nécessaire), la recherche et le développement, ainsi que les contingences.

Analyse économique

Une analyse économique basée sur des paramètres de production et de coût du Projet Whabouchi a été menée, et les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. L'analyse se fonde sur des prix de vente de 800 \$ US/t (FAB Port de Trois-Rivières) pour le concentré de spodumène, de 14 000 \$ US/t (EXW Usine électrochimique commerciale) pour le $\text{LiOH} \cdot \text{H}_2\text{O}$, ainsi que de 9 500 \$ US/t (de la 2^e à la 5^e année de production) et de 12 000 \$ US/y (à compter de la 6^e année de production) (pour chacun, EXW Usine électrochimique commerciale) pour le Li_2CO_3 .

Tableau : Sommaire de la production, des revenus et des coûts pour la durée du Projet Whabouchi

Description	Unités	Valeurs
Production – Minéralisation	kt	36 667
Production – Concentré @ 6,0 % de Li ₂ O	kt	7 015
Production – LiOH-H ₂ O	t	729 838
Production – Li ₂ CO ₃	t	361 270
LiOH-H ₂ O – Services d’usinage à façon	t	40 320
Revenus	M \$	19 179,5
Dépenses d’investissement initiales (à l’exclusion du fonds de roulement et des coûts irrécupérables (<i>sunk costs</i>))	M \$	798,9
Réinvestissements de maintien	M \$	604,0
Coûts d’exploitation (comprenant les paiements de redevance)	M \$	4 539,7
Coûts de fermeture (à l’exclusion des coûts irrécupérables (<i>sunk costs</i>))	M \$	4,6
Flux de trésorerie avant impôt	M \$	13 232,3
Flux de trésorerie après impôt	M \$	9 626,4

Les figures ci-dessous démontrent la sensibilité de la valeur actualisée nette (VAN) et du taux de rentabilité interne (TRI) après impôt, respectivement, aux variations des dépenses d'investissement, des coûts d'exploitation, des prix de vente et du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'EF a été rédigée en fonction de normes industrielles largement acceptées. Il n'y a cependant aucune certitude que les conclusions de cette étude de faisabilité seront réalisées.

Tableau : Sommaire des indicateurs financiers

Description	Unités	Valeurs
Avant impôt		
Période de récupération	Années	2,7
VAN @ 6 %	M \$	4 501,8
VAN @ 8 %	M \$	3 310,2
VAN @ 10 %	M \$	2 479,7
Taux de rentabilité interne	%	34,4
Après impôt		
Période de récupération	Années	2,9
VAN @ 6 %	M \$	3 261,9
VAN @ 8 %	M \$	2 387,8
VAN @ 10 %	M \$	1 776,4
Taux de rentabilité interne	%	30,5

Figure : Sensibilité de la VAN du projet à 8 % (après impôt)

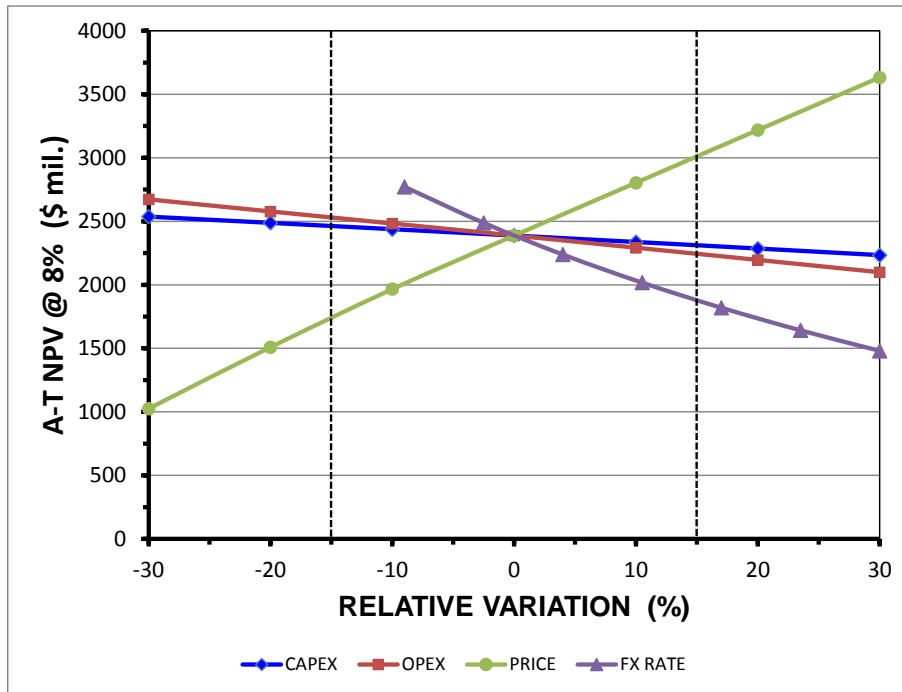
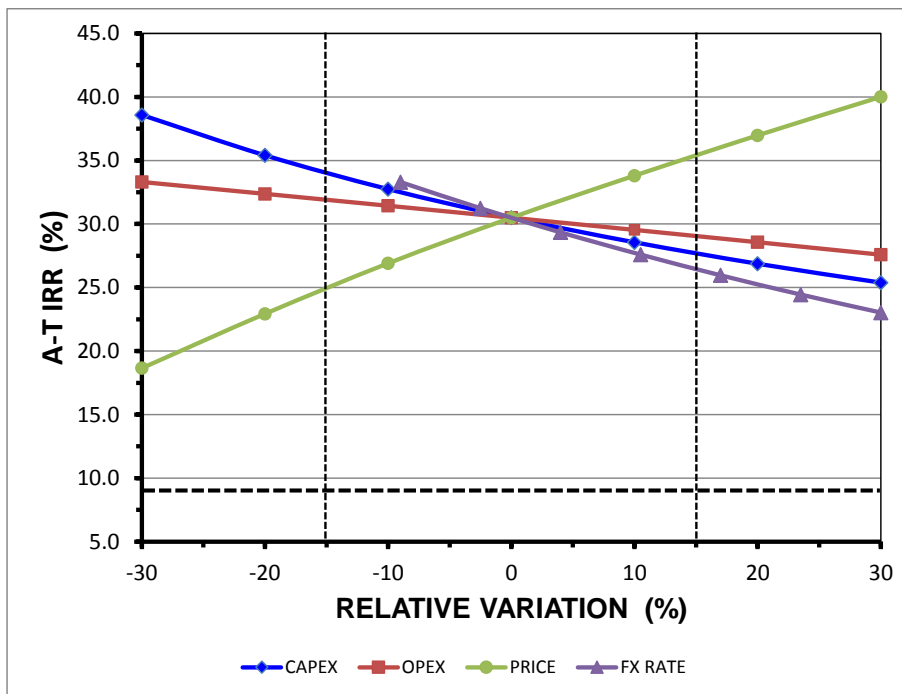


Figure : Sensibilité du TRI du projet (après impôt)



Interprétation et conclusions

Le Projet Whabouchi consiste au développement d'une mine à 300 km au nord de Chibougamau et d'un complexe de production de composés de lithium à Shawinigan.

Conclusions

Les paramètres utilisés dans la préparation de l'EF portent sur le développement d'une mine à ciel ouvert d'une capacité de 1,03 Mt par an de minerai à l'aide d'une flotte d'équipement minier réduite pendant les 24 premières années, suivi de l'exploitation d'une mine souterraine pendant les neuf années suivantes. La construction, sur le site de la mine, du Concentrateur d'une capacité nominale de 2 824 tonnes par jour sera requise. Ceci est combiné avec la construction de l'Usine électrochimique commerciale, capable de produire 33 000 tonnes d'équivalent en carbonate de lithium par année sous la forme de cristaux d'hydroxyde de lithium monohydraté et de poudre de carbonate de lithium.

La planification de la mine devra contrôler certains aspects des propriétés d'alimentation du minerai afin de respecter la capacité prévue et d'éviter les conditions extrêmes qui pourraient surcharger les trieurs. Cela sera également contrôlé par le chargeur frontal au concasseur, qui servira à fournir un mélange supplémentaire à partir des piles tampons placées devant le concasseur.

Au cours des 24 années d'activité de la mine à ciel ouvert, 32,7 Mm³ de stériles et 12,9 Mm³ de résidus seront générés, pour un total de 45,6 Mm³. La mine souterraine générera 0,4 Mm³ supplémentaire de stériles et 4,9 Mm³ de résidus. Au total, le projet générera 50,8 Mm³ de déchets. Quatre installations de stockage pour la co-disposition ont été aménagées. Toutes les stériles et tous les résidus filtrés seront contenus dans ces installations, à l'exception de 6 Mm³ de stériles, qui seront éliminés dans la mine à ciel ouvert et qui pourraient être utilisés comme matériau de remblai pour l'exploitation souterraine. Les infrastructures de gestion des eaux sont calibrées en fonction du volume de ruissellement de surface à gérer. Celui-ci varie en fonction du bassin versant des installations de stockage pour la co-disposition. Au fil du temps, un total de 14 bassins de collecte d'eaux seront nécessaires pour gérer le ruissellement de surface à la mine Whabouchi.

L'effluent final rejettera des eaux dans la rivière Nemiscau. Une surveillance régulière du débit et de la qualité des eaux sera effectuée.

La Société a mis au point un nouveau procédé industriel pour extraire le lithium du spodumène, dans le but de produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté et du carbonate de lithium.

Comparativement à d'autres procédés d'extraction du lithium d'une pegmatite, la Société n'utilisera pas de soude caustique (carbonate de sodium) et ne générera pas de pain de sel (sulfate de sodium), qui est habituellement un sous-produit de l'extraction du lithium du spodumène. L'utilisation de la calcination flash réduira les coûts de carburant par rapport au procédé traditionnel faisant appel à un four rotatif. La récupération et le recyclage de l'acide sulfurique généré lors du procédé électromembranaire a une incidence considérable sur les coûts d'exploitation en abaissant sensiblement à la fois l'acide sulfurique, les besoins en chaux et la production de pains de gypse, des sous-produits qui doivent être éliminés. Le procédé électromembranaire permet la synthèse de l'hydroxyde de lithium directement à partir de la solution de sulfate de lithium, en tirant parti des prix avantageux de l'électricité au Québec. Plusieurs

étapes de purification permettront de livrer des produits finis de haute pureté. La souplesse de produire à la fois de l'hydroxyde de lithium et du carbonate de lithium permet de servir les deux marchés en fonction de l'évolution des dynamiques de marché.

Des travaux de laboratoire et des essais pilotes approfondis ont été réalisés afin de mettre au point plusieurs nouvelles technologies de traitement, ainsi que de réduire les risques du Projet Whabouchi.

Une grande partie des permis requis pour la construction et l'exploitation ont déjà été obtenus pour les deux sites.

MC-DRA et les différentes personnes qualifiées ont examiné les aspects techniques et économiques du Projet Whabouchi au niveau de précision exigé d'une étude de faisabilité. Le Rapport technique constitue une étude de faisabilité conforme aux normes exigées par le Règlement 43-101 et le formulaire 43-101A1.

Une analyse informatique des flux de trésorerie a été développée par MC-DRA à partir des aspects techniques, en fonction des prévisions relatives aux prix de l'hydroxyde de lithium et du carbonate de lithium effectuées par une firme d'étude de marché de bonne réputation.

En l'état actuel, la mine Whabouchi renferme une réserve minérale.

Par conséquent, MC-DRA est d'avis que le Projet Whabouchi est techniquement faisable et économiquement viable. Les Auteurs du Rapport technique jugent le Projet Whabouchi suffisamment prometteur pour justifier l'amorce de la phase de réalisation.

Évaluation des risques

La plupart des aspects du Projet Whabouchi sont bien définis. Cependant, certains risques demeurent. Dans le Rapport technique, les Auteurs du Rapport technique ont formulé plusieurs recommandations, qui devraient être suivies au cours de la prochaine phase dans le but d'atténuer ces risques.

Les risques les plus importants identifiés dans le Projet Whabouchi concernent la technologie, les marchés et l'environnement, comme expliqué dans les paragraphes suivants.

Mine Whabouchi et Concentrateur

Du côté minier, un risque potentiel existe, bien qu'il soit modéré, quant à la stabilité des pentes des fosses et des ouvertures souterraines. Parmi les mesures d'atténuation, on retrouve la réévaluation des murs finaux de la mine après quelques années d'exploitation, ainsi que la préparation d'une étude géotechnique détaillée portant sur la stabilité de l'infrastructure souterraine et des chambres ouvertes.

Le Concentrateur utilise un taux de recyclage des eaux internes très élevé. L'incidence de l'accumulation de produits chimiques ne peut être évaluée. Celle-ci pourrait réduire l'efficacité du Projet Whabouchi. Cependant, le procédé a été modifié de manière considérable dans le but de diminuer l'utilisation de produits chimiques; le seul volet du procédé qui requiert des réactifs est la flottation de spodumène. Les autres méthodes de concentration sont réalisées par séparation physique (hydroséparation, DMS et

séparation magnétique), méthodes qui ne seront pas touchées par les produits chimiques présents. Ce risque est donc limité.

La conception du Concentrateur est très flexible et peut être adaptée en cours de fonctionnement pour optimiser le taux de récupération et la qualité du produit final. Les teneurs et les taux de récupération projetés à partir des essais individuels effectués par divers laboratoires et fournisseurs, à la fois en laboratoire et en usine pilote, ont servi à prédire l'efficacité de l'usine de traitement indiquée dans le Rapport technique. Ceci n'a pas été spécifiquement démontré dans le cadre d'un essai formel en usine pilote dans la version finale du schéma, car celui-ci est composé d'un nombre élevé d'opérations qui sont très difficiles à calibrer et à exécuter à cette échelle. Dans la mesure du possible, des équipements complets ont été mis à l'épreuve par les fabricants, ce qui a renforcé la confiance à l'égard de l'efficacité attendue. Il existe un risque que le taux de récupération ou la teneur ne puissent être atteints si un facteur imprévu venait diminuer l'efficacité globale de l'usine. Le Concentrateur devrait cependant atteindre la production totale de spodumène visée grâce aux facteurs de conception utilisés dans la sélection des équipements.

Usine électrochimique commerciale

Risque lié aux procédés

Le procédé de fabrication d'hydroxyde de lithium monohydraté à partir de concentré de spodumène a été élaboré et démontré en laboratoire et en usine pilote par la Société. Le procédé proposé et déployé par la Société sera réalisé à l'aide d'équipements industriels connus, comme un four de calcination flash, un malaxeur à hélice, un four pour la cuisson à l'acide indirecte, des réacteurs chimiques, des filtres, des cellules électromembranaires, des cristallisateurs et des Concentrateurs d'acide. Cependant, l'assemblage de ces équipements industriels n'a pas encore été déployé sur une base commerciale et comporte un risque inhérent lié au développement de nouveaux procédés. Bon nombre de ces risques ont été atténués au moyen d'essais et de modélisations du bilan massique.

Il est difficile de prédire l'interaction complexe entre les différents secteurs de l'Usine électrochimique commerciale résultant de différences par rapport aux conditions d'exploitation prévues, aux conditions de perturbation, aux travaux d'entretien planifiés et non planifiés, ainsi qu'aux délais de démarrage. Cette interaction pourrait entraîner une diminution de la production. Parmi les mesures d'atténuation actuelles, on retrouve l'analyse de la disponibilité statique, l'ajout de zones tampons entre les secteurs de l'Usine électrochimique commerciale, ainsi que la réservation d'espace dans les plans pour des zones tampons supplémentaires, au besoin. Les mesures d'atténuation futures comprennent une simulation dynamique du procédé pour confirmer la dimension des zones tampons et les pratiques d'exploitation.

Il est important que le concentré de produit par le Concentrateur ait une teneur élevée, semblable à celle utilisée lors des essais. Si la composition, la minéralogie ou d'autres propriétés du concentré produit par le Concentrateur étaient considérablement différentes, il est possible que certains secteurs de l'Usine électrochimique commerciale présentent des problèmes de fonctionnement ou une efficacité réduite, ce qui pourrait diminuer la capacité ou accroître les coûts d'exploitation. De même, en raison du manque de données sur la variabilité des impuretés dans le minerai pendant la durée de vie de la mine Wabouchi et des impuretés qui en résultent dans le concentré, aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur la variabilité prévue de l'alimentation du Concentrateur. Parmi les mesures d'atténuation futures, on retrouve

le maintien de la portée du Concentrateur pendant l'exécution afin de produire des concentrés de haute qualité, l'inclusion d'impuretés clés dans le plan minier, une planification minière adéquate pour niveler les pics d'impureté et la réalisation des mélanges à la mine Whabouchi.

Les fours de calcination flash sont largement employés dans diverses industries et offrent de nombreux avantages par rapport aux fours rotatifs traditionnels. L'utilisation de fours de calcination flash pour la calcination du spodumène constituera une première au sein de l'industrie. Cette méthode comporte des risques en matière d'efficacité opérationnelle, notamment quant à l'accumulation de dépôts dans le four pouvant gêner le fonctionnement de celui-ci, ainsi qu'aux durées de séjour relativement courtes, qui pourraient réduire l'efficacité de la conversion. Plusieurs essais pilotes menés auprès de deux fournisseurs réputés ont permis d'évaluer ce risque et de fournir des mesures d'atténuation à inclure dans la conception. Ces mesures d'atténuation comprennent l'augmentation des durées de séjour pour permettre une conversion complète, l'ajout de canons à air et d'orifices de nettoyage pour éliminer toute accumulation, le cas échéant, ainsi que l'émission de trousseaux d'ingénierie de base aux fournisseurs pour faire progresser leur expertise.

Un nombre considérable d'essais ont été effectués afin de déterminer les paramètres d'opération des secteurs de mélange d'acide, du procédé de cuisson à l'acide et du procédé de lixiviation à inclure dans la conception commerciale. Néanmoins, en raison de contraintes budgétaires et de temps, des contre-essais n'ont pas été effectués sur tous les résultats des essais afin d'assurer leur reproductibilité dans les conditions de conception sélectionnées et pour une grande variété de matières premières. Il en résulte la possibilité d'une certaine variabilité quant aux taux exacts d'extraction de lithium et aux taux d'impuretés et/ou quant à la filtrabilité des résidus. Parmi les mesures d'atténuation actuelles, on retrouve l'ajout de facteurs de conception aux filtres de lixiviation et de purification, ainsi que la réservation d'espace pour des réacteurs d'élimination des impuretés supplémentaires, au besoin. Les mesures d'atténuation futures comprennent l'exécution d'essais de confirmation, lorsque requis.

Les technologies de concentration d'acide sont utilisées dans d'autres industries, mais elles seront exploitées commercialement pour la première fois pour le traitement de matériaux contenant du lithium. Des essais ont été réalisés en laboratoire et en usine pilote chez plusieurs fournisseurs afin de déterminer les paramètres de conception appropriés. Néanmoins, des problèmes imprévus pourraient réduire la capacité de production. Parmi les stratégies d'atténuation futures, on retrouve l'obtention d'offres de prix fermes et, si les fournisseurs sélectionnés le recommandent, la réalisation d'essais supplémentaires pour confirmer la conception technique détaillée.

Les procédures de mise en service et de montée en puissance jusqu'à la pleine capacité n'ont pas été entièrement définies à ce stade. La marge de réglage effective requise pour faire face à une augmentation progressive de la capacité peut entraîner des problèmes d'opération imprévus et l'ajout éventuel d'équipements temporaires et de dérivations qui n'avaient pas été pris en compte dans l'estimation. Les mesures d'atténuation actuelles comprennent le placement stratégique de réservoirs tampons tout au long du procédé, ce qui permet à un secteur de l'Usine électrochimique commerciale de fonctionner à un débit différent de celui d'un secteur avoisinant en fournissant une zone tampon entre les secteurs de l'usine. Cela permettra à un secteur de l'Usine électrochimique commerciale de continuer à fonctionner, même si un secteur avoisinant connaît un problème d'entretien. Parmi les stratégies d'atténuation futures, on retrouve l'élaboration d'une stratégie de démarrage détaillée pendant l'exécution.

Risque lié au procédé électromembranaire

Dans le procédé électromembranaire, les membranes se dégradent avec le temps et doivent être remplacées lorsque leur efficacité diminue jusqu'à un niveau inacceptable. En s'appuyant sur des renseignements analogues provenant de l'industrie du chlore et de la soude caustique, sur le « test de 1 000 heures » et sur l'expérience des fournisseurs de technologie, on a estimé à environ deux ans la durée de vie des membranes et des enrobages d'électrodes, en supposant une alimentation en saumure de grande qualité. Néanmoins, la durée de vie des membranes est inconnue puisqu'aucun essai n'a été effectué suffisamment longtemps dans les conditions requises. De plus, la durée de vie des membranes sera considérablement touchée par les méthodes d'exploitation et par la qualité de la solution électromembranaire. Si les membranes se dégradent plus rapidement que prévu, les coûts d'exploitation augmenteront et la production pourrait diminuer. Parmi les mesures d'atténuation actuelles, on retrouve des essais de confirmation en laboratoire réalisés en continu chez le fournisseur d'équipement, des programmes précis de soutien au procédé et à l'optimisation offerts par le fournisseur d'équipement, l'octroi d'un mandat d'ingénierie de base au fournisseur pour faire progresser la conception, ainsi que la réservation d'espace dans les plans pour des électrolyseurs supplémentaires, au besoin. Les stratégies d'atténuation futures comprennent l'élaboration de lignes directrices opérationnelles détaillées et l'adoption d'une philosophie axée sur un maintien adéquat de stocks de membranes et des composants associés, afin que ceux-ci soient disponibles lorsque requis.

Risque lié aux infrastructures

Le Site de Shawinigan a été choisi en raison des infrastructures existantes (routes, rails, bâtiments, lignes électriques d'Hydro-Québec à proximité). Le principal risque associé à la réutilisation de ces infrastructures est la conversion des anciens bâtiments de l'usine de papier afin de répondre aux nouvelles exigences. L'estimation tient compte de la possibilité que certains bâtiments soient mis à niveau à la suite d'une évaluation préliminaire.

La réception de réactifs et l'expédition de produits, de silicate d'aluminium et de gypse par camion entraînera une importante circulation. Les stratégies d'atténuation comprennent la réalisation d'une étude de la circulation dans le cadre de la conception technique détaillée.

L'Usine électrochimique commerciale est située près d'un quartier résidentiel. Dans la conception, on veillera au respect de la réglementation en matière de bruit, de poussière et d'autres émissions. La Société a élaboré un plan d'acceptation sociale dans le but d'éviter des problèmes d'ordre communautaire.

Risque lié aux dépenses d'investissement

Le plan prévoit l'utilisation des bâtiments numéros 67 et 80 existants. Une évaluation préliminaire de ces bâtiments a été effectuée, mais l'analyse finale ne sera réalisée qu'après la réception de renseignements certifiés de la part du fournisseur. Cette information ne sera reçue qu'après l'attribution du bon de commande d'équipements. L'une des mesures d'atténuation prises consiste à attribuer un bon de commande pour les travaux d'ingénierie pour certains des principaux lots d'équipement (appareils d'électrolyse, cristallisateur d'HLM, four de calcination). Pour le secteur restant, la conception s'appuie sur les renseignements préliminaires provenant des fournisseurs. Toutefois, des provisions ont été incluses dans l'estimation des dépenses d'investissement pour la mise à niveau des bâtiments existants.

Aucune étude géotechnique du Site de Shawinigan n'a été effectuée à ce jour et, à ce titre, certaines hypothèses fondées sur des données « tel que construit » ont été formulées quant à la nature et à la somme requise de travaux de génie civil et de gros ouvrages. La Société détenait cependant certains renseignements sur le profil des roches et a élaboré le plan d'ensemble et le plan du terrain pour les structures clés en fonction des renseignements connus. Si les propriétés géotechniques du site varient considérablement par rapport aux hypothèses, les dépenses d'investissement du Projet Whabouchi pourraient augmenter. L'une des mesures d'atténuation prévues est la réalisation rapide des évaluations géotechniques requises.

L'estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte de toute augmentation des prix ou de toute provision pouvant résulter de l'évolution des conditions du marché.

Aucune analyse détaillée des contingences n'a été effectuée, mais des provisions ont été incluses dans l'estimation relativement à des éléments moins développés, comme les systèmes CVC, les services publics et les autres services.

Risque lié aux coûts d'exploitation

L'Usine électrochimique commerciale génère de grandes quantités de sous-produits de silicate d'aluminium, ce qui pourrait entraîner des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation importants si la Société ne parvenait pas à trouver d'utilisateurs finaux en mesure d'accepter ce produit tel quel. Aucune dépense d'investissement ni coût d'exploitation n'a été inclus relativement à la préparation du silicate d'aluminium pour son expédition, sa vente ou sa disposition dans des sites d'enfouissement réglementés. L'une des mesures d'atténuation prévues est la recherche en continu par la Société d'utilisateurs finaux potentiels.

Risque global du projet

Le lithium est considéré comme un minéral industriel et les prix de vente de ses différents composés ne sont pas d'ordre public. Les conventions de vente se négocient de gré à gré avec chaque utilisateur final sur une base confidentielle. Il est donc possible que les prix de vente indiqués dans l'analyse financière diffèrent des prix réels du marché au moment où la Société sera en mesure de vendre ses composés de lithium. De plus, il existe un nombre restreint de producteurs de composés de lithium et il est possible que les producteurs existants tentent d'empêcher la venue de nouveaux joueurs dans la chaîne d'approvisionnement en augmentant leur capacité de production et en réduisant leurs prix de vente. Dans de tels cas, la rentabilité du projet pourrait être affectée.

La Société entend produire essentiellement de l'hydroxyde de lithium monohydraté dans le but de répondre à la demande croissante pour ce composé, qui est favorisé dans la fabrication de cathodes pour les batteries rechargeables. Si les producteurs de cathodes utilisent moins d'hydroxyde de lithium que prévu, ou si la demande de batteries rechargeables, notamment pour la construction de véhicules hybrides et électriques, est inférieure aux prévisions, le prix de vente de ce composé pourrait diminuer, tout comme le besoin de nouvelle production.

Opportunités

Usine de Phase 1

L'Usine de Phase 1 est une usine de démonstration du procédé électromembranaire réalisée à l'échelle 1/65. Elle est destinée à la production d'HLM de haute qualité à partir de spodumène et de sels de sulfate de lithium recyclés. Elle possède une capacité nominale de production de 500 t/a de cristaux d'HLM à partir de sels de sulfate de lithium recyclé et de 100 t/a d'HLM à partir de concentré de spodumène. La conception de l'Usine de Phase 1 se fonde sur celle d'industries comparables (notamment l'industrie du chlore), sur le traditionnel schéma de traitement du spodumène, sur des technologies développées à l'interne et sur le savoir-faire de fournisseurs de technologie réputés. Sa base de conception et ses technologies ont été définies à la suite de nombreux essais en laboratoire et en usine pilote décrits précédemment. Ces essais ont été réalisés depuis 2011 sous la supervision de l'équipe technique de la Société et/ou des firmes de génie désignées dans des installations d'essais indépendantes et chez des fournisseurs. L'Usine de Phase 1 est conçue pour être exploitée en continu de façon automatisée et sécuritaire grâce à une instrumentation complète et à un système numérique de contrôle-commande.

Le budget total de construction et d'exploitation de l'Usine de Phase 1 pour deux ans se chiffre à 38 M \$.

Le calendrier de déploiement de l'Usine de Phase 1 est le suivant :

- Septembre 2016 – Début de la construction;
- Février 2017 – Début du procédé d'électrolyse de la solution de sulfate de lithium recyclée;
- Avril 2017 – Première tonne d'équivalent de solution de LiOH-H₂O produite à partir d'une solution de sulfate de lithium recyclée;
- Juin 2017 – Première tonne de cristaux de LiOH-H₂O produite à partir d'une solution de sulfate de lithium recyclée;
- Octobre 2017 – Début du traitement du concentré de spodumène;
- Décembre 2017 – Premières tonnes de cristaux de LiOH-H₂O ont été produites à partir de concentré de spodumène ;

L'Usine de Phase 1 comprend les équipements clés suivants :

- Mélangeur à hélice, four et refroidisseur pour la cuisson à l'acide;
- réacteur et filtre pour la lixiviation;
- réacteurs et filtre pour l'EIP;
- réacteurs et filtre pour l'EIS;
- réacteurs et filtre pour l'EIT;
- colonnes pour l'EI;
- cellules électromembranaires à l'échelle présentes à l'intérieur d'un électrolyseur de dimension pilote;
- cristallisateur d'HLM brut et purifié; et
- services.

Lorsqu'on utilise une solution de sulfate de lithium recyclé, les étapes de cuisson à l'acide et de lixiviation sont court-circuitées, et l'élimination des impuretés est adaptée à la charge spécifique.

Le système de précipitation du carbonate de lithium pour le traitement de la solution de purge est installé, mais n'a pas encore été mis en service. Le système de séchage des cristaux d'HLM est en cours de planification.

Figure : Aperçu de l'unité de purification et de cristallisation



Le concentré de spodumène provient de la mine Whabouchi. La calcination du spodumène a été effectuée hors site par des fournisseurs tiers à l'aide de diverses technologies.

La Société poursuivait plusieurs objectifs dans le cadre de la construction et de l'exploitation de l'Usine de Phase 1 avant le début de l'exploitation à l'échelle commerciale :

- Démontrer sa capacité à produire de façon répétée de l'hydroxyde de lithium conforme aux spécifications de qualité définies par les clients, notamment ceux du marché des batteries.

- Qualifier ses produits auprès de clients potentiels et conclure des ententes commerciales de ventes avant d’amorcer l’exploitation de l’Usine électrochimique commerciale.
- Favoriser le développement des compétences de son personnel et des procédés internes, ainsi que jeter des bases solides en vue de l’intégration de nouveaux employés dans l’Usine électrochimique commerciale.
- Les améliorations apportées aux procédés pendant la durée de vie de l’Usine de Phase 1 et les leçons d’ordre opérationnel peuvent être intégrées dans la conception technique de l’Usine électrochimique commerciale.
- La Société traitera également des solutions de sulfate de lithium produites par certains clients dans le cadre de leurs procédés industriels. Elle convertira ces solutions en hydroxyde de lithium, ce qui démontrera la polyvalence de son procédé.

Depuis le début de l’exploitation au premier trimestre de 2017, plusieurs de ces objectifs et jalons ont été atteints :

- L’Usine de Phase 1 a été exploitée pendant plusieurs campagnes et a produit environ 24 tonnes de cristaux d’hydroxyde de lithium monohydraté à partir d’une solution de sulfate de lithium. L’Usine de Phase 1 a été délibérément exploitée à une capacité inférieure à sa capacité nominale dans le but de démarrer et de stabiliser son fonctionnement, ainsi que d’adapter son fonctionnement à la disponibilité des charges. Le matériau produit s’est qualifié comme étant de qualité batterie selon les spécifications du marché.

Tableau : LiOH-H₂O produit à l'Usine de Phase 1 à partir d'une solution de sulfate de lithium recyclée

Élément	Unité	Spécifications pour le LiOH-H ₂ O destiné au marché* Fourchette des valeurs maximales	LiOH-H ₂ O
LiOH	% w/w	54,8 – 56,5	
Ca	mg/kg	10 – 100	< 1
Na	mg/kg	20 – 500	< 20
K	mg/kg	10 – 250	< 10
Mg	mg/kg	10	< 1
Fe	mg/kg	5 – 21	< 5
Al	mg/kg	10	< 1
CO ₂	% w/w	0,035 – 0,35	< 0,2
Cl	mg/kg	15 – 100	< 10
SO ₄	mg/kg	50 – 300	< 150
Cr	mg/kg	5 – 100	< 1
Cu	mg/kg	1 – 5	< 1
Ni	mg/kg	1 – 10	< 1
Si	mg/kg	20 – 30	< 10
Zn	mg/kg	10	< 1
Sol. acide	mg/kg	40 – 1 000	< 50

* Données tirées d'une liste des produits de l'entreprise accessible au public

- Depuis la fin de 2016, des ingénieurs, des spécialistes des procédés, des équipes de soutien, des dirigeants clés et 24 opérateurs techniciens ont été embauchés et formés pour exploiter l'Usine de Phase 1. Ces techniciens hautement qualifiés possèdent des antécédents scolaires dans les domaines de la mécanique, de la chimie et de l'électricité, ainsi qu'une expérience de travail technique, notamment en matière de démarrage d'usine chimique. Les deux examens de la sécurité des procédés réalisés durant les travaux de génie et la présence de personnel qualifié se sont avérés efficaces pour prévenir les accidents lors de la mise en service, du démarrage et de l'exploitation de l'Usine de Phase 1, avec comme résultat qu'aucun accident à déclaration obligatoire n'a été enregistré jusqu'à présent. Cette phase a permis le développement d'importants processus internes et du savoir-faire requis en vue de la phase commerciale.
- Les enseignements tirés de l'exploitation de l'Usine de Phase 1 ont été transférés et intégrés au procédé et à la conception technique de l'Usine électrochimique commerciale. Cela atténue de nombreux risques techniques associés au développement de nouveaux procédés.
- La poursuite de l'exploitation de l'Usine de Phase 1 jusqu'à la mise en service de l'Usine électrochimique commerciale permettra de produire des échantillons commerciaux pour de

futurs clients, ce qui accélérera le processus de qualification. Le maintien de cette installation favorisera l'acquisition de nouvelles connaissances. Elle servira d'ailleurs de plateforme de formation pour les futurs employés de la Société affectés à l'exploitation commerciale.

En octobre 2017, l'Usine de Phase 1 a amorcé le traitement du concentré de spodumène de la mine Whabouchi. L'Usine de Phase 1 poursuivra le traitement de spodumène en 2018 afin de démontrer et d'optimiser le processus, de qualifier des produits auprès des clients, ainsi que de développer le savoir-faire des travailleurs avant le lancement de l'exploitation commerciale à grande échelle.

4.3 Facteurs de risque

La Société exerce ses activités dans un secteur industriel qui comporte son lot d'incertitudes et de risques, lesquels ne sont pas tous décrits ci-dessous. D'autres risques et incertitudes, que la Société ne connaît pas encore ou qu'elle estime actuellement peu importants, pourraient influencer sur son rendement. La concrétisation de l'un des risques décrits ci-dessous pourrait nuire aux activités de la Société et peser significativement sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Le cas échéant, le prix des actions de la Société pourrait en être affecté.

Incertitude relative à la réalisation ou au déboursement des fonds provenant de la Structure de financement du Projet

En vertu de l'Entente sur la production (Stream), un dépôt de de 150 millions \$US doit être libéré en deux tranches égales. Le premier versement a été effectué le 23 août 2018. La deuxième tranche sera payable lorsque certaines conditions seront remplies, lesquelles doivent être remplies au plus tard le 31 décembre 2019. Ces conditions préalables comprennent, sans toutefois s'y limiter, des niveaux de dépenses atteints selon le budget de construction du Projet Whabouchi. Rien ne garantit que l'une ou l'autre des conditions préalables ne soit respectées.

Le Placement d'Obligations est assujéti à certaines conditions préalables que la Société est tenue de remplir afin de réaliser la clôture du Placement d'Obligations et de pouvoir utiliser les fonds provenant de ce placement, conditions que la Société pourrait ne pas être en mesure de remplir. Par conséquent, il existe un risque que la Société soit néanmoins dans l'incapacité de prélever une partie ou la totalité des fonds détenus dans le compte en fiducie relatif au Placement d'Obligations, ou qu'elle ne soit pas en mesure d'utiliser le produit tiré de ce placement au moment où elle en a besoin. Si la Société était incapable de prélever en partie ou en totalité les fonds provenant du Placement d'Obligations, sa capacité à mener à bien le Projet Whabouchi pourrait être compromise et elle devrait alors chercher d'autres moyens d'obtenir du financement par capitaux d'emprunt ou par capitaux propres. Plus particulièrement, la Société ne serait plus autorisée à prélever de fonds supplémentaires provenant du Placement d'Obligations si l'exécution du Projet Whabouchi accusait un retard, auquel cas les seuls moyens dont elle disposerait pour mener à terme le Projet Whabouchi seraient d'obtenir du financement par capitaux propres additionnel ou de renégocier les conditions des prélèvements avec les détenteurs d'obligations, ce qui pourrait s'avérer impossible.

Besoins de financement et délais de développements additionnels

Il y a un risque que le développement du Projet Whabouchi en production commerciale ne se réalise pas dans les délais ou conformément au budget, ou pas du tout. L'échéancier de développement du projet est encore assujéti à l'obtention de différents permis dans le cours normal des activités, même si les permis importants du projet ont été obtenus, du financement et de la construction de diverses installations devant être complétées dans les délais impartis. L'échéancier du développement et de la construction du Projet Whabouchi est présentement revu et sera fondé sur les attentes de la direction, et pourrait accumuler des retards en raison d'un certain nombre de facteurs qui sont, pour certains, indépendants du contrôle de la Société. Il n'est pas rare que les nouvelles activités minières soient confrontées à des coûts imprévus, à des problèmes et à des retards en cours de construction, de développement et de démarrage d'une mine. La plupart, voire la totalité, des projets de cette nature subissent des délais de démarrage et de mise en production en raison de retards dans la livraison de composantes, de la non-disponibilité de main-d'œuvre qualifiée ou d'équipement adéquat, de conditions météorologiques défavorables ou de la défaillance de l'équipement, du rythme auquel les dépenses sont engagées, des retards dans les échéanciers de construction ou de délais dans l'obtention des permis et des consentements requis, ou de l'obtention du financement requis. De plus, il survient souvent des retards au cours des premières étapes de production minière. Pendant ce temps, la faisabilité économique de la production peut varier.

La Propriété Whabouchi n'a pas d'antécédents d'exploitation sur lesquels la Société pourrait se fonder pour estimer les coûts d'exploitation futurs. Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation sont évalués en fonction de l'interprétation des données géologiques, des études de faisabilité et d'autres facteurs, et rien ne garantit que ceux-ci s'avèreront exacts. Les coûts, les délais et la complexité associés au développement du Projet Whabouchi peuvent être beaucoup plus importants que ceux qui ont été prévus, notamment en raison du fait que les propriétés de la Société sont situées dans des régions éloignées. Par conséquent, la disponibilité de l'infrastructure (notamment un accès en surface), d'une main-d'œuvre qualifiée, du carburant et de l'électricité à un coût économique ne peut être garantie. De plus, les estimations des coûts peuvent augmenter de façon considérable si des travaux d'ingénierie et des études techniques plus détaillées sont réalisés à l'égard du Projet Whabouchi.

En cas de délais dans la mise en service du Projet Whabouchi ou d'augmentations imprévues des dépenses en immobilisations ou des frais d'exploitation, la Société pourrait avoir besoin d'un financement additionnel de tiers ou qu'elle ait besoin de tenter de réaliser d'autres placements de capitaux propres et/ou de titres d'emprunt afin d'effectuer les paiements requis, s'il y a lieu, aux termes de ses diverses facilités de crédit, de terminer la construction et la mise en service du Projet Whabouchi et de financer les coûts associés au fonds de roulement, aux dépenses en immobilisations, aux frais d'exploitation et d'exploration et aux autres besoins généraux de l'entreprise. La réussite d'une telle levée de fonds et/ou d'un tel financement par emprunt additionnel et l'établissement du prix à cet égard dépendront de la conjoncture des marchés à ce moment-là et de la capacité de la Société d'obtenir des fonds importants au moyen de placements de titres d'emprunt et/ou de capitaux propres, alors qu'elle n'a aucun projet important en cours de réalisation et qu'elle encoure la possibilité de devoir engager une dette considérable. Rien ne garantit qu'un tel financement puisse être obtenu selon des modalités acceptables pour la Société. S'il est obtenu au moyen d'un placement de capitaux propres, le financement additionnel pourrait entraîner une dilution pour les actionnaires actuels. Un tel manque de financement pourrait retarder ou reporter indéfiniment la poursuite de la construction, de l'exploration et du développement du Projet Whabouchi, ce qui pourrait avoir une incidence importante et défavorable sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de

la Société, ainsi que sur le cours des titres de celle-ci. Ultiment, ce manque de financement pourrait même causer la perte de ses propriétés.

Rien ne garantit que les propriétés minières de la Société, y compris, sans s'y restreindre, la propriété Whabouchi, franchiront l'étape de production commerciale, ou que ses activités entraîneront une exploitation minière rentable.

Flux de trésorerie d'exploitation négatif

La Société n'a aucun historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. Durant les exercices financiers terminés les 30 juin 2017 et 2018, la Société a enregistré un flux de trésorerie négatif provenant de ses activités d'exploitation. Ses liquidités représentaient respectivement 66 567 210 \$ et 371 193 499 \$ au 30 juin 2017 et au 30 juin 2018. Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2018, sur la base des activités en cours et des activités d'investissement telles que divulguées dans l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2018, la Société a eu un taux moyen mensuel de dépenses d'environ 7 545 195 \$, comprenant l'addition de liquidités soumises à des restrictions, les propriétés, usine et équipements additionnels, actifs intangibles, dépôts aux fournisseurs, les intérêts payés d'avance, la mise hors service d'immobilisations ainsi que les coûts de développement capitalisés, non couverts par des subventions. Elle prévoit qu'un tel taux augmentera dans un futur immédiat parce que la Société exploite l'Usine de Phase 1 et construit le Projet Whabouchi. La Société s'attend à maintenir des flux de trésorerie négatifs provenant de ses activités d'exploitation jusqu'au début de la production commerciale du Projet Whabouchi. Même si l'exploitation commerciale est réalisée à la Propriété Whabouchi, des facteurs d'exploitation à court terme relatifs aux gisements de lithium, tels que la nécessité d'un développement ordonné des gisements ou le traitement de nouveau minerai ou de nouvelles teneurs, peuvent faire en sorte que toute exploitation minière soit non rentable au cours une période comptable donnée.

Facteurs de risque liés au financement par actions

La réalisation et les dépenses par la Société d'un montant minimal déterminé du produit tiré de financements par capitaux propres, incluant le financement par actions par voie de prise ferme du 30 mai 2018, le placement privé concomitant avec RQ et le Placement SoftBank, doit être utilisé par la Société avant que celle-ci ne puisse accéder aux autres fonds provenant du Placement d'Obligations et de l'Entente sur la production (Stream) en ce qui concerne la deuxième tranche. Rien ne garantit que les conditions préalables requises pour la libération des autres fonds dont la Société a besoin pour la réalisation du Projet Whabouchi soient remplies ou satisfaites. La Société pourrait utiliser la totalité du produit du financement par actions du Projet Whabouchi, dans des circonstances faisant en sorte que le reste des fonds requis pour financer les dépenses en immobilisations restant à engager à l'égard du Projet Whabouchi ne soient jamais libérés. Dans pareil cas, la Société devrait trouver d'autres sources de financement pour financer ses dépenses en immobilisations, et rien ne garantit qu'un tel financement serait disponible, ou qu'il le serait selon des modalités et conditions acceptables pour la Société.

Obligations, engagement et restrictions se rapportant aux opérations de financement

L'Entente sur la production, le Placement SoftBank et le Placement d'Obligations sont assujettis à certaines clauses restrictives de nature financière et opérationnelle qui limitent le pouvoir discrétionnaire de la direction à l'égard de certaines questions d'ordre commercial et restreignent sa capacité à prendre

part à des activités qui pourraient s'avérer au meilleur des intérêts à long terme de la Société. Ces clauses restrictives limiteront la capacité de la Société de contracter des emprunts additionnels, ce qui pourrait restreindre sa capacité à financer les dépenses en immobilisations additionnelles liées au Projet Whabouchi qui pourraient s'avérer nécessaires ou souhaitables une fois que le projet aura été mené à terme, ainsi que restreindre sa capacité à financer des activités de prospection et de mise en valeur additionnelles, à financer ses besoins en fonds de roulement et à financer son service de la dette, ce qui pourrait grandement compromettre sa capacité à s'adapter aux conditions changeantes du marché et pourrait la rendre vulnérable à un ralentissement économique général, en plus de faire en sorte qu'elle soit incapable d'engager des dépenses d'une grande importance pour sa croissance et la mise en œuvre de sa stratégie. Ces clauses restrictives limitent également de manière importante, entre autres choses, la capacité de la Société à attribuer des charges ou autres sûretés, à effectuer certains paiements et investissements, à vendre ou à céder des actifs et à procéder à une fusion ou à un regroupement avec d'autres entités, ce qui restreint sa souplesse financière et pourrait l'empêcher de saisir des occasions d'affaires intéressantes. L'Entente sur la production (Stream), le Placement SoftBank et le Placement d'Obligations prévoient également diverses dispositions exigeant que la Société prenne certaines mesures afin de remplir ses engagements, tel que la conclusion ultérieure de différentes ententes relatives au Projet Whabouchi et la remise d'attestations, preuves et documents pouvant être requis aux fins de la réalisation des opérations de financement sous-jacentes à la mise en place des mesures de la Structure de financement du Projet. Il se pourrait que des événements, dont certains hors du contrôle de la Société, surviennent à l'avenir et fassent en sorte que la Société soit incapable de s'acquitter des obligations qu'elle est tenue aux termes de la Structure de financement du Projet.

Les obligations de la Société aux termes du Placement d'Obligations et de l'Entente sur la production (Stream) sont garanties respectivement par une sûreté de premier rang et une sûreté de deuxième rang visant la totalité des biens meubles et immeubles actuels et futurs, des actifs et des entreprises de la Société et des cautions, y compris, sans s'y limiter, le Projet Whabouchi et l'ensemble des immobilisations incorporelles et de la propriété intellectuelle. L'omission par la Société d'honorer ses obligations et de se conformer aux clauses restrictives auxquelles elle est assujettie pourrait occasionner un cas de défaut, lequel, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner le devancement de l'échéance de la dette connexe et de tous les emprunts aux termes d'autres instruments qui sont visés par des clauses d'accélération d'exigibilité croisée ou des clauses de défaut croisé et pourrait mener à la prise de mesures d'exécution ou de procédures en vertu de la sûreté octroyée aux termes du Placement d'Obligations, de l'Entente sur la production (Stream) ou de toute autre convention d'emprunt conclue par la Société. La survenance de l'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société et pourrait, entre autres, mener à sa faillite ou à sa liquidation.

Continuité d'exploitation et risque d'insolvabilité

Les états financiers annuels de la Société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon laquelle il est présumé que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles arriveront à échéance dans un avenir prévisible dans le cours normal des activités.

La Société ne possède pas de sources actuelles de financement garanti ou d'entrées de trésorerie régulières pour rembourser la dette qu'elle prévoit encourir aux termes du Placement d'Obligations et de l'Entente sur la production (Stream) ou dans l'éventualité où elle contracte tout capital d'exploitation permis ou des facilités de couverture permises et l'incapacité de générer des revenus de ses activités avec succès

entraînerait l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

La dépendance de la Société envers le Projet Whabouchi

La Société prévoit que les futures activités minières à la Propriété Whabouchi représenteront la totalité ou la quasi-totalité de la production de minerai de la Société, à moins que d'autres propriétés avec des sources de spodumène ne soient acquises et mises en production, que des propriétés de production soient acquises ou que le concentré de spodumène puisse être acheté et traité à l'Usine électrochimique commerciale. De plus, la Société s'attend à des revenus provenant du spodumène (par la vente de concentrés de spodumène de la Propriété Whabouchi à des tierces parties) faisant partie intégrante de la réalisation du Projet Whabouchi. Puisque la Propriété Whabouchi sera opérationnelle avant l'Usine électrochimique commerciale, les revenus de spodumène sont destinés à être utilisés comme une source de financement en capital dans le budget pour compléter le Projet Whabouchi. Toute condition défavorable touchant la Propriété Whabouchi ou toute condition défavorable affectant les revenus provenant des ventes de concentré de spodumène ou le coût de production de concentré de spodumène à la propriété Whabouchi pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le rendement financier, les résultats d'exploitation et les perspectives de la Société et pourrait nécessiter une levée additionnelle de financement, qui ne pourrait être possible dans de telles circonstances. Bien que le Rapport technique démontre la faisabilité économique du Projet Whabouchi, l'incapacité à réaliser des activités commerciales sur une base économiquement viable aura une incidence défavorable importante sur la Société.

Niveau d'endettement élevé

Si la Société est incapable de réaliser le Placement d'Obligations et d'utiliser, en totalité ou en partie, les fonds en découlant, son niveau d'endettement sera très élevé. De plus, les obligations portent intérêt à un taux annuel de 11,25 % et la Société devra verser les intérêts calculés à ce taux chaque trimestre.

Sous réserve des restrictions prévues par les Modalités des Obligations, par l'Entente sur la production, par la Convention de placement SoftBank et par toute autre convention relative à des instruments financiers que pourrait conclure la Société, celle-ci pourrait, de temps à autre, être en mesure de contracter des dettes supplémentaires, y compris, sans s'y limiter, certains crédits d'exploitation permis et certains contrats de couverture permis. Si la Société y procédait, les risques liés à son niveau d'endettement déjà élevé pourraient augmenter.

Le niveau d'endettement futur de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables en raison des facteurs suivants, qui pourraient se répercuter sur elle : i) une difficulté accrue à remplir les obligations relatives à la dette, notamment en ce qui a trait aux versements d'intérêts et aux paiements du capital amorti à l'égard des obligations, ii) une moins grande capacité à obtenir du financement additionnel pour financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations, les acquisitions ou les autres frais généraux au cours des périodes à venir, iii) la nécessité d'affecter une partie importante des flux de trésorerie de la Société aux paiements requis au titre du service de la dette, au lieu de les utiliser à d'autres fins, réduisant du coup le montant des flux de trésorerie disponibles pour le financement du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, des acquisitions et des autres frais généraux, iv) une plus grande vulnérabilité à un ralentissement économique général et à une conjoncture du secteur défavorable, v) une moins grande facilité à réagir rapidement aux changements au sein du secteur d'activité et à prévoir

ces changements, ce qui pourrait nuire à la capacité de la Société à livrer efficacement concurrence, vi) un positionnement de la Société moins favorable que celui de sociétés concurrentes moins endettées, et vii) une augmentation du coût du financement par emprunt.

La capacité de la Société à effectuer les paiements exigibles prévus aux termes des obligations liées à ses emprunts ou à refinancer sa dette est tributaire de sa situation financière et de sa performance à ce moment, lesquelles dépendent de la conjoncture économique et des conditions de concurrence qui prévalent, ainsi que de certains facteurs financiers, commerciaux, législatifs, réglementaires ou autres, qui sont indépendants de la volonté de la Société. La Société pourrait être incapable de générer ou de maintenir un niveau suffisant de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour remplir les obligations liées à ses emprunts ou être incapable de refinancer sa dette, ou de le faire selon des modalités commerciales raisonnables, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société ne peut garantir qu'elle générera des flux de trésorerie et un bénéfice futurs suffisants pour lui permettre d'honorer les obligations liées à ses emprunts. Si les flux de trésorerie et les ressources en capital n'étaient pas suffisants pour financer le service de la dette, la Société pourrait être confrontée à d'importants problèmes de liquidités et se voir dans l'obligation de réduire ou de reporter des investissements et des dépenses en immobilisations, d'obtenir du financement par capitaux d'emprunt ou par capitaux propres supplémentaire ou de refinancer sa dette. Si la Société n'était pas en mesure d'effectuer les paiements exigibles prévus sur sa dette, elle pourrait se trouver en cas de défaut et les détenteurs de ses titres de créance pourraient demander le paiement immédiat du capital et des intérêts impayés, ce qui pourrait déclencher l'exécution de clauses de défaut croisé et de clauses d'accélération d'exigibilité croisée aux termes de certaines autres conventions d'emprunt de la Société. Les créanciers de la Société pourraient faire valoir leur droit à l'égard de la garantie donnée au titre des obligations de la Société, de sorte que celle-ci pourrait devoir déclarer faillite ou procéder à sa liquidation.

Nouvelles activités minières

La Propriété Whabouchi n'a pas d'antécédents d'exploitation. La capacité d'un des projets de la Société à générer des bénéfices, y compris le Projet Whabouchi, dépendra de la mise sur pied réussie de nouvelles activités minières et de l'expansion des activités minières actuelles, y compris la construction et l'exploitation de la Propriété Whabouchi, du Concentrateur, de l'Usine électrochimique commerciale et des infrastructures connexes. Par conséquent, la Société est assujettie à tous les risques liés à la mise sur pied ou à l'expansion de nouvelles activités et entreprises minières, y compris : l'échéancier et le coût, qui peuvent varier considérablement, relatifs à la construction d'installations d'extraction et de traitement ainsi que d'infrastructures connexes; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre qualifiée et de l'équipement minier; le besoin d'obtenir les permis environnementaux de même que les autres approbations gouvernementales et permis nécessaires, et le délai d'obtention de ceux-ci; la disponibilité des fonds visant à financer les activités de construction et de mise en valeur; la possible opposition des organismes non gouvernementaux, des groupes environnementaux ou des groupes locaux qui pourrait retarder, voire empêcher l'exercice des activités de mise en valeur; et les augmentations possibles des coûts liés à la construction et à l'exploitation attribuables aux variations des coûts du carburant, de l'énergie, des matériaux et des fournitures.

Différents facteurs, notamment la construction, l'installation et la mise en œuvre réussies du Projet Whabouchi, les coûts, la minéralisation réelle, l'uniformité et la fiabilité des teneurs des minerais, les prix

des marchandises, les flux de trésorerie futurs et la rentabilité peuvent influencer sur la réussite de la mise en valeur du projet, et rien ne garantit que les estimations, actuelles ou futures, de ces facteurs traduiront les résultats et le rendement réels. La conception et la construction d'installations de traitement efficace, le coût et la disponibilité d'une machinerie adéquate, des fournitures, de l'équipement minier et de la main-d'œuvre qualifiée, l'existence d'une direction opérationnelle compétente et d'une administration financière prudente, ainsi que la disponibilité et la fiabilité de consultants chevronnés et qualifiés peuvent également influencer sur la réussite de la mise en valeur du projet. Les activités du Projet Whabouchi dépendront d'une nouvelle infrastructure pour le transport du minerai et des matériaux à la surface. Il n'est pas rare que les nouvelles activités minières soient confrontées à des problèmes imprévus et à des retards au cours de la construction, de la mise en valeur, du démarrage de la mine et des activités d'installation.

Les coûts, les échéanciers et les complexités liés à la mise en valeur de nos projets, y compris, sans s'y limiter, le Projet Whabouchi, pourraient être beaucoup plus élevés que ceux qui avaient été prévus, notamment parce que les propriétés dans lesquelles la Société détient des participations sont situées dans des régions éloignées et non développées et, par conséquent, la disponibilité de l'infrastructure, notamment un accès en surface, une main-d'œuvre qualifiée, du carburant et de l'électricité à un coût économique, ne peut être garantie. Ces facteurs peuvent faire augmenter les coûts de la mise en valeur, de production et de l'exploitation de la mine et/ou nuire à la production et aux activités minières, et ainsi influencer sur la rentabilité de la Société.

Selon les Modalités des obligations et de l'Entente sur la production, le prélèvement ou la libération des fonds seront chacun assujettis au respect de certaines conditions préalables, notamment la preuve qu'au moment pertinent, la construction et l'installation du Projet Whabouchi s'effectuent conformément au budget et aux échéanciers du projet, et que l'achèvement du projet continue de se situer dans la fourchette des fonds disponibles, conjointement avec les autres fonds de la Structure de financement du Projet. Par conséquent, si les coûts de mise en valeur du Projet Whabouchi sont supérieurs à ceux prévus, une certaine partie du produit de la Structure de financement du Projet pourrait ne pas être disponible pour la Société, auquel cas elle ne disposerait pas de financement suffisant pour les dépenses de mise en valeur prévues afin de faire progresser le Projet Whabouchi jusqu'au début de la production commerciale comme il est énoncé aux présentes. Une telle lacune de financement pourrait entraîner le retard ou le report indéterminé des travaux supplémentaires de mise en valeur du Projet Whabouchi, ce qui pourrait alors avoir une incidence importante et défavorable sur les résultats financiers et d'exploitation de la Société et le cours des titres de la Société et, en fin de compte, pourrait entraîner la perte de ses propriétés.

En conséquence, rien ne garantit que le Projet Whabouchi entrera à l'étape de production commerciale ou que ses activités entraîneront une exploitation minière rentable.

Infrastructure, approvisionnement et inflation

La Propriété Whabouchi est située dans la région de Eeyou Istchee / Baie-James située dans la province de Québec au Canada, à environ 30 km à l'est de la communauté de Nemaska et à 300 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. La propriété Whabouchi est accessible par la Route du Nord, la route principale de gravier, entretenue à l'année, reliant Chibougamau à Nemaska en traversant la propriété Whabouchi près de son centre. L'aéroport de Nemiscau se trouve à 18 km à l'ouest de la Propriété Whabouchi. En raison de l'emplacement de la Propriété Whabouchi, la Société est contrainte de

se fier largement au transport aérien pour le transport de ses employés ainsi que pour se procurer certains biens et services qui pourraient ne pas être disponibles à un coût économique.

L'Usine électrochimique commerciale sera aménagée dans la ville de Shawinigan, située dans la province de Québec, au Canada. Le Site de Shawinigan a été choisi en raison des infrastructures existantes (routes, rails, bâtiments, lignes électriques et canalisations de gaz naturel).

Il est prévu que le concentré de spodumène sera transporté par camion de la Propriété Whabouchi vers une installation de transbordement, où il sera transbordé dans des wagons pour être expédié directement à l'Usine électrochimique commerciale. L'installation de transbordement n'est pas encore construite. Elle pourrait être construite par des tiers avec lesquels la Société devrait ensuite négocier une entente contractuelle pour son utilisation. Si l'installation n'est pas prête à temps pour l'expédition initiale de concentré de spodumène prévue au troisième trimestre de l'année civile 2019, ou si la Société n'est pas en mesure de négocier une entente d'utilisation à des conditions favorables, la Société devra trouver des solutions de rechange pour expédier ce concentré. L'une de ces possibilités consisterait à expédier le concentré directement à l'Usine électrochimique commerciale. Une autre serait de transporter le concentré par camion jusqu'à une installation de transbordement actuelle ailleurs, où il pourrait être transbordé dans des wagons. La Société pourrait également décider de construire sa propre installation de transbordement à Chibougamau ou dans les environs. L'un ou l'autre des scénarios alternatifs se traduirait par une hausse des coûts du concentré de spodumène.

Les prix des biens et services fluctueront en fonction du niveau d'investissement dans le secteur minier. Par conséquent, il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une hausse de la demande puisse influencer sur les projections économiques et la compétitivité futures de la Société, ce qui peut engendrer une augmentation considérable du coût de divers produits et services. Le redressement de la conjoncture économique dans l'ensemble des secteurs minier et industriel fera typiquement augmenter les coûts d'opération et de développement, qui doivent également être intégrés dans les modèles économiques utilisés pour les projections relatives au développement futur et aux opérations éventuelles. L'accroissement de la demande pour les biens ou services et les coûts de ces biens ou services pourraient entraîner des retards s'ils ne peuvent pas être obtenus dans des délais opportuns en raison d'une offre insuffisante de ces produits ou services, et pourraient causer des difficultés vis-à-vis de l'échéancier et des délais attribuables au besoin de coordonner leur disponibilité, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les coûts liés au développement et/ou à la construction. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur la rentabilité et les opérations de la Société.

Technologie des procédés et spécifications des ventes

C'est tout récemment que la Société a mis au point son procédé exclusif de transformation du concentré de spodumène en hydroxyde et en carbonate de lithium par électrolyse membranaire. Ce procédé, pour lequel la Société a déposé plusieurs demandes de brevets qui sont la clef de sa stratégie d'affaires et la rentabilité du Projet Whabouchi, n'a pas été utilisé sur une base commerciale et il n'y a aucune certitude que les résultats obtenus au cours des essais à petite échelle (incluant l'Usine de Phase 1) seront reproduits en quantités commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le Projet Whabouchi. Les coûts de production et d'investissement associés au procédé peuvent également différer de ceux utilisés dans le Rapport technique, ce qui pourrait avoir un impact direct sur le rendement économique du Projet Whabouchi.

Dans le cadre de ses ententes de vente en vertu des Conventions JM, de l'Entente FMC, de l'Entente sur la production (Stream) ainsi qu'en vertu des conventions avec SoftBank, LG et Nortvolt et toutes les conventions d'approvisionnement futures, la Société doit et devra, les approvisionner en produits de lithium respectant certaines spécifications de pureté et de qualité. L'incapacité de la Société à mettre en service et exploiter l'Usine de phase 1 et l'Usine électrochimique commerciale à leur plein potentiel afin de produire du lithium pour batteries serait dommageable pour sa capacité à satisfaire ses obligations de vente, et c'est l'ensemble de ses activités qui finirait par s'en ressentir défavorablement.

Demande en lithium

Le lithium est considéré comme un minéral industriel et les prix de vente de ses différents composés ne sont pas d'ordre public. Le lithium n'est pas un produit commercialisé comme les métaux de base et les métaux précieux. Les conventions de vente se négocient de gré à gré avec chaque utilisateur final sur une base confidentielle. Il est donc possible que les prix de vente indiqués dans le Rapport technique diffèrent des prix réels du marché au moment où la Société sera en mesure de vendre ses composés de lithium. De plus, il y a un nombre restreint de producteurs de composés de lithium et il est possible que ces producteurs existants tentent d'empêcher la venue de nouveaux joueurs dans la chaîne d'approvisionnement en augmentant leur capacité de production et en réduisant les prix de vente. Des facteurs tels que la variation du taux de change, l'offre et la demande, la perturbation industrielle et les prix de vente réels du lithium sur le marché, pourraient avoir un impact défavorable sur les coûts de production et les prix du marché boursier ainsi que sur la capacité de la Société à financer ses activités. Chacune de ces situations pourrait avoir une incidence négative sur la viabilité économique du Projet Whabouchi, même au point de devenir non rentable. La Société entend produire essentiellement de l'hydroxyde de lithium monohydrate dans le but de répondre à la demande croissante pour ce composé favorisé dans la fabrication de cathodes pour les batteries rechargeables. Dans l'éventualité où les producteurs de cathodes utilisent moins d'hydroxyde de lithium que prévu, ou si la demande de batteries rechargeables, notamment dans le secteur de la construction de véhicules hybrides et électriques, est inférieure aux prévisions, cela pourra avoir une incidence défavorable sur le prix de vente, la rentabilité et sur la stratégie de développement de la Société.

Incertitude des ressources minérales et des réserves minérales

Les estimations sur les ressources minérales et les réserves minérales de la Propriété Whabouchi ont été préparées conformément au Règlement 43-101. Il existe de nombreuses incertitudes inhérentes à l'estimation de ressources minérales et de réserves minérales et donc, rien ne garantit que les tonnages et les teneurs anticipées ou le niveau indiqué de récupération soient atteints ou que toute catégorie de ressources minérales ou réserves minérales soit convertie en une catégorie supérieure. L'estimation de la minéralisation est un procédé subjectif et la précision des estimations dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques et des hypothèses et des jugements rendus dans l'interprétation de l'ingénierie et de l'information géologique. Les réserves minérales de la Propriété Whabouchi ont démontré leur caractère économique dans le contexte du Rapport technique conformément au Règlement 43-101. Cependant, des facteurs tels que les fluctuations du marché, l'augmentation des coûts de production, la diminution du taux de récupération et des modifications aux autres hypothèses utilisées peuvent faire en sorte que les réserves minérales ne soient plus rentables.

Il est entendu que les ressources minérales et les réserves minérales présentées dans le Rapport technique sont des estimations de la taille et des teneurs des gisements fondées sur un certain nombre de forages et d'échantillonnages et sur des hypothèses et paramètres disponibles. Le niveau de confiance à accorder à ces estimations dépend d'un certain nombre d'incertitudes. Ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, l'évolution du prix des produits et/ou des coûts de production, les différences de taille et de teneur et du taux de récupération par rapport à ce qui est prévu ainsi que les changements dans les paramètres du projet. Rien ne garantit que le Projet Whabouchi sera réalisé ou que les estimations actuelles du volume et de la teneur réelle des minerais extraits/transformés ou des flux de trésorerie tirées de la production seront atteintes.

L'établissement des réserves minérales au moyen de forages ainsi que le développement d'installations minières, d'usines de traitement et d'infrastructures au site d'extraction choisi nécessitent des dépenses considérables et du temps. Rien ne garantit que les dépenses engagées dans la prospection des autres propriétés minières de la Société ou d'autres zones supplémentaires du Projet Whabouchi mèneront à la découverte de quantités économiquement rentables de minerai ni que les réserves de minerai pourront être extraites ou traitées de manière rentable.

Réglementation environnementale et gouvernementale, permis et licences

Les activités actuelles de la Société et les activités futures prévues, y compris les activités d'exploration et du développement de même que la mise en production du Projet Whabouchi, sont régies par diverses lois fédérales, provinciales et locales ainsi que par leurs règlements portant sur l'exploration, le développement, l'extraction, la construction, la production, les exportations, les impôts et les taxes, les normes de fabrication, les normes du travail, la santé des travailleurs (maladies et sécurité au travail), l'élimination des résidus, les substances toxiques, l'utilisation du sol, la protection de l'environnement, la sécurité dans les mines et d'autres sujets. Les sociétés qui exercent des activités d'exploration, de construction, et qui s'occupent du développement et de l'exploitation de mines et d'installations connexes subissent généralement une hausse des coûts et des retards dans la production et d'autres échéanciers en raison de la nécessité de se conformer aux lois, aux règlements et aux permis applicables.

Les opérations de la Société sont également soumises à diverses lois et à divers règlements sur la protection de l'environnement au niveau fédéral, provincial et local. Les lois environnementales prévoient des restrictions et des interdictions à l'égard des déversements, des rejets ou des émissions de diverses substances produites dans le cadre ou en marge de certaines activités minières, comme l'infiltration provenant des bassins de retenue des résidus qui pourraient causer une pollution environnementale. Ces lois et ces règlements imposent des standards élevés à l'industrie minière dans le but de contrôler ces rejets d'eaux usées et pour forcer les participants à rendre compte aux autorités réglementaires des contrôles instaurés pour réduire ou éliminer l'impact généré par certaines activités de production; d'extraction ou du traitement des résidus qui seront déposés par la suite sur le sol ou rejetés dans l'air ou dans l'eau, pour achever les travaux de restauration des propriétés minières, pour contrôler les résidus dangereux et le matériel et pour réduire les risques d'accidents industriels.

La violation de ces lois peut donner lieu à l'imposition d'amendes et de pénalités. En outre, certains types d'activités nécessitent le dépôt d'évaluations des impacts environnementaux et leur approbation. La législation en matière d'environnement évolue vers des normes et applications plus strictes et des amendes et pénalités de non-respect plus élevées. Les évaluations environnementales des projets présentés

entraînent un degré plus élevé de responsabilité de la part des sociétés et de leurs dirigeants, administrateurs et employés. Le coût requis pour se conformer aux changements apportés à la réglementation gouvernementale pourrait réduire la rentabilité des opérations.

L'inobservation des exigences prévues par les lois, les règlements et les permis applicables peut entraîner des mesures d'exécution forcée. Les autorités de réglementation ou les autorités judiciaires peuvent notamment rendre des ordonnances afin de faire cesser l'exploitation ou de la restreindre et peuvent imposer des mesures correctives nécessitant des dépenses en immobilisations, l'installation d'équipement supplémentaire ou d'autres mesures correctives. Les exploitants miniers peuvent être tenus de dédommager les tiers qui subissent des pertes ou des dommages du fait des activités minières, et il se peut que des amendes ou des pénalités civiles ou pénales soient imposées pour des violations aux lois ou aux règlements applicables et, plus particulièrement, aux lois environnementales. La Société estime respecter essentiellement l'ensemble de l'importante législation et réglementation qui s'applique actuellement à ses activités. Toutefois, rien ne garantit que des changements futurs à la législation et la réglementation en vigueur n'auront pas une incidence sur la Société. Une modification des lois, des règlements et des permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières ou leur application plus stricte pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société et entraîner une hausse des dépenses en immobilisations ou des coûts de production, une baisse des niveaux de production ou nécessiter l'abandon ou le report du développement de projets miniers actuels ou nouveaux.

Les activités et les opérations de la Société nécessitent l'obtention rapide et le maintien des permis et licences délivrés par diverses autorités locales. La Société considère qu'elle détient tous les permis et licences nécessaires aux activités qu'elle exerce actuellement conformément aux lois et règlements pertinents. Les modifications apportées aux lois et règlements pourraient affecter ces permis et licences. Rien ne garantit que les divers permis et toutes les licences nécessaires dont la Société pourrait avoir besoin dans le cours normal des activités d'exploration, de développement et de construction actuelles et futures, de même que des activités d'exploitation minière, y compris, sans s'y limiter, celles en lien avec le Projet Whabouchi, pourront être obtenus selon des modalités raisonnables ou en temps opportun, ni que les lois et règlements applicables n'auront pas une incidence défavorable sur un projet minier que la Société pourrait entreprendre, y compris, sans s'y limiter, le Projet Whabouchi. Par ailleurs, tout retard dans l'obtention des permis de construction prévus à l'égard de l'Usine électrochimique commerciale aurait une incidence défavorable sur les échéanciers et les coûts associés à la mise en service. Ces délais pourraient donner le temps nécessaire à des tiers pour débiter la production de leurs projets avant le Projet Whabouchi, et donc, réduire la part de marché que la Société vise, ce qui aurait une incidence défavorable sur le niveau des ventes et la viabilité économique du Projet Whabouchi.

Fluctuations monétaires

Les coûts, les revenus et les mouvements de trésorerie de la Société sont tous soumis aux aléas des cours des monnaies. Bien qu'elle accroisse ses capitaux propres en dollars canadiens, la Société a estimé certains de ses coûts en capital relatifs au Projet Whabouchi selon les cours de certaines devises avant de les convertir en dollars canadiens selon un taux de change fixe. Par ailleurs, le financement par emprunt qu'elle cherche actuellement pourrait lui être octroyé en dollars américains. En conséquence, des fluctuations défavorables des cours de l'euro et des dollars canadien et américain pourraient faire augmenter les coûts de développement et de production du Projet Whabouchi ou faire augmenter le coût

d'emprunt et pourrait considérablement et négativement affecter les résultats de la situation financière de la Société.

Conditions générales de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minérales, y compris la construction, le démarrage et l'exploitation d'une mine, comportent des risques importants que même une évaluation soignée jumelée à l'expérience et au savoir-faire ne saurait éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de propriétés où sont réalisés des travaux de prospection et de mise en valeur deviennent des mines productives par la suite. Des dépenses importantes sont nécessaires pour établir les réserves de minerai, élaborer des procédés métallurgiques et construire une installation minière sur un site donné. Il est impossible de fournir une assurance que les programmes d'exploration et de mise en valeur envisagés par la Société déboucheront sur une exploitation minière rentable.

Les activités minières comportent un degré élevé de risque. Les activités de la Société sont assujetties à tous les dangers et les risques généralement associés aux activités d'exploration et de mise en valeur, y compris des formations géologiques inhabituelles et imprévues, des explosions, des effondrements, des inondations ou d'autres situations qui peuvent se produire pendant le forage et l'enlèvement de la roche et qui pourraient entraîner des dommages physiques, matériels ou environnementaux et, éventuellement, une responsabilité légale.

Risque lié à l'assurance

Le secteur minier fait face à des risques importants qui pourraient entraîner des dommages aux biens et aux installations ou leur destruction, des blessures ou des décès, des dommages à l'environnement et la pollution, des retards dans la production, l'expropriation d'actifs et la perte du titre de propriété des claims miniers et du bail minier. Rien ne garantit qu'une assurance pour couvrir les risques auxquels les activités de la Société sont soumises sera disponible ni, si elle l'est, qu'elle le sera selon des primes raisonnables du point de vue commercial. Par conséquent, la Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou pour les autres risques contre lesquels elle ne pourrait pas être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas être assurée, compte tenu du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. La Société souscrit actuellement à une assurance ayant des fourchettes de couverture qu'elle estime conformes aux pratiques du secteur pour des sociétés à un stade semblable de développement. La Société souscrit à une assurance responsabilité à l'égard de ses activités d'exploration et d'exploitation, y compris certaines couvertures limitées contre l'atteinte à l'environnement. Un paiement en cas d'une telle responsabilité réduirait les fonds dont la Société dispose. Si la Société n'est pas en mesure de financer intégralement le coût des mesures pour remédier à un problème environnemental, elle pourrait devoir suspendre ses activités ou prendre d'onéreuses mesures de conformité provisoires jusqu'à l'achèvement d'une réparation permanente. Le versement de sommes à cet égard pourrait également entraîner la perte d'actifs de la Société.

Politique en matière de dividendes

Aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires à ce jour. La Société ne prévoit pas actuellement de verser des dividendes en espèces dans un avenir prévisible. Toute décision de déclarer et de verser des dividendes à l'avenir sera prise à la discrétion du conseil d'administrateur et dépendra notamment des

résultats financiers, des besoins de trésorerie, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents. De plus, la capacité de la Société à verser des dividendes peut être limitée par les clauses restrictives de toute dette existante ou future impayée et contractée par la Société ou ses filiales. Par conséquent, les investisseurs peuvent ne recevoir aucun rendement sur un placement dans les titres de la Société à moins de les vendre à un prix supérieur à celui qu'ils ont payé.

Volatilité du cours des actions et cours des actions ordinaires

Le cours des actions des sociétés du secteur primaire a tendance à être volatile. Les fluctuations du prix mondial du lithium et bon nombre d'autres éléments qui sont indépendants de la volonté de la Société pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Rien ne saurait garantir qu'un marché actif pour les actions ordinaires de la Société sera maintenu après tout placement de titres. Les titres de sociétés ayant une plus petite capitalisation ont subi une volatilité considérable par le passé, souvent en raison de facteurs non liés au rendement financier ou aux perspectives des sociétés touchées. Ces facteurs comprennent les nouveaux développements de l'économie mondiale et les perceptions du marché quant à l'attrait de certains secteurs. Rien ne saurait garantir que des fluctuations continues du cours n'auront pas lieu. Si un marché actif pour les actions ordinaires de la Société ne se maintient pas, la liquidité du placement d'un acquéreur pourrait être limitée. Si un tel marché ne s'établit pas, les acquéreurs pourraient perdre la totalité de leur placement dans les actions ordinaires de la Société.

En conséquence de ces facteurs, le cours des actions ordinaires à tout moment donné pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur à long terme de la Société. Des recours collectifs en valeurs mobilières ont souvent été intentés contre des sociétés à la suite de périodes de volatilité des cours de leurs titres. La Société pourrait dans l'avenir être la cible de recours similaires. Des litiges relatifs aux valeurs mobilières pourraient entraîner des coûts et des dommages-intérêts considérables, et également détourner l'attention de la direction de la gestion des affaires de la Société, de même que ses ressources financières.

Protection et maintien de la propriété intellectuelle

Le succès de la Société pourrait dépendre en partie de sa capacité de protéger et de maintenir ses droits de propriété intellectuelle. La Société a identifié des marchés d'intérêt particuliers pour les composés de lithium issus de la transformation du spodumène et elle a aussi réalisé, entre autres, de nombreux essais métallurgiques à l'échelle de banc d'essai, en usine pilote et à l'échelle de démonstration afin de mettre au point différents procédés visant à produire de l'hydroxyde de lithium à partir du concentré de spodumène et à produire du carbonate de lithium à partir d'hydroxyde de lithium.

Rien ne garantit que les droits utilisés par la Société ne seront pas contestés, invalidés, violés ou contournés, ni que ceux-ci procureront des avantages concurrentiels à la Société. Des demandes de brevets ont été déposées par la Société relativement aux procédés de transformation de spodumène et de production d'hydroxyde de lithium à partir de sulfate de lithium et du carbonate de lithium à partir d'hydroxyde de lithium. Par conséquent, il n'est pas certain que toutes les demandes de brevet en instance se traduiront par la délivrance de brevets. De plus, il n'est pas certain que les brevets devant être délivrés ne seront pas contestés par des tiers et que les brevets de tiers ne compromettront pas la capacité de la Société d'utiliser ces brevets et ce savoir-faire pour commercialiser des composés de lithium. Il n'y a

aucune certitude que la Société sera en mesure d'obtenir des licences, de développer ou d'obtenir une technologie de remplacement à l'égard des brevets délivrés à des tiers qui englobent incidemment ses procédés de production. De plus, la Société pourrait devoir engager des frais juridiques considérables pour contester des actions en justice pour contrefaçon ou pour intenter de telles poursuites contre autrui. Le succès commercial de la Société dépend aussi de son respect des brevets et des droits de propriété intellectuelle des tiers.

Concurrence

La concurrence est vive et s'accroît encore dans le secteur de l'industrie minière. La Société affronte de nombreuses entreprises dotées de ressources financières et d'installations techniques supérieures à celles de la Société. Cette concurrence sectorielle pourrait nuire à sa capacité de mener le Projet Whabouchi au stade de la production et de conclure des conventions de vente pour 100% ses produits.

Prix des sels de lithium et du concentré de spodumène

L'industrie minière est largement tributaire du cours des métaux et minéraux exploités. Il n'y a aucune assurance qu'il existera un marché profitable pour leur vente. Il n'y a non plus aucune assurance que le cours des métaux sera tel que les propriétés de la Société pourront être exploitées de façon profitable. Le cours des actions ordinaires, les résultats financiers de la Société et ses activités pourraient subir, dans le futur, d'importants effets négatifs découlant de la chute du prix des composés de lithium, ce qui nuirait à la capacité de la Société à financer ses activités. Le prix des composés de lithium peut varier de manière importante et il est tributaire de divers facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société, tels que la vente ou l'achat de composés de lithium par différents courtiers, les taux d'intérêt, les taux de change, les taux d'inflation ou de déflation, les fluctuations de la valeur du dollar canadien et d'autres monnaies, l'offre et la demande à l'échelle régionale et mondiale, ainsi que la conjoncture économique et politique existant dans les pays qui sont d'importants producteurs de composés de lithium. Le prix des composés de lithium, qui ne sont pas négociés sur une quelconque bourse et dont les contrats de vente sont négociés sur une base individuelle, peut connaître des variations positives ou négatives, et tout recul important pourrait empêcher la poursuite des activités de mise en valeur sur les propriétés de la Société.

Importance et protection du personnel-clé

Actuellement, le succès de la Société dépend largement du rendement de ses administrateurs et dirigeants, de même que de ses leaders opérationnels et techniques. La perte des services fournis par l'une ou l'autre de ces personnes pourrait nuire considérablement à ses activités et à ses perspectives d'avenir. Rien ne garantit que la Société puisse conserver les services de ses administrateurs, dirigeants et autres employés compétents dont la présence est nécessaire à ses activités. La perte de leurs services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société. La Société a contracté une assurance de personne-clé afin d'atténuer cet impact défavorable sur la Société.

Politique minière de la Nation Crie et ententes connexes

Le 7 novembre 2014, la Société a signé l'Entente Chinuchi sur le développement et l'exploitation du Projet Whabouchi en Eeyou Istchee / Territoire de la Baie-James. L'Entente Chinuchi lie les parties et régit la relation à long terme entre la Société et les Cries pendant toute la durée du Projet Whabouchi. Il

prévoit des possibilités de formation, d'emploi et d'affaires pour les Cris durant la construction, l'exploitation et la fermeture de la mine et énonce les principes de respect social, culturel et environnemental qui s'appliqueront à la gestion du projet. L'Entente Chinuchi prévoit aussi un mécanisme qui permettra aux Cris de bénéficier financièrement du succès à long terme du projet, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie minière en matière de relations avec les Premières Nations et à la Politique minière de la Nation crie.

En vertu de la politique minière actuelle adoptée par l'Administration régionale crie, toute production minérale sur le territoire *Eeyou Istchee / Baie-James* doit faire l'objet d'un accord spécifique entre la Société, la Nation Crie de Nemaska (les Premières nations sur le territoire traditionnel où la propriété Whabouchi est située), le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le gouvernement de la Nation Crie (collectivement, les « **Parties Cries** »).

Le 7 novembre 2014, la Société a signé une entente avec les Parties Cries (l' « **Entente Chinuchi** »), qui porte sur la mise en valeur et l'exploitation de la Propriété Whabouchi dans le territoire Eeyou Istchee / Baie-James. L'Entente Chinuchi, qui lie les parties, régit la relation de collaboration à long terme entre la Société et les Parties Cries pendant toutes les phases du projet Whabouchi. Elle prévoit des occasions de formation, d'emploi et d'affaires pour les Cris pendant la construction, l'exploitation et la fermeture du projet, et énonce les principes de respect social, culturel et environnemental en vertu desquels la Propriété Whabouchi sera gérée. En contrepartie du consentement des Parties Cries à la Propriété Whabouchi et de leur soutien à celle-ci, ce qui assure un environnement régional stable pour la mise en valeur et l'exploitation de la Propriété Whabouchi et du Projet Whabouchi, la Société est assujettie à plusieurs obligations, notamment en ce qui concerne les occasions et les principes qui précèdent, y compris le paiement de montants fixes et variables tout au long de la durée du Projet Whabouchi. Ces paiements fixes, qui deviennent exigibles lorsqu'un jalon précis est atteint, sont soumis à un mécanisme ponctuel de rajustement à un moment précis après que le début de la production commerciale a été réalisée à la Propriété Whabouchi et le début de la production commerciale à l'Usine électrochimique commerciale, ce qui pourrait se traduire par un paiement plus important. Tous les paiements prévus au titre de l'Entente Chinuchi ont été pris en compte dans l'évaluation réalisée dans le cadre de la préparation du Rapport technique.

Les obligations de la Société émises aux termes du Placement d'Obligations sont garanties, entre autres, par un ensemble de sûretés de premier rang (à tous les égards importants) visant, dans la mesure permise par la loi, la totalité des principaux titres miniers et le Site de Shawinigan. Advenant un cas de défaut aux termes du Placement d'Obligations, le fiduciaire des sûretés, pour le compte des détenteurs d'obligations, aura le droit, sous réserve, dans tous les cas, des Modalités des Obligations et de toutes les conventions entre créanciers conclus (y compris l'Entente sur la production), d'exercer tous les droits et recours à l'égard des sûretés et d'entamer des procédures d'exécution, y compris, sans s'y limiter, la vente, le transfert ou la cession, en totalité ou en partie, du Projet Whabouchi. Aux termes de l'Entente Chinuchi, dans l'éventualité : i) du transfert de la Propriété Whabouchi à un tiers qui n'est pas un membre du même groupe que la Société ou ii) de la vente de la Société (ou de tout cessionnaire autorisé des droits et obligations de la Société en vertu de l'Entente Chinuchi) ou de l'acquisition d'une participation majoritaire dans la Société ou dans un tel cessionnaire, l'exigibilité du solde intégral de tous les paiements fixes non versés, ainsi que des intérêts courus à leur égard, sera accéléré. Ce paiement accéléré (qui peut être substantiel) et les paiements variables dus aux Parties Cries à la date d'un tel transfert, d'une telle vente ou d'une telle acquisition de contrôle deviendront exigibles dans les trente jours suivant une telle

date de clôture. De plus, tout cessionnaire de la Propriété Whabouchi doit assumer les droits et obligations de la Société en vertu de l'Entente Chinuchi afin de se prévaloir des avantages de celle-ci. Le consentement des Parties Cries au Projet Whabouchi et leur soutien à celui-ci, tel qu'énoncés dans l'Entente Chinuchi, sont essentiels au succès du Projet Whabouchi. Le non-respect des obligations de la Société aux termes de l'Entente Chinuchi pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Titres de propriété et revendications territoriales

Malgré le fait que la Société a vérifié ses titres sur ses propriétés minières et qu'elle est convaincue, d'après l'information disponible, qu'ils sont en règle, elle ne peut garantir qu'ils ne seront pas contestés ou attaqués en justice. Ces propriétés pourraient être l'objet de contrats antérieurs de cession ou de revendications territoriales non enregistrés, et les titres pourraient être entachés de vices non détectés. Par ailleurs, la législation québécoise impose à la Société d'engager des dépenses et de payer un loyer à l'égard de ses propriétés pour avoir le droit de reconduire ses claims à l'expiration. Or, rien ne garantit que la Société réussisse à renouveler tous ses claims. Enfin, les propriétés de la Société ne sont pas actuellement visées par des revendications territoriales des Premières Nations, mais il n'est pas assuré qu'il en sera toujours ainsi.

Risques fiscaux

La Société se finançait en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et dans un tel cas, la Société devra indemniser chaque souscripteur d'actions accréditives pour tout impôt supplémentaire.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société assument des fonctions d'administrateurs ou de dirigeants d'autres sociétés impliquées dans la prospection et la mise en valeur de ressources minières et qui pourraient, de ce fait, se trouver en concurrence directe avec la Société. De telles responsabilités pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Ces conflits, le cas échéant, seront réglés conformément aux dispositions pertinentes de la LCSA. N'importe quelle décision prise par ces administrateurs et dirigeants et impliquant la Société serait en conformité avec les responsabilités et les obligations de faire des compromis équitable et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. De plus, ces administrateurs et dirigeants devront déclarer leur intérêt et s'abstenir de voter sur ces questions qui pourraient laisser place à un conflit d'intérêt. En outre, certains administrateurs et dirigeants de la Société pourraient devenir dans l'avenir administrateurs d'autres sociétés qui participent à d'autres entreprises commerciales, différentes ou identiques.

Dilution

L'obtention de financement additionnel nécessaire pour poursuivre le développement et l'exploitation de la Société pourrait peut-être nécessiter l'émission de nouveaux titres. L'émission de titres additionnels et

l'exercice de bons de souscription d'actions ordinaires, d'options d'achat d'actions et d'autres titres convertibles aura pour effet de diluer la part des capitaux propres des personnes qui détiennent ou achètent des actions ordinaires.

Subordination des actions ordinaires

En cas de faillite, de liquidation ou de réorganisation de la Société, les porteurs de certains de ses titres d'emprunt et certains de ses fournisseurs auront généralement droit au paiement de leurs créances sur les actifs de la Société avant que des actifs ne puissent être distribués aux actionnaires. Les actions ordinaires seront effectivement subordonnées à la majeure partie des autres dettes et obligations de la Société.

Absence de revenu

Puisque la Société ne génère pas de revenus, elle est tributaire de financements futurs pour poursuivre ses activités, voire demeurer en affaires. La Société n'a généré aucun revenu depuis sa constitution. La construction et l'exploitation du Projet Whabouchi font notamment partie des objectifs d'affaires de la Société. Il n'existe aucune garantie que ce projet soit viable sur le plan commercial.

Historique de pertes

La Société n'a pas d'historique d'opérations rentables. Elle a subi des pertes nettes au cours des exercices financiers terminés les 30 juin 2017 et 2018. La direction de la Société ne prévoit aucun revenu jusqu'à ses premières ventes de concentré de spodumène tel que mentionné ci-dessus et estime que la Société pourrait subir des pertes dans un avenir proche. Rien ne garantit qu'elle atteigne à court terme un stade de rentabilité.

Le succès futur de la Société dépendra en grande partie de sa capacité à assurer le respect de ses engagements contractuels qui sont importants du point de vue opérationnel et financier.

De façon générale, les revenus de la Société seront également influencés par les conditions économiques et par sa capacité de commencer sa production et de gérer sa croissance.

5. DIVIDENDES ET POLITIQUE RELATIVE AUX DIVIDENDES

Au cours des trois derniers exercices financiers et à la date de la présente notice annuelle, la Société n'a pas versé de dividendes ni effectué de distributions en espèces sur ses actions ordinaires émises et en circulation.

La Société a actuellement pour politique de réinvestir les gains futurs prévus pour financer la croissance et le développement de ses activités. Elle n'a pas l'intention de verser de dividendes dans un avenir prévisible. Les décisions relatives au versement de dividendes en espèces relèvent exclusivement du conseil d'administration de la Société. Elles dépendent de la situation financière, des résultats d'exploitation, des besoins en capitaux de la Société et de tout autre facteur estimé pertinent par le conseil.

6. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

6.1 Actions ordinaires

Le capital autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 30 juin 2018, 846 059 338 actions ordinaires étaient émises et en circulation comme entièrement payées et non susceptibles d'appels de versements. À la date de la présente notice annuelle, soit le 10 octobre 2018, 846 434 338 actions ordinaires sont émises et en circulation comme entièrement payées et non susceptibles d'appels de versements. Les détenteurs d'actions ordinaires de la Société ont le droit de voter à chaque assemblée des actionnaires. Ils ont également droit aux dividendes, si, lorsque et tel que déclaré par le Conseil et, en cas de liquidation ou de cessation des activités de la Société, au reliquat des biens de la Société. Les actions ordinaires n'ont aucun droit de préemption, conversion ou rachat et ont des droits de vote égaux. Il n'existe pas de droits spéciaux ou restrictions de quelque nature que ce soit qui sont rattachés aux actions ordinaires, ces dernières ont égalité de rang relativement à tous les avantages qui pourraient en résulter pour les détenteurs d'actions ordinaires.

6.2 Bons de souscription

Au 30 juin 2018, un nombre total de 29 274 823 bons de souscription émis par la Société étaient en circulation, lesquels permettent à leur détenteur de souscrire jusqu'à 29 274 823 actions ordinaires. Les bons de souscription expirant le 8 juillet 2019 sont assujettis à des dispositions d'accélération tel que décrit dans la convention de bons de souscription; chaque bon de souscription entier peut être exercé jusqu'au 8 juillet 2019 et donne droit de souscrire une action ordinaire de la Société à un prix de 1,50 \$.

Entre le 1^{er} juillet 2018 et la date de la présente notice annuelle, il n'y a eu aucun bon de souscription additionnel émis ou exercé.

Pour plus de détails concernant les bons de souscription émis par la Société en date du 30 juin 2018, un renvoi est fait à la note 9 des états financiers consolidés audités de la Société pour le dernier exercice financier terminé le 30 juin 2018, qui sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com. Les bons de souscription expirant le 8 juillet 2019 sont inscrits à la cote du TSX sous le symbole NMX.WT.

6.3 Options de rémunération

Au 30 juin 2018, un nombre équivalent à 735 488 unités de bons de souscription de courtier sont en circulation, conférant collectivement à leurs détenteurs le droit d'acheter jusqu'à un total de 735 488 unités de la Société, à un prix de 1,15 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Sous réserve des dispositions d'accélération décrites dans la convention de bons de souscription, chaque bon de souscription entier est exerçable jusqu'au 8 juillet 2019 pour acheter une action de la Société au prix de 1,50 \$. Au 30 juin 2018, outre les unités de bons de souscription de courtier en circulation et pouvant être exercées, un nombre total de 447 580 bons de souscription de courtier conférant à leurs détenteurs le droit d'acheter 447 580 actions ordinaires sont toujours en circulation au prix de levée de 1,50 \$ l'action et expirant le 8 juillet 2019.

Entre le 1^{er} juillet 2018 et la date de la présente notice annuelle, il n'y a eu aucune option de rémunération, bon de souscription ou titre pour découvreur (*finder*) additionnels émis ou exercés.

6.4 Options d'achat d'actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions

En date du 30 juin 2018, un nombre total de 34 512 734 options d'achat d'actions émises par la Société étaient en circulation, donnant collectivement droit à leurs détenteurs de souscrire jusqu'à 34 512 734 actions ordinaires comme suit :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Nombre d'options d'achat d'actions acquises	Prix de levée	Date d'expiration
	233 334	233 334	1,20	14 août 2018
	375 000	375 000	0,13	1 ^{er} octobre 2018
	200 000	200 000	0,12	21 octobre 2018
	500 000	500 000	0,13	26 novembre 2018
	50 000	50 000	0,10	19 janvier 2019
	150 000	150 000	0,20	19 janvier 2019
	250 000	250 000	0,40	19 janvier 2019
	354 500	354 500	0,92	19 janvier 2019
	50 000	50 000	1,11	19 janvier 2019
	150 000	150 000	0,10	27 mai 2019
	50 000	50 000	1,41	31 mai 2019
	2 538 250	2 538 250	0,20	2 mars 2020
	100 000	100 000	0,20	6 juillet 2020
	1 925 000	1 925 000	0,40	24 décembre 2020
	4 786 650	4 786 650	0,92	14 avril 2021
	100 000	100 000	1,11	26 avril 2021
	200 000	100 001	1,10	20 juillet 2021
	200 000	100 001	1,10	25 juillet 2021
	200 000	100 001	1,10	2 septembre 2021
	300 000	150 000	1,16	7 septembre 2021
	700 000	350 002	1,38	16 septembre 2021

	Nombre d'options d'achat d'actions	Nombre d'options d'achat d'actions acquises	Prix de levée	Date d'expiration
	75 000	37 500	1,41	18 septembre 2021
	500 000	250 001	1,26	11 octobre 2021
	75 000	37 500	1,34	21 octobre 2021
	75 000	37 500	1,32	24 octobre 2021
	75 000	25 000	1,37	9 janvier 2022
	100 000	33 334	1,44	11 janvier 2022
	75 000	25,000	1,32	20 mars 2022
	300 000	233 334	1,11	11 mai 2022
	100 000	16 667	1,19	14 août 2022
	100 000	16 667	1,43	13 octobre 2022
	75 000	-	2,32	5 janvier 2023
	350 000	-	2,39	8 janvier 2023
	75 000	-	1,34	13 mars 2023
Total	34 512 734	20 630 242		

Pour plus de détails concernant les options d'achat d'actions émises par la Société en date du 30 juin 2018, un renvoi est fait à la note 9 des états financiers consolidés audités pour le dernier exercice financier terminé le 30 juin 2018 qui sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

Entre le 1^{er} juillet 2018 et la date de la présente notice annuelle, 375 000 options d'achat d'actions ont été exercées par un consultant au prix de 0,125 \$ par action et la Société a émise 375 000 actions ordinaires suite à cet exercice. Aussi, la Société a émis 1 850 000 options d'achat d'actions à des prix d'exercice variant de 0,85 \$ à 1,04 \$ par action, annulé 250 000 options d'achat d'actions qui avaient été émises au prix d'exercice de 1,04\$ par action and 233 334 options d'achat d'actions exerçables au prix de 1,20 \$ par action ont expirées. En conséquence, et à la date de la présente notice annuelle, un nombre total de 35 504 400 options d'achat d'actions émises par la Société étaient en circulation, donnant collectivement droit à leurs détenteurs de souscrire jusqu'à 35 504 400 actions ordinaires comme suit :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Nombre d'options d'achat d'actions acquises	Prix de levée	Date d'expiration
	200 000	200 000	0,12	21 octobre 2018
	500 000	500 000	0,13	26 novembre 2018
	50 000	50 000	0,10	19 janvier 2019
	150 000	150 000	0,20	19 janvier 2019
	250 000	250 000	0,40	19 janvier 2019
	354 500	354 500	0,92	19 janvier 2019
	50 000	50 000	1,11	19 janvier 2019
	150 000	150 000	0,10	27 mai 2019
	50 000	50 000	1,41	31 mai 2019
	2 538 250	2 538 250	0,20	2 mars 2020
	100 000	100 000	0,20	6 juillet 2020
	1 925 000	1 925 000	0,40	24 décembre 2020
	4 786 650	4 786 650	0,92	14 avril 2021
	100 000	100 000	1,11	26 avril 2021
	200 000	133 334	1,10	20 juillet 2021
	200 000	133 334	1,10	25 juillet 2021
	200 000	133 334	1,10	2 septembre 2021
	300 000	200 000	1,16	7 septembre 2021
	700 000	466 668	1,38	16 septembre 2021
	75 000	50 000	1,41	18 septembre 2021
	500 000	250 001	1,26	11 octobre 2021
	75 000	37 500	1,34	21 octobre 2021
	75 000	37 500	1,32	24 octobre 2021
	75 000	37 500	1,37	9 janvier 2022
	100 000	50 001	1,44	11 janvier 2022

	Nombre d'options d'achat d'actions	Nombre d'options d'achat d'actions acquises	Prix de levée	Date d'expiration
	75 000	37 500	1,32	20 mars 2022
	300 000	233 334	1,11	11 mai 2022
	100 000	33 334	1,19	14 août 2022
	100 000	16 667	1,43	13 octobre 2022
	75 000	12 500	2,32	5 janvier 2023
	350 000	58 333	2,39	8 janvier 2023
	75 000	12 500	1,34	13 mars 2023
	18 800 000	8 360 000	1,04	29 mai 2023
	75 000	-	1,03	5 juin 2023
	75 000	-	0,85	9 juillet 2023
	1 500 000	-	1,04	13 août 2023
	200 000	-	1,04	15 août 2023
	75 000	-	1,04	17 septembre 2023
	75 000	-	1,04	10 septembre 2023
Total	35 579 400	21 497 740		

Le Conseil peut attribuer des options d'achat d'actions en vertu du Régime d'options d'achat d'actions 2011 de Nemaska Lithium Inc. modifié et mis à jour, tel qu'adopté par le conseil le 28 octobre 2011 et amendé le 1^{er} novembre 2012, le 16 décembre 2013, le 26 janvier 2016 et le 8 novembre 2016, aux employés, dirigeants, administrateurs ou consultants de la Société ou de l'une de ses filiales et aux personnes dont les services sont retenus afin qu'elles s'occupent des relations avec les investisseurs.

7. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

7.1 Marché

Les actions ordinaires de la Société ont été inscrites à la cote de la Bourse de croissance le 20 janvier 2010 sous le symbole boursier « NMX ». À compter du 8 juillet 2016, toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société, incluant les bons de souscription émis aux termes du Placement public de 2016, ont commencé à être transigées sur la TSX sous le symbole « NMX » pour les actions ordinaires, et « NMX.WT » pour les bons de souscription. En conséquence, les actions ordinaires de la Société ont été simultanément désinscrites de la TSX-V.

7.2 Cours et volume de négociation

Le tableau ci-dessous présente la variation du cours et le volume négocié des actions ordinaires de la Société à la TSX du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 30 septembre 2018, sur une base mensuelle pour chacun des mois de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice.

Mois	Haut (\$) ⁽¹⁾	Bas (\$) ⁽²⁾	Volume de négociation ⁽³⁾
Juillet 2017	1,31	0,95	15 142 300
Août 2017	1,30	1,10	13 565 340
Septembre 2017	1,50	1,24	30 331 950
Octobre 2017	1,85	1,40	37 442 130
Novembre 2017	2,06	1,56	38 993 650
Décembre 2017	2,40	1,94	37 176 120
Janvier 2018	2,44	1,64	56 415 310
Février 2018	1,85	1,31	33 211 670
Mars 2018	1,48	1,02	39 436 210
Avril 2018	1,44	1,07	32 883 460
Mai 2018	1,35	0,95	60 451 850
Juin 2018	1,08	0,80	65 461 380
Juillet 2018	0,92	0,65	51 592 960
Août 2018	0,84	0,60	56 304 880
Septembre 2018	0,94	0,66	56 410 710

Notes :

- (1) Inclut les hauts intra-journaliers.
- (2) Inclut les bas intra-journaliers.
- (3) Le volume total transigé durant la période pertinente.

8. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

8.1 Nom, postes et titres détenus

Le tableau suivant présente certains renseignements sur les administrateurs et membres de la haute direction de la Société en date de la présente notice annuelle. Les administrateurs de la Société sont élus à l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour un mandat qui prend fin à l'assemblée générale annuelle suivante ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus, à moins que leurs postes ne deviennent vacants plus tôt.

Il se doit d'être noté qu'au 13 août 2018, le conseil d'administration de la Société a approuvé ce qui suit :

- Le comité d'audit est devenu le comité d'audit et de risque afin de refléter l'élargissement de son mandat;
- la création du comité de gouvernance et de responsabilité sociale (le « **comité de gouvernance** ») et le comité des ressources humaines, de la rémunération et des nominations (le « **comité RH** »); et
- la désignation de trois administrateurs pour agir en tant que membres d'un comité technique *ad hoc* (n'étant pas un comité formel du conseil d'administration), lequel surveille le progrès de la construction et la mise en œuvre du Projet Whabouchi et lequel est composé de membres ne faisant pas partie du conseil d'administration (le « **comité technique** »).

<p>Guy Bourassa Québec, Canada</p> <p>Président et chef de la direction de la Société</p> <p>Administrateur de la Société depuis mai 2007</p> <p>Membre du comité technique</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 6 070 000</p>	<p>M. Guy Bourassa a obtenu son diplôme en droit de l'Université Laval, Québec, en 1983. Il fut membre du Barreau du Québec de 1983 à octobre 2011. Durant sa carrière à titre d'avocat, il a essentiellement travaillé auprès d'entreprises d'exploration minière québécoises. Il est actuellement un administrateur de Corporation Aurifère Monarques, une société d'exploration minière, depuis février 2011 de laquelle il était président et chef de la direction de mars 2011 à octobre 2012. Il est présentement administrateur de Nouveau Monde Graphite Inc. depuis février 2017. M. Bourassa était un administrateur et président de Ressources minières Radisson inc. de novembre 1988 à juin 1991 et a également agi à titre de président et d'administrateur de Minéraux Industriels Dufresnoy inc. de mai 1994 à novembre 1996, et à titre de secrétaire corporatif de Mazarin inc. de septembre 1991 à juin 1994.</p>
--	--

<p>Michel Baril Québec, Canada</p> <p>Président du Conseil</p> <p>Administrateur de la Société depuis octobre 2008</p> <p>Président du comité d’audit et de risque</p> <p>Membre du comité de gouvernance et du comité RH</p> <p>Nombre d’actions ordinaires détenues : 1 133 000</p>	<p>M. Michel Baril est diplômé de l’École Polytechnique de Montréal en juin 1976 avec un baccalauréat en génie mécanique. Depuis 2003, M. Baril a siégé sur plusieurs conseils d’administration. Il a occupé le poste d’administrateur de The Hockey Co. de juin 2003 à juin 2004. Il a également agi à titre d’administrateur de Groupe Laperrière & Verreault inc., une société spécialisée dans le domaine des pâtes et papier et du traitement des eaux, de septembre 2004 à août 2007. Il a également agi à titre d’administrateur de Les Industries Raymor inc., une société spécialisée dans la production de poudre métallique et nanotubes de carbone de janvier 2005 à février 2009 et de juin 2009 à février 2010. Il a également été administrateur de Les Manufacturiers Komet inc., une société spécialisée dans le domaine de la fabrication de vanités et de cabinets de cuisine, de juin 2007 à septembre 2011. Il est actuellement administrateur d’Imaflex Inc., une société spécialisée dans le domaine des pellicules à base de polymère, depuis avril 2008 et de Corporation Aurifère Monarques, une société minière, depuis février 2011. Ces deux sociétés sont inscrites à la Bourse de croissance. De juin 1979 à novembre 2003, il a occupé diverses fonctions de direction au sein de Bombardier inc. Il a notamment été président de la division du transport en commun, responsable de toutes les activités de transport de Bombardier au Canada et aux États-Unis; vice-président exécutif des opérations du groupe aéronautique de Bombardier, responsable de toutes les activités de fabrication et d’approvisionnement de Canadair, De Havilland, Learjet et Shorts; vice-président exécutif du groupe transport de Bombardier, responsable des opérations mondiales de Bombardier transport; et président et chef des opération de Bombardier Produits Récréatifs inc.</p>
--	---

<p>Steve Nadeau, CPA, CGA Québec, Canada</p> <p>Chef de la direction financière de la Société depuis mai 2008</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 1 071 195⁽¹⁾</p>	<p>M. Steve Nadeau est comptable professionnel agréé depuis 1998. Il a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Moncton en mai 1991. Il apporte notamment plus de 21 ans d'expérience et de savoir-faire en gestion, en structures de financement, en planification stratégique, en comptabilité, en négociation et en finances, dont 15 années dans l'industrie minière. Il a été un négociateur-clef de l'Entente Chinuchi ainsi que dans le cadre d'autres ententes de financement et de ventes importantes. À titre de dirigeant de la Société depuis 2008, il a joué un rôle-clef dans l'obtention de plus de 1,3 milliard de dollars en financement provenant d'une combinaison de capitaux propres, d'emprunt, d'octrois et d'avances afin de financer les projets et le développement de la Société. Avant de se joindre à la Société, M. Nadeau a occupé différents postes de gestion financière pour des sociétés minières ou manufacturières dans les domaines du granite, de l'électronique et de l'automobile. M. Nadeau a aussi exercé les fonctions de chef des finances de Corporation Aurifère Monarques de mars 2011 à décembre 2015.</p>
<p>Marc Dagenais, LL.B. Québec, Canada</p> <p>Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif de la Société depuis septembre 2016</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 10 940</p>	<p>M. Marc Dagenais jouit de 28 années d'expérience dans l'industrie minière, tant en Amérique du Nord qu'à l'international. Avant de rejoindre la Société en Septembre 2016, il était vice-président, conseiller juridique principal & secrétaire corporatif de Graymont Limited, un producteur international émergent de chaux basé dans la grande région de Vancouver de mars 2014 à janvier 2016. Avant de rejoindre Graymont Limited, il était vice-président & conseiller juridique principal – Afrique de Kinross Gold Corporation, un producteur aurifère de premier plan basé à Toronto. Avec Kinross Gold Corporation, il a bâti le service juridique africain à partir de zéro, d'avril 2011 à mars 2014 et en étant basé à Las Palmas de Gran Canaria, Espagne. Avant cela, M. Dagenais a travaillé pendant 15 ans avec Cambior inc. (maintenant partie d'IAMGOLD Corporation), dont six ans (2000-2006) a agir comme vice-président, Affaires juridiques. Dans ce dernier poste, il a joué un rôle important dans la restructuration financière de Cambior inc. ainsi que dans le développement de la mine Rosebel au Suriname et l'acquisition du complexe de bauxite Linmine au Guyana. Il fut aussi associé de Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., un cabinet de premier plan à Montréal, et partenaire de MinQuest Capital Inc., un fonds privé de placement spécialisé dans les investissements miniers. M. Dagenais détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et en administration des affaires (comptabilité de management) de l'Université du Québec à Montréal. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1990.</p>

<p>Chantal Francoeur Québec, Canada</p> <p>Vice-présidente des ressources humaines et développement organisationnel depuis octobre 2016</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : nil</p>	<p>Mme Chantal Francoeur a plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie minière et métallurgique, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Avant de rejoindre la Société en octobre 2016, elle était vice-présidente des ressources humaines et des communications de janvier 2010 à octobre 2016 de Koniambo Nickel SAS, une mine en démarrage et une usine métallurgique de nickel émergente située en Nouvelle-Calédonie, l'un des plus grands projets miniers dans le monde détenu à 51 % par Glencore PLC et à 49 % par la Société Minière du Sud Pacifique (SMSPP) basé à Koné en Nouvelle-Calédonie. Avant de se joindre à Koniambo Nickel SAS en 2010, elle a été directrice des ressources humaines de janvier 2008 à janvier 2010 pour Xstrata Copper Canada Inc. qui comprenait une mine de cuivre à Timmins en Ontario, deux fonderies de cuivre et de zinc, située à Timmins, Ontario et la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda Québec, ainsi qu'une raffinerie de cuivre, Affinerie CCR à Montréal, Québec et deux usines de recyclage de cuivre aux États-Unis. Avant cela, Mme Francoeur a travaillé cinq ans pour Noranda inc. de juin 2003 à janvier 2008 en tant que directrice ressources humaines et des communications à la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda. Au cours de cette période, elle a été le porte-parole de la compagnie pour la négociation de deux conventions collectives. Avant cela, de 1997 à 2003, elle était directrice des ressources humaines et des communications pour Métallurgie Magnola inc., un projet de transformation du magnésium situé à Asbestos au Québec et détenu par Noranda inc. et la Société générale de financement du Québec. De 1990 à 1997, elle a également participé à un autre projet de démarrage où elle était directrice santé et sécurité et développement organisationnel pour Aluminerie Alouette inc. à Sept-Îles (Québec). Mme Francoeur détient un baccalauréat en Relations Industrielles de l'Université de Montréal.</p>
<p>René Lessard Québec, Canada</p> <p>Administrateur de la Société depuis septembre 2008</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 657 225⁽²⁾</p>	<p>Depuis 2009, Mr. René Lessard est travailleur autonome à titre de consultant dans le secteur de la construction. M. Lessard a occupé, de septembre 2008 à octobre 2009, le poste de directeur des ventes pour Campagna Motors, une société spécialisée dans la fabrication de véhicules. D'octobre 2004 à octobre 2007, il a été directeur des ventes pour T-Rex Véhicules inc., une société spécialisée dans la construction de véhicules automobiles à trois roues. De février 2001 à juillet 2004, il a occupé le poste de directeur des ventes pour Distribution GLR, une société impliquée dans l'import/export de divers produits. De mars 1997 à octobre 2000, il a été responsable des ventes pour Ray-Flammes inc.</p>

<p>Paul-Henri Couture Québec, Canada</p> <p>Administrateur de la Société depuis juillet 2013</p> <p>Membre du comité d'audit et de risque</p> <p>Président du comité RH</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 365 000⁽³⁾</p>	<p>M. Paul-Henri Couture possède plus de 35 années d'expérience en tant que directeur financier et de l'investissement. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Il est un <i>Chartered Financial Analyst</i> (CFA) et membre de plusieurs associations professionnelles. M. Couture a occupé différentes fonctions au sein de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») de mai 1983 à juin 2009. Pendant de nombreuses années, il a bâti et dirigé une équipe chargée de la gestion et du développement d'un portefeuille de 3 milliards \$ axé sur les institutions financières et les ressources naturelles. Avant de quitter la Caisse en 2009, il était vice-président principal – ressources naturelles, redressement et restructuration et nouveaux produits. À la Caisse, il a, entre autres, été membre du comité d'investissement – placements privés. À ce titre, M. Couture a dû évaluer des centaines de transactions. M. Couture a mis de l'avant des projets novateurs qui comprenaient le lancement de deux fonds miniers : Gestion Sodémex inc., impliqué auprès de sociétés d'exploration minière, et MinQuest Capital Inc., un fond d'investissement privé de capital de développement de 225 millions \$ œuvrant à l'échelle internationale dans le secteur minier. En juin 2009, il a dirigé, à titre de président et d'administrateur, Gestion de Fonds Sentient Canada Ltée, une société du Groupe Sentient, un important gestionnaire de fonds de placements privés dans le secteur minier. Depuis avril 2013, M. Couture est président de Minvest Capital, une entreprise de services-conseils en gestion et investissement. Il a travaillé au sein de la Banque de développement du Canada durant les six premières années de sa carrière professionnelle. Il est présentement membre du conseil d'administration de Ressources Strateco Inc.</p>
--	--

<p>François Biron Québec, Canada</p> <p>Administrateur de la Société depuis novembre 2015</p> <p>Président du comité de gouvernance</p> <p>Membre du comité d'audit et de risque et du comité technique</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : 175 000</p>	<p>M. François Biron est un ingénieur minier professionnel chevronné qui compte 42 années d'expérience dans l'industrie minière. M. Biron est administrateur de Corporation Métaux Précieux du Québec (anciennement Matamec Explorations inc.), une société junior d'exploration depuis août 2015. Il est également administrateur de Sphinx Resources Ltd, société junior d'exploration minière depuis juillet 2016. D'intérêt particulier pour le projet minier de la Société, M. Biron occupait, d'août 2005 à juin 2010, le poste de directeur général de la division Troilus d'Inmet Mining Corp., qui a exploité une mine à ciel ouvert dans la région de <i>Eeyou Istchee</i> Baie-James à quelques 125 kilomètres au nord de Chibougamau et employait 260 personnes, dont 65 personnes des premières nations. Il était gestionnaire de projet pour le projet de la Mine Arnaud détenu par Investissement Québec, une société de financement qui fournit des conseils et des solutions financières aux sociétés, de juillet 2010 à mai 2015. M. Biron possède une grande expérience en exploitation minière et a occupé plusieurs postes d'importance sur site pour diverses sociétés minières de renom à l'échelle internationale. Depuis le début de sa carrière, il a travaillé dans les secteurs de l'or, des métaux de base et des minerais industriels. Il a participé à la gestion de grandes mines à ciel ouvert à la fine pointe des normes sur le plan de l'exploitation. M. Biron est très expérimenté en consultations publiques et en acceptabilité sociale de nouveaux projets miniers et connaît très bien les plus récentes technologies d'automatisation utilisées dans le secteur minier pour améliorer les procédés.</p>
<p>Patrick Godin Québec, Canada</p> <p>Administrateur de la Société depuis juin 2018</p> <p>Président du comité technique</p> <p>Membre du comité de gouvernance et du comité RH</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : Nil</p>	<p>M. Godin s'est joint à Stornoway à titre de chef des opérations en mai 2010 et a été nommé à titre d'administrateur en octobre 2011. Il a eu plusieurs responsabilités pour le développement du projet Renard jusqu'à sa production commerciale et en surveille maintenant les opérations. Avant de se joindre à Stornoway, il était vice-président, développement de projets pour G Mining Services Inc. et était responsable, en cette qualité, du développement de la mine Essakane au Burkina Faso, à titre de contracteur pour Iamgold Corp. Avant cela, il était vice-président des opérations de Canadian Royalties, gérant le développement du projet du nickel dans le nord du Québec, Avant cela, il était président-directeur général de la filiale française d'Iamgold (anciennement Cambior Inc) qui développait le camp Caïman en Guyane française, après avoir occupé plusieurs postes de gestion augmentant en responsabilité au sein de Cambior. M. Godin détient un baccalauréat en génie minier de l'université Laval (Québec), est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et du Collège des administrateurs de sociétés. Il est également administrateur de Mason Graphite Inc.</p>

<p>Shigeki Miwa Saitama, Japon</p> <p>Administrateur de la Société depuis mai 2018</p> <p>Membre du comité d'audit et de risque</p> <p>Nombre d'actions ordinaires détenues : Nil</p>	<p>Shigeki (Sean) Miwa occupe simultanément plusieurs positions au sein de SoftBank, incluant les postes de directeur délégué et chef de la direction de SB Energy Corp. (depuis 2017), directeur général – bureau des projets du chef de la direction (depuis 2016) chez SoftBank, membre du conseil d'administration de <i>Renewable Energy Institute</i> (depuis 2014), directeur délégué et chef de la direction de Bloom Energy Japan Ltd. (depuis 2013) et administrateur de Clean Energy Asia LLC (depuis 2012). Avant de se joindre à SoftBank en 2011, il travaillait pour Mitsui & Co. Ltd. depuis 1991, principalement dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie, basé à Tokyo, Sydney et Brisbane. M. Miwa est diplômé de l'université Waseda de Tokyo d'un baccalauréat en histoire, a reçu une maîtrise en gestion financière et un MBA de la <i>Graduate School of Management</i>, de l'université Macquarie à Sydney et a complété un <i>programme de gestion générale</i> de la <i>Harvard Business School</i> à Boston.</p>
--	---

Notes :

- (1) M. Nadeau détient personnellement 926 000 actions ordinaires et 145 195 actions ordinaires par le biais d'un régime enregistré d'épargne-retraite.
- (2) M. Lessard détient personnellement 470 125 actions ordinaires et 187 100 actions ordinaires par l'entremise de 9180-7644 Québec inc., une société contrôlée par M. René Lessard et pour laquelle il agit à titre de président et d'administrateur.
- (3) M. Couture détient personnellement 187 500 actions ordinaires, 70 400 actions ordinaires par le biais de Fiducie familiale (2010) Paul-Henri Couture, une fiducie dont le fiduciaire est M. Paul-Henri Couture et les bénéficiaires sont les membres de sa famille immédiate, et 107 100 actions ordinaires par le biais de régimes enregistrés d'épargne-études.

En date de la présente notice annuelle, les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'un total de 9 482 360 actions ordinaires qui représentaient approximativement 1,12 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance du Conseil et en se basant sur les renseignements fournis par les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, aucune de ces personnes :

- (a) n'est, à la date de la présente notice annuelle, ou n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur, chef de la direction ou chef des finances de la Société ou d'une autre société qui a fait l'objet d'une des ordonnances suivantes :
 - (i) une interdiction d'opérations, une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou une ordonnance qui refuse à la société concernée le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, qui a été en vigueur pour une période de plus de 30 jours consécutifs, pendant que la personne exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances; ou

- (ii) une interdiction d'opérations, une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations ou une ordonnance qui refuse à la société concernée le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, qui a été en vigueur pour une période de plus de 30 jours consécutifs, après que la personne a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances et découlant d'un événement survenu pendant que la personne exerçait ces fonctions.

À la connaissance du Conseil et en se basant sur les renseignements fournis par les administrateurs ou les membres de la haute direction de la Société ou les actionnaires détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci, aucune de ces personnes :

- (a) n'est, à la date de la présente notice annuelle, ou n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur ou membre de la haute direction de la Société ou d'une autre société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif; ou
- (b) n'a, au cours des dix années précédant la date de la présente notice annuelle, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir ses actifs; ou
- (c) ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ou n'a conclu un règlement amiable avec celle-ci ni ne s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Nonobstant ce qui précède, M. Michel Baril était, jusqu'au 8 février 2010, administrateur de Les Industries Raymor inc., émetteur assujéti dans les provinces de Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, laquelle a déposé un avis d'intention à ses créanciers non garantis en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) le 16 janvier 2009. La proposition a été approuvée par les créanciers non garantis, telle qu'amendée et ratifiée par la Cour supérieure le 27 janvier 2010.

M. Paul-Henri Couture exerçait les fonctions d'administrateur de Ressources Strateco inc. lorsque, le 21 septembre 2015, l'Autorité des marchés financiers, et le 23 septembre 2015, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, ont émis des ordonnances d'interdiction de transactions sur les valeurs mobilières de Ressources Strateco inc. en raison de son défaut de déposer des documents d'information continue tel que requis en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* pour le semestre

terminé le 30 juin 2015, ainsi que les attestations pertinentes pour les documents susmentionnés, tel que requis en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Les commissions des valeurs mobilières de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont appliqué les ordonnances d'interdiction de transactions déjà émises au Québec et en Ontario à l'égard de Ressources Strateco inc. En date des présentes, ces ordonnances d'interdiction de transactions étaient toujours en vigueur.

Le 9 juin 2015, Ressources Strateco inc. a obtenu une ordonnance initiale en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) par la Cour supérieure du Québec, Chambre commerciale pour le district de Montréal, laquelle a été modifiée et mise à jour le 8 juillet 2015. Cette ordonnance autorise notamment Ressources Strateco inc. à poursuivre un recours en dommages-intérêts contre le gouvernement du Québec en lien avec le projet uranifère Matoush. Cette ordonnance de la Cour supérieure a été rendue alors que M. Paul-Henri Couture exerçait les fonctions d'administrateur de Ressources Strateco inc. Cette ordonnance a depuis été renouvelée et était toujours en vigueur en date des présentes.

9. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

Depuis le début de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle, il n'y avait aucune poursuite ou mesures réglementaires en cours impliquant la Société ou l'un de ses biens ou pour laquelle la Société est partie ou qui met en cause l'un de ses biens et, à la connaissance de la Société, aucune poursuite ou mesure réglementaire envisagée à ce jour serait susceptible de devenir importante pour un éventuel acquéreur de titres de la Société.

Depuis le début de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 et jusqu'à la date de la présente notice annuelle : i) la Société n'a pas fait l'objet d'amende ou de sanction infligée par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par un organisme de réglementation; ii) la Société n'a pas conclu de règlement amiable devant un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou avec un organisme de réglementation; et iii) aucune amende ou sanction n'a été infligée à la Société par un tribunal ou par un organisme de réglementation et qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision d'investissement.

10. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare Inc. (« **Computershare** »). Le registre des transferts des actions ordinaires de la Société et des bons de souscription émis en vertu du Placement public de 2016 est tenu aux bureaux de Computershare situés à son établissement au 1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 3S8.

11. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Certaines informations de nature technique ou scientifique concernant le Projet Whabouchi contenues dans la présente notice annuelle proviennent du Rapport technique. Chacun des Auteurs du Rapport technique, étant Maxime Dupéré, P. Géol., Patrick Perez, P. Eng., M. Sc., Anthony Boyd, P. Eng., Ph. D., James Anson, P. Eng., Ph. D., Pierre Girard, P. Eng., Dominic Tremblay, P. Eng., M.A. Sc., Martin

Stapinsky, P. Geo., M. Sc., Ph. D., Alain Michaud, P. Eng., Michel Tremblay, P. Eng. et Rock Gagnon, P. Eng., est une « personne qualifiée » et « indépendante » de la Société au sens du Règlement 43-101. En date de la présente notice annuelle, aucune des personnes susmentionnées n'a de droits inscrits ni aucuns droits de la nature de ceux du propriétaire, directs ou indirects, dans les titres ou les biens de la Société.

M. Patrick Laforest, Geo. B.Sc. a révisé et approuvé l'information technique et scientifique contenue ou intégrée par renvoi dans la présente notice annuelle. M. Laforest est considéré, en raison de ses études, de son expérience et de sa formation professionnelle, être une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société et sont indépendants de la Société au sens des règles pertinentes et des interprétations connexes prescrites par les ordres professionnels pertinents au Canada.

12. CONTRATS IMPORTANTS

La liste suivante présente tout contrat important pour la Société qui a été conclu hors du cours normal des activités pendant le dernier exercice complété ou avant le dernier exercice mais qui est toujours en vigueur :

- (a) la convention relative aux fonctions d'agent de transfert, d'agent comptable des registres et d'agent payeur de dividendes datée du 31 décembre 2009 entre la Société et Computershare;
- (b) l'Entente d'acquisition Whabouchi;
- (c) le régime de droits des actionnaires daté du 28 octobre 2010, tel qu'amendé le 27 octobre 2011, entre la Société et Computershare, à titre d'agent des droits;
- (d) l'Entente Chinuchi;
- (e) la convention de licence datée du 11 mai 2016 entre la Société et JM aux termes de laquelle la Société a accordé une licence non-exclusive d'utilisation de son procédé de conversion du sulfate de lithium monohydrate en hydroxyde de lithium au bénéfice de JM;
- (f) la convention de licence datée du 11 mai 2016 entre la Société et 9671714 Canada Inc. (« **9671714** ») (maintenant Nemaska Lithium PIP Inc.) aux termes de laquelle la Société a accordé une licence non-exclusive d'utilisation de son procédé de conversion du sulfate de lithium monohydrate en hydroxyde de lithium au bénéfice de 9671714;
- (g) la Convention de bons de souscription de juillet datée du 8 juillet 2016 entre la Société et Fiducie Computershare, à titre d'agent des bons de souscription;
- (h) l'Entente sur la production (Stream); et
- (i) les Modalités des Obligations.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires relatifs à la Société, dont la rémunération et les prêts aux administrateurs et dirigeants, les principaux porteurs de titres de la Société et les titres autorisés aux fins d'émission dans le cadre de plans de rémunération sous forme de titres de capitaux propres, le cas échéant, sont présentés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société datée du 10 janvier 2018 préparée en lien avec la plus récente assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 16 février 2018.

En outre, des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers vérifiés et le rapport de gestion établis pour le dernier exercice financier de la Société terminé le 30 juin 2018.

Des renseignements complémentaires concernant la Société sont aussi disponibles sur la base de données SEDAR, à l'adresse internet www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, www.nemaskalithium.com.